

— M —
— N —

B —
A —
Q —

Cycles stratégiques

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Rapport de gestion
2022-2023

EN COUVERTURE

Evergon, *The Young River*, de la série *Trilogy of the Rivers* (détail), 1990,
holographie par transmission de lumière monochromatique, 110,5 × 110,5 cm.
MNBAQ, achat (2023.154).

© Evergon

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Jeunesse
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région de l'Outaouais
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport de gestion du Musée national des beaux-arts du Québec et de sa Fondation, ainsi que les états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La présidente du conseil d'administration,
Christiane Germain, CM, CQ

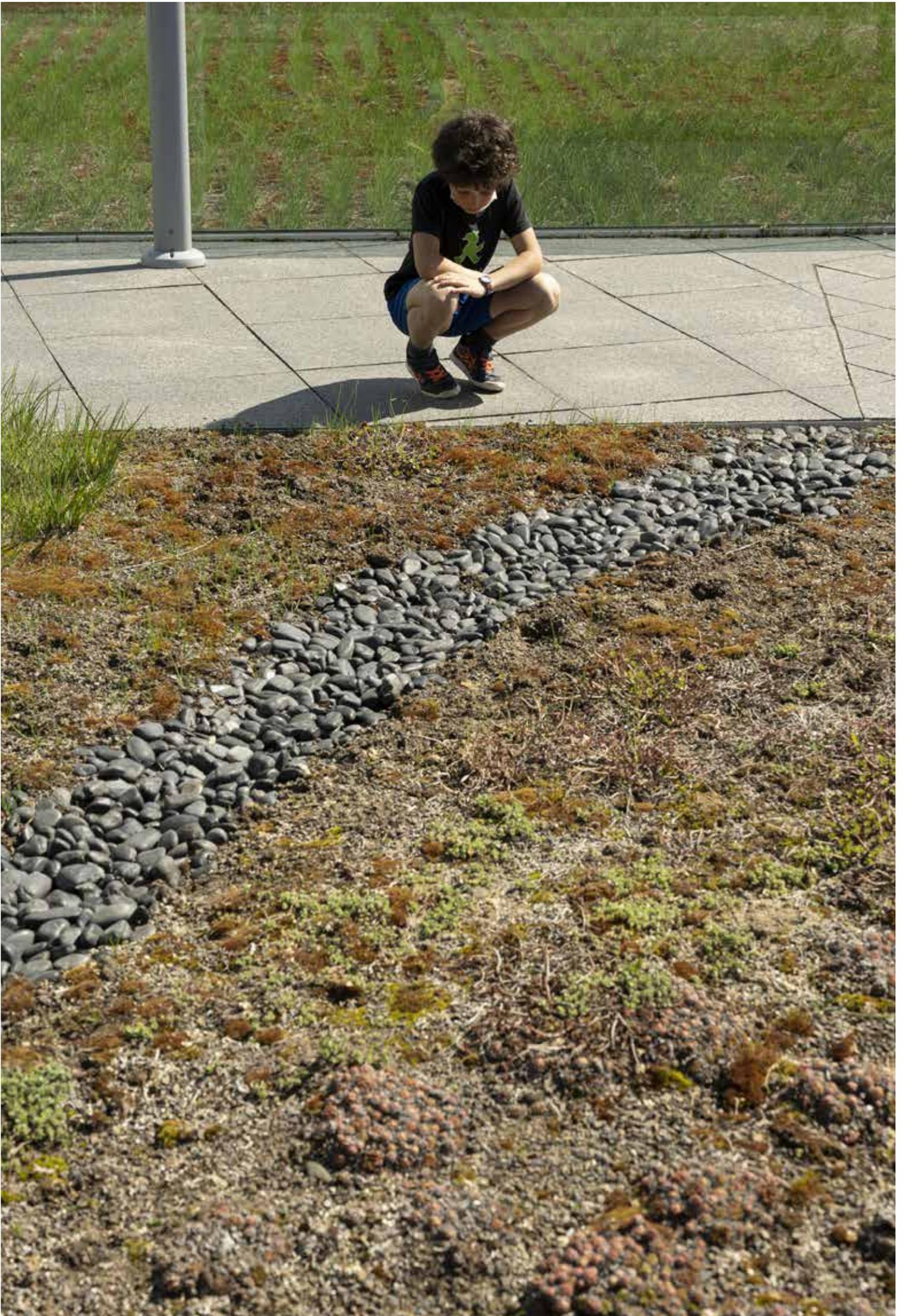


Table des matières

5 Conseil d'administration du Musée
7 Mot de la présidente du conseil
9 Mot du directeur général
11 L'espace Riopelle : un rêve qui se réalise
13 L'année 2022-2023 en bref

15

LES EXPOSITIONS

17 Entre expositions et préparatifs
18 America. Entre rêves et réalités.
La collection du Hirshhorn Museum
and Sculpture Garden
20 Evergon. Théâtres de l'intime

Expositions de la médiation

22 Comment ça va?

Expositions hors Musée

23 Lumière sur l'art – Édition 2022-2023.
Métamorphoses
24 Liste des expositions
24 Liste des publications

25

LES COLLECTIONS

27 Les acquisitions
37 Liste des acquisitions
41 Autour des collections
42 Les donateurs
42 Membres des comités consultatifs
externes d'acquisition
43 Synthèse des collections

45

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

47 Mieux-être et accessibilité
49 Garder le cap sur l'éducation
50 Fréquentation des activités éducatives
et culturelles

51

LE NUMÉRIQUE

53 Le site Web du Musée
54 Mutualisation des données avec
trois autres musées
55 Agent conversationnel
56 Les réseaux sociaux

57

LE PERSONNEL ET LES PARTENAIRES

59 Le personnel
63 Les partenaires

65

LA FONDATION

67 Mot de la présidente du conseil
69 Mot de la présidente-directrice
générale
71 Activités 2022-2023
76 La Fondation en chiffres
77 Personnel de la Fondation du Musée
77 Conseil d'administration
de la Fondation du Musée
77 Comités du conseil d'administration
de la Fondation du Musée
78 Dons à la Fondation du Musée
82 Revue financière
83 États financiers pour l'exercice
clos le 31 mars 2023
105 Suivi des politiques
gouvernementales
121 Code d'éthique et de déontologie
des administrateurs publics
du Musée national des
beaux-arts du Québec

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

Conseil d'administration du Musée

AU 31 MARS 2023

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Christiane Germain, CM, CQ

Coprésidente

GERMAIN HÔTELS

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Frédéric Gascon^{*} | ^{***Δ}**

Président et chef de l'exploitation

PAYFACTO

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Hélène Dufresne^{*}**

Cofondatrice et présidente

FONDATION DUFRESNE ET GAUTHIER

Lara Emond^{*}**

Fondatrice

NORDET & CO

Selena Lu^{}**

Avocate, associée

LAVERY AVOCATS

Daniel Mercure^{*}

Professeur associé

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE,
UNIVERSITÉ LAVAL

Jean-Luc Murray

Directeur général

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC

Richard Ouellet^{}**

Professeur titulaire

FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ LAVAL

François Rochon

*Président, fondateur et gestionnaire
de portefeuille*

GIVERNY CAPITAL

Frantz Saintellemy^{*}

Président et chef de l'exploitation

LEDDARTECH

Félix-André Têtu, MD, FRCSC

Chirurgien plasticien

Louise Turgeon, CPA, CA^{*Δ}

Administratrice de sociétés certifiée

* Membre du comité d'audit et de gestion
des risques

** Membre du comité de gouvernance et d'éthique

*** Membre du comité des ressources humaines

Δ Président ou présidente du comité

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie,
secrétaire général et conseiller juridique



Mot de la présidente du conseil



M^{me} Christiane Germain,
présidente du conseil
d'administration du Musée.

Cycles stratégiques

L'année qui se termine marque la conclusion de notre Plan stratégique 2018-2023, inspiré par notre vision d'un musée à l'échelle humaine, accessible, inclusif, innovant et performant. Pour dresser le bilan de ces cinq années, j'emprunterai les chemins transformationnels qui ont guidé nos actions.

D'un musée élitiste à un musée accessible

Nous avons décuplé les efforts pour accueillir plus de personnes néophytes ou peu habituées à fréquenter les lieux culturels. L'empathie requise pour créer un lien de confiance avec ces personnes rend le Musée plus sensible aux réalités et aux besoins de tous ses publics et lui permet de leur offrir une expérience de visite bonifiée.

D'un musée neutre à un musée engagé

Aligné sur la nouvelle définition du musée de l'International Council of Museums, le Musée propose des expositions et des activités qui abordent des enjeux universels et des réalités actuelles comme l'environnement ou la diversité. Au-delà de la contemplation des œuvres et du plaisir que procure l'art, nous souhaitons inviter nos visiteurs à la réflexion.

D'un musée intellectuel à un musée émotif et sensible

Nous expérimentons de nouvelles approches misant sur les émotions et les sens. Qu'il s'agisse de dispositifs numériques, de scénographies distinctives ou encore de médiations tactiles ou olfactives, l'objectif est d'offrir à nos visiteurs une expérience sensible et immersive de l'art.

D'un musée classique à un musée innovant

Notre volonté d'être reconnus pour notre créativité et notre audace a mené à la mise sur pied d'un incubateur d'innovations muséales qui a fait émerger de nombreux projets inédits et excitants. Une véritable culture d'innovation caractérise maintenant nos équipes, qui ne cessent de nous surprendre.

D'un musée efficace à un musée performant

Nous avons multiplié les interventions pour améliorer notre performance : attention accrue portée aux données et aux résultats, modernisation de notre infrastructure et de nos outils technologiques, création d'un tableau de bord pour surveiller nos indicateurs critiques. Cette volonté d'efficacité s'affirme à tous les niveaux et dans tous les domaines de notre organisation.

En terminant, je salue l'engagement des équipes du Musée à l'égard de cette institution qui continue résolument de grandir. Je remercie mes collègues du conseil d'administration et j'exprime notre gratitude à l'ensemble des partenaires du Musée. Des remerciements particuliers s'adressent au ministère de la Culture et des Communications, à la Ville de Québec et au Secrétariat à la Capitale-Nationale, qui appuient financièrement nos actions. Enfin, un immense merci à notre communauté et à nos visiteurs de partager notre rêve de rendre l'art accessible à tous et toutes.

Christiane Germain, CM, CQ

Présidente du conseil d'administration



Mot du directeur général



M. Jean-Luc Murray,
directeur général du Musée.

Remue-ménage muséal

Bien malin qui aurait pu prédire ce que la dernière année réservait au monde muséal. Alors que la pandémie se résorbait, optimisme délirant et pessimisme prudent se côtoyaient. Finalement, tout le monde avait un peu raison. En analysant divers rapports, on constate que, même si certains musées retrouvent leur achalandage pré-pandémie, ce n'est pas le cas pour la majorité. En 2022-2023, nous avons accueilli 229 044 personnes, soit environ 60 % de notre fréquentation annuelle d'avant 2020. Selon les données disponibles, ce pourcentage de rattrapage est similaire à celui des musées d'art canadiens et américains. Fait positif, cela représente une légère amélioration par rapport à 2021-2022 (205 010 personnes). Nous tentons de valider diverses hypothèses susceptibles d'expliquer ce résultat (la moyenne d'âge plus élevée de nos visiteurs, les changements d'habitude dans la pratique culturelle, l'inflation, la fermeture de trois pavillons en amont des travaux de l'espace Riopelle, etc.), afin de poser les actions appropriées pour attirer un public toujours plus nombreux.

En prévision de la construction de l'espace Riopelle, d'importants travaux sont déjà engagés. La fermeture au public de trois pavillons a lancé le démontage de plusieurs salles d'exposition et le retour des œuvres dans les réserves. Des entrepôts temporaires ont été aménagés pour mettre à l'abri les pièces de collection fragiles. Des centaines de boîtes de documents ont été regroupées dans notre nouveau centre d'archives. Cette entreprise colossale et délicate, toujours en cours, vise à dégager les lieux et à sécuriser les œuvres avant que ne débutent les travaux de construction. Nos espaces et ateliers éducatifs du pavillon Charles-Baillairgé étant inaccessibles jusqu'en 2025, nous avons transformé des sections du pavillon Pierre Lassonde en vestiaire, en salle de lunch et en ateliers afin de maintenir les visites scolaires, les activités famille et les projets d'engagement dans la communauté. Pour répondre aux besoins de ces clientèles, notre équipe de la médiation a imaginé l'exposition *Nous*, qui regroupe des œuvres phares de nos collections. Présentée au deuxième étage du pavillon Pierre Lassonde, cette exposition originale invite à la réflexion sur de grands enjeux humains. Il fallait aussi s'activer pour finaliser la conception de nouveaux espaces de travail situés au quatrième étage du pavillon Charles-Baillairgé et qui accueilleront 40 collègues devant être déplacés. En parallèle, nous déployons tous les efforts nécessaires pour offrir une expérience inoubliable à nos visiteurs. Grâce à la débrouillardise et à l'inventivité de nos équipes, les expositions à venir seront diversifiées et attractives. Pour les prochaines années, le Musée national des beaux-arts du Québec, bien installé dans le pavillon Pierre Lassonde, fourmillera d'animation et de vie.

Malgré ce contexte exigeant, nous sommes restés concentrés sur nos grands chantiers institutionnels. Notre volonté d'innover s'est incarnée dans le prototypage et les tests de dispositifs faisant partie de la phase 2 de notre incubateur d'innovations muséales. L'agent conversationnel Alice, qui mise sur la reconnaissance vocale et fournit des réponses aux questions qu'on lui pose sur une œuvre, a enthousiasmé les personnes qui en ont fait l'expérience. Du côté des technologies de l'information, nos réalités s'améliorent et contribuent à des gains d'efficacité et de productivité. Des avancées dans la collecte et le traitement des données nous aident à mieux connaître et servir nos visiteurs. Afin d'être plus performants, nous mettons l'innovation et la collaboration au cœur de nos pratiques. Nous documentons et optimisons nos processus de travail. Nous surveillons l'évolution de notre capacité organisationnelle grâce au développement de nouveaux outils, tel un tableau de bord regroupant nos indicateurs stratégiques. Ces efforts constants nous permettent de mener le grand

► Des visiteurs empruntent le grand escalier du pavillon Pierre Lassonde lors d'un des très courts 5@9 du MNBAQ.

projet de l'espace Riopelle et de maintenir nos opérations tout en minimisant les impacts pour nos visiteurs.

Évoluant dans ce vaste remue-ménage, nos équipes se dévouent et se surpassent. Je leur témoigne toute mon admiration et ma gratitude. Merci à mes collègues gestionnaires pour leur professionnalisme, leur résilience et leur passion. Merci également aux membres de notre conseil d'administration pour leur ouverture et leur engagement. Un merci particulier à Christiane Germain et à Frédéric Gascon, présidente et vice-président du conseil, ainsi qu'aux personnes à la tête des différents comités pour leurs encouragements et leurs judicieux conseils. Merci enfin à l'ensemble de nos partenaires : nous leur sommes reconnaissants de partager et de soutenir nos ambitions d'aujourd'hui et de demain.

Jean-Luc Murray
Directeur général

L'espace Riopelle : un rêve qui se réalise

En 1956, le Musée faisait l'acquisition d'une première œuvre de Jean Paul Riopelle, peinte vers la même année et portant un titre évocateur : *Perce-neige*. Depuis, notre relation avec l'artiste a été soutenue et passionnée. D'ici quelques années, un nouvel espace consacré à Riopelle enrichira notre complexe muséal et permettra de présenter en permanence des œuvres du maître québécois, dont le nom résonne partout dans le monde.



© Les Architectes FABG

Le don au Musée de 69 œuvres majeures de l'artiste par les collectionneurs Michael Audain et Pierre Lassonde, membres de la Fondation Riopelle, est à l'origine du projet. La construction de ce nouveau lieu est rendue possible grâce à la confiance et au soutien financier des mécènes et collectionneurs de la Fondation Riopelle, du gouvernement du Québec, de la Ville de Québec et de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.

Le territoire et la nature ont été au cœur du travail de Jean Paul Riopelle. L'artiste a dit : « Je ne tire pas de la nature, je vais vers la nature. » Riopelle nous communique la puissance et l'immensité du territoire. Son œuvre est identitaire pour les Québécois. Situé dans un cadre naturel exceptionnel chargé de sens et d'histoire, entre deux bâtiments historiques (les pavillons Charles-Baillairgé et Gérard-Morisset) et à proximité d'un édifice contemporain (le pavillon Pierre Lassonde), l'espace Riopelle offrira des points de vue spectaculaires sur son environnement. L'architecture esthétique et intimiste imaginée par Éric Gauthier, de la firme Les Architectes FABG, procurera aux œuvres de l'artiste un écrin à leur mesure et incitera à la contemplation et à la réflexion.

L'espace Riopelle comportera, réparties sur trois niveaux, des salles d'exposition de grande qualité et des aires publiques invitantes et fonctionnelles. Au rez-de-chaussée, une salle accueillera des expositions et des événements proposant des regards inédits et innovants sur l'art de Riopelle. Au premier niveau, une immense salle mettra en lumière les trésors de notre collection Riopelle dans une muséographie sensible privilégiant la proximité et l'intimité avec les œuvres.



© Les Architectes FABG

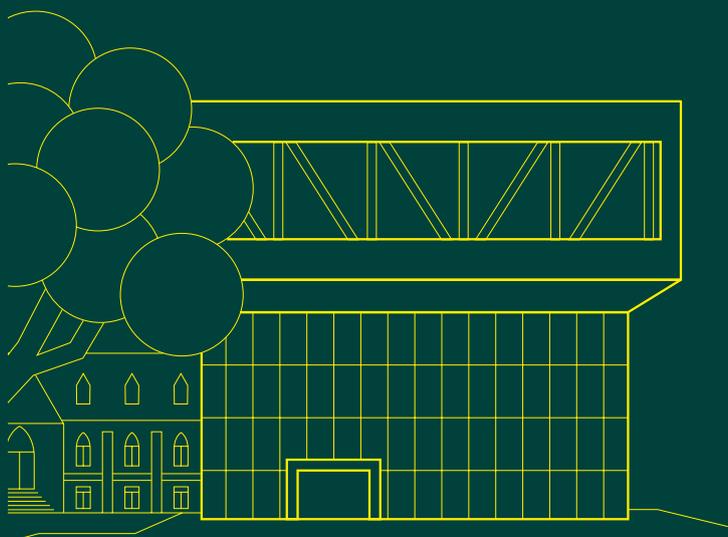
Cette salle communiquera avec le pavillon Gérard-Morisset, qui présente un vaste panorama de l'art québécois. Le second niveau sera entièrement réservé au chef-d'œuvre *L'Hommage à Rosa Luxemburg* (1992), une fresque de plus de 40 mètres de longueur, et donnera accès à une terrasse extérieure offrant une vue imprenable sur le fleuve. Des sculptures de l'artiste habiteront les aires publiques et les espaces extérieurs. Situé au cœur du complexe muséal, l'espace Riopelle, avec son hall d'entrée et ses services pour les groupes, sa billetterie, son vestiaire, son café et ses autres aménagements et équipements permettant la tenue d'une multitude d'activités, sera une véritable plaque tournante animée et conviviale.

L'ajout d'un lieu de diffusion permanent de l'œuvre de Riopelle contribuera à l'affirmation de la dimension identitaire du Musée, qui conserve et met en valeur l'art québécois tout en présentant de grandes expositions d'art international dans le pavillon Lassonde. La localisation de l'espace Riopelle, au carrefour de nos différents pavillons, facilitera l'orientation et le déplacement de nos visiteurs. Son architecture distinctive participera à la visibilité et à la lisibilité du complexe muséal. Ce nouvel espace constituera une vitrine du savoir-faire et de l'excellence de nos équipes à travers une expérience muséale mémorable misant sur des pratiques novatrices, des dispositifs numériques et une approche originale interpellant les émotions et les sens.

Depuis l'annonce du lauréat du concours international d'architecture en septembre 2022, les professionnels de la firme FABG, la firme d'ingénierie SNC-Lavalin, le gestionnaire de projet CIMA+, les équipes du Musée et les experts associés au projet, notamment la Société québécoise des infrastructures, sont à pied d'œuvre. Un processus de conception intégrée a permis de raffiner le concept architectural initial afin qu'il réponde plus étroitement aux besoins du Musée. L'élaboration des plans progresse et le projet se nuance et se précise dans le respect de l'échéancier fixé, qui prévoit l'ouverture du nouvel espace Riopelle entre la fin de 2025 et le début de 2026.

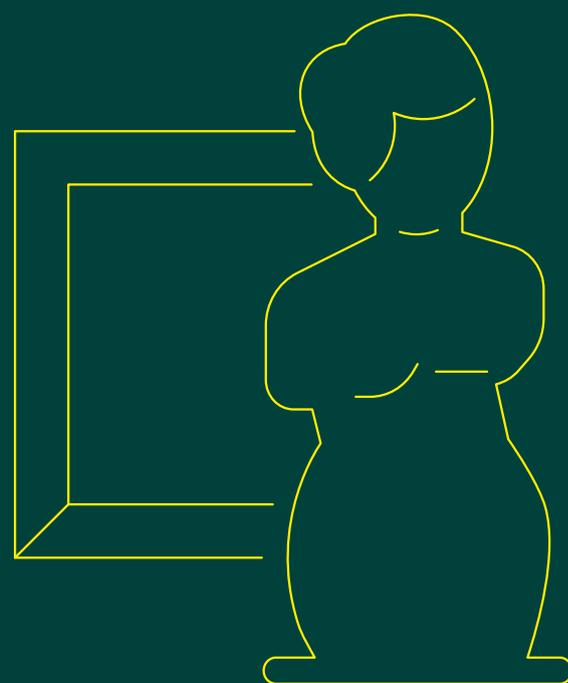
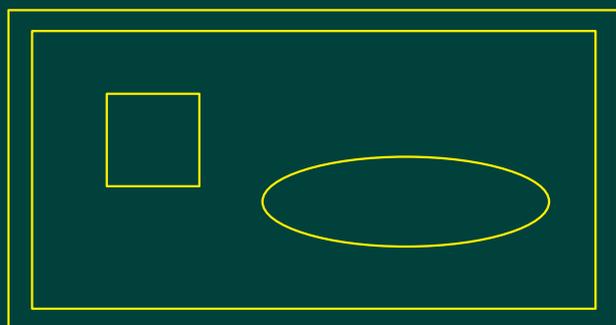
Dans les années 1980, Riopelle visitait l'ancienne prison des plaines d'Abraham (aujourd'hui le pavillon Charles-Baillairgé) avec la volonté d'y établir sa Fondation. Il imaginait celle-ci comme un lieu de création et de diffusion de l'art. Au grand désarroi de l'artiste, ce projet ne s'est pas concrétisé. Plus de 40 ans plus tard, Riopelle serait heureux de constater que son rêve se réalisera enfin, juste à côté. Il se réjouirait aussi de croiser les milliers d'élèves, de familles, de membres de groupes communautaires et d'adultes qui fréquenteront les ateliers de création de notre futur centre d'innovation et d'éducation artistique, installé, comme il l'avait souhaité, dans l'ancienne prison des Plaines.

L'année 2022-2023 en bref



229 044
VISITEURS

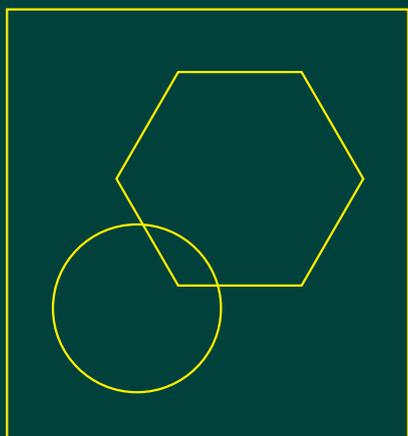
25
EXPOSITIONS



13 678

MEMBRES

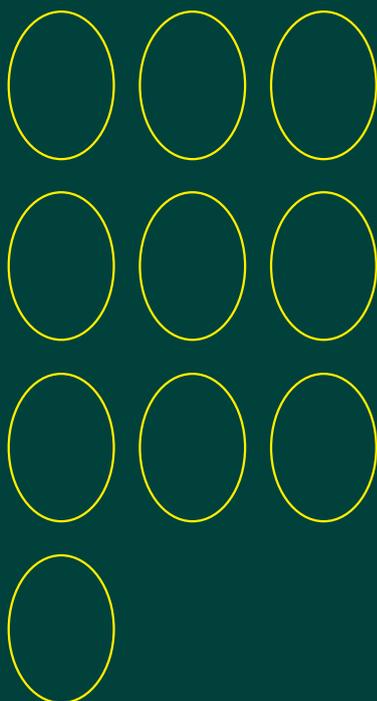
LES COLLECTIONS



76 acquisitions
de pièces de collection

4 665

artistes représentés
dans les collections



10 nouveaux
artistes ayant fait
leur entrée dans
les collections

LES ACTIVITÉS

39 645

participants aux
activités éducatives
et culturelles

L'ÉQUIPE

171

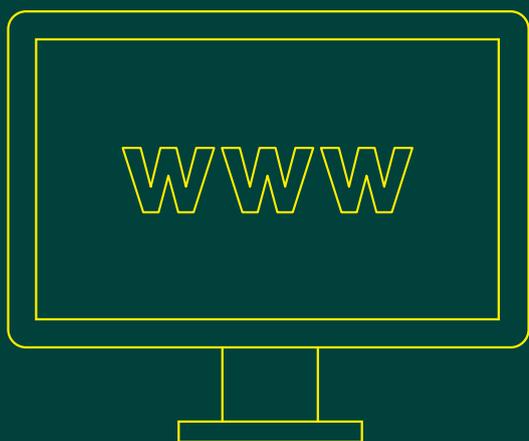
EMPLOYÉS

PLUS DE

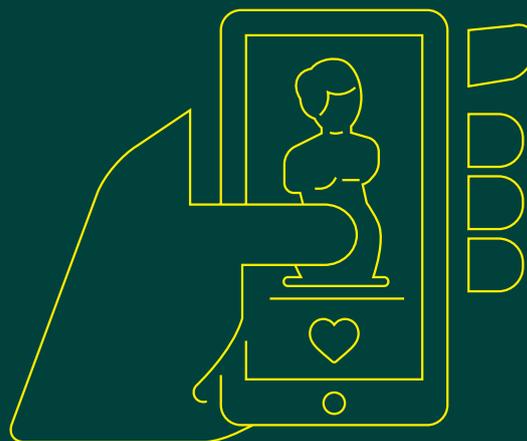
1 000

GÉNÉREUX DONATEURS AU MUSÉE ET À SA FONDATION

LE NUMÉRIQUE



727 524 visiteurs
sur le site Web du Musée



26,6 M d'impressions
sur l'ensemble de nos plateformes

LES EXPOSITIONS

Entre expositions et préparatifs

En 2022, le Musée a présenté une vingtaine d'expositions en simultanément à travers ses différents pavillons. Plusieurs d'entre elles mettaient bien sûr à l'honneur nos collections, mais la programmation comptait aussi des expositions temporaires de durée variable. Parmi ces dernières, deux productions d'envergure déployées dans le pavillon Pierre Lassonde ont mis en valeur le travail de nos chercheurs.

Proposée à l'été, l'exposition *America. Entre rêves et réalités* était le fruit d'un agréable partenariat avec le Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, à Washington. En collaboration avec Katherine Markoski, commissaire invitée par le Hirshhorn, André Gilbert, commissaire d'exposition au Musée, a sélectionné des œuvres percutantes autour de thématiques illustrant comment les artistes ont contribué à définir le rêve américain et à le réinventer au gré des bouleversements sociaux et culturels de leur histoire. L'exposition réunissait de nombreux créateurs, de grandes figures de l'art américain dialoguant avec des noms moins connus. Elle abordait notamment des questions d'identité individuelle et collective et présentait des pratiques engagées, en phase avec les événements marquants des ^{xx}e et ^{xxi}e siècles.

Inaugurée à l'automne suivant, l'exposition *Evergon. Théâtres de l'intime* s'inscrivait dans une série de chantiers d'art québécois qui proposent des regards fouillés sur des représentants majeurs de notre histoire de l'art. Nourrie par les recherches de Bernard Lamarche, conservateur de l'art actuel au Musée, cette importante exposition couvrait l'ensemble de la carrière de l'artiste. La production d'Evergon comporte nombre d'œuvres saisissantes, dont les immenses polaroids en couleurs des années 1980, pour lesquels il a été internationalement reconnu. Primés, ses travaux en holographie ont aussi été salués par la critique et plusieurs institutions artistiques dans le monde. Quant à sa série sur Margaret, sa mère, elle a renouvelé la représentation du corps vieillissant, contribuant à son tour à la notoriété de l'artiste. Evergon a reçu l'un des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques au printemps 2023.

Exceptionnellement, le Musée a maintenu cette dernière exposition à l'affiche pendant une période de six mois afin d'accroître son rayonnement auprès des personnes de passage dans la ville. L'institution se relève encore des effets de la pandémie sur sa programmation d'expositions. De nouveaux modèles voient le jour, puisque l'équipe explore différentes avenues pour dynamiser l'offre tout en réalisant les travaux préparatoires à la construction du futur espace Riopelle. En conséquence, le personnel du Musée a procédé, durant cette période, à la fermeture de trois pavillons au public et au démantèlement des expositions suivantes :

- Jean Paul Lemieux. *De silence et d'espace*
- Alfred Pellán. *Le rêveur éveillé*
- Fernand Leduc. *Peintre de lumière*
- Jean Paul Riopelle. *Métamorphoses*
- David Altmejd. *The Flux and the Puddle*
- *350 ans de pratiques artistiques au Québec*, salle Revendiquier
- Doyon-Rivest. *Pavlova*
- Jordi Bonet. *À l'occasion du 50^e anniversaire du Grand Théâtre de Québec*
- Manasie Akpaliapik. *Univers inuit. La collection Raymond Brousseau*
- Stanley Février. *Menm vye tintin. Les vies possibles*
- *Comment ça va?*

America

Entre rêves et réalités

La collection du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden



Du 9 juin
au 11 septembre 2022

Présenté en exclusivité à Québec, ce vaste panorama de l'art américain des XX^e et XXI^e siècles regroupait une centaine d'œuvres – peintures, sculptures, photographies et vidéos – tirées de la collection du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden (Washington, DC), le musée national d'art moderne de la Smithsonian Institution.



Plus de 80 artistes différents, dont plusieurs parmi les plus célèbres du XX^e siècle, étaient représentés dans l'exposition : Louise Bourgeois, Willem De Kooning, les Guerrilla Girls, Edward Hopper, Arthur Jafa, Ana Mendieta, Louise Nevelson, Isamu Noguchi, Jackson Pollock, Lorna Simpson, Andy Warhol et bien d'autres encore. La sélection comprenait une proportion importante d'œuvres réalisées par des femmes et des Afro-Américains et tenait compte des derniers développements de l'art contemporain. Cet ensemble exceptionnel voulait montrer l'impact de l'histoire sociale et culturelle sur la création artistique aux États-Unis, de 1910 à aujourd'hui. À travers des thèmes comme l'imaginaire du territoire, le spectacle de la vie quotidienne, les révolutions technologiques et les enjeux de la mondialisation, l'exposition décrivait notamment comment les artistes ont contribué à définir et à réinventer le rêve américain. Elle mettait aussi en valeur des œuvres féministes et engagées, incarnant diverses expériences citoyennes ou considérant l'art comme un agent de changement.

HIRSHHORN
Smithsonian

La programmation éducative et culturelle

Les moyens de médiation mis en œuvre pour accompagner l'exposition *America. Entre rêves et réalités* ont misé sur l'échange et l'ouverture et fait appel à d'importants collaborateurs. Des activités de découverte, d'expérimentation et d'engagement des visiteurs ont favorisé la discussion autour de thèmes abordés dans l'exposition, tels la reconnaissance des droits civiques, le féminisme ou le rêve américain. La présentation du spectacle *Rêves américains* de Thomas Hellman, véritable voyage littéraire, musical et historique, a pour sa part permis au public de se plonger dans l'univers de l'exposition par le chant et la parole.

Les guides-animateurs ont offert trois visites différentes de l'exposition, portant chacune sur une thématique spécifique : « Célébrité », « Secrets d'atelier » et « Histoire et politique ». Chaque visite a ainsi proposé une manière distincte d'aller à la rencontre d'artistes qui se sont inspirés de l'identité américaine, tout en contribuant à la façonner à travers leurs œuvres.

Le parcours audio de l'exposition explorait quant à lui les périodes marquantes de l'histoire américaine des ^{xx}e et ^{xxi}e siècles pour mieux replacer les œuvres exposées dans leur contexte de création. L'audioguide évoquait les événements saillants par l'entremise de capsules informatives, conçues en collaboration avec Christophe Cloutier-Roy, directeur par intérim de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand.



La publication

Ample survol de l'art américain des cent dernières années, ce catalogue comprend sept chapitres rédigés par les deux commissaires, Katherine Markoski et André Gilbert. Correspondant aux grandes sections de l'exposition, ces chapitres en approfondissent les thèmes et reproduisent les œuvres exposées qui s'y rattachent. Chaque reproduction est accompagnée d'une notice décrivant en détail l'approche de l'artiste et l'œuvre illustrée. L'ouvrage inclut également un essai de Stéphane Aquin, conservateur en chef du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden de 2015 à 2020, qui retrace l'historique de la collection de l'institution afin d'éclairer le contexte général de la présentation.

«
Dès les premiers pas dans la salle du pavillon Pierre Lassonde, l'ampleur des tableaux est frappante.

» – Tanya Beaumont, *ICI Radio-Canada*





Du 20 octobre 2022
au 23 avril 2023

Icône culturelle du Canada, militant gai de la première heure, Evergon a mené sur plus de 50 ans une carrière signalée par une recherche photographique, technologique et esthétique audacieuse. Son imagerie forte, toujours émouvante, parfois irrévérencieuse, à la fois politique et sensualiste, remue des questionnements fondateurs sur l'identité sexuelle. Evergon a revisité avec une rare vitalité les genres du portrait, du paysage et du nu, secouant les perceptions trop arrêtées.



Attendue, saluée par la critique, la rétrospective de cet artiste phare, né en 1946, couvrait l'ensemble de sa carrière, de 1971 à aujourd'hui, dans une volonté de placer sa production sous une lumière actuelle. Plus de 200 œuvres ont été réunies pour la première fois afin de présenter ce personnage haut en couleur et son travail à plusieurs visages. En une quinzaine de sections explorant les différentes identités artistiques de ce photographe chevronné, *Evergon. Théâtres de l'intime* a fait ressortir ce qui peut résonner en chacun de nous. Les thématiques de l'intimité et de son inverse, l'extimité – cette révélation de l'intime dans la sphère publique –, ont guidé les visiteurs à la rencontre d'une large gamme d'émotions et de réalités, comme l'amour, le désir, le vieillissement, la dignité et la diversité des corps.

La programmation éducative et culturelle

Le contenu dense et percutant de l'exposition *Evergon. Théâtres de l'intime* a inspiré au Musée une programmation culturelle riche et variée. Le cycle de projections cinématographiques *Échos d'Evergon*, imaginé par le commissaire indépendant en cinéma et en art médiatique John Blouin, proposait trois séries de films autour de thématiques en résonance avec l'œuvre d'Evergon : « Matière photographique », « Mythologie, fluidité et identité » et « Poétique du tableau vivant ». Les films choisis regroupaient tant des classiques de l'histoire du cinéma que des productions plus récentes.

Plusieurs 5@9 du MNBAQ ont eu lieu en marge de la rétrospective. Au cours de ces soirées feutrées et désinvoltes, des artistes en improvisation, en danse, en musique et en performance ont été invités à se produire en s'inspirant librement du travail d'Evergon.



© Evergon

«

Avec quelque 230 œuvres, l'exposition est une véritable aventure picturale.

» – Sandra Godin, *Le Journal de Québec*

Que ce soit en compagnie du commissaire de l'exposition ou avec notre équipe de guides-animateurs, les visiteurs ont pu découvrir l'univers fascinant d'Evergon à travers des parcours didactiques fouillés et laissant volontiers place à la discussion. Des conférences sur l'artiste et sur la photographie ont également attiré un public nombreux.

Enfin, une magnifique soirée consacrée au legs d'Evergon aux jeunes générations de créateurs a permis de mesurer l'importance de son œuvre et l'ampleur de l'héritage qu'il laisse à l'histoire de l'art canadien.



La publication

Ce catalogue retrace le parcours d'Evergon depuis les premiers essais d'un artiste encore aux études jusqu'à ses œuvres les plus récentes, alors qu'il se remet à travailler avec des modèles après une interruption de quelques années. Cette traversée en images est entrecoupée par des textes de Mark Clintberg, Anne-Marie Dubois, [M] Dudeck, David Elliott et Sarah Milroy. Chacun à sa manière, ces auteurs nous font découvrir un aspect de la pratique de l'artiste : son rôle de mentor, sa vivacité créatrice, ses liens avec le cinéma, la nature queer, avérée, de son travail et l'importance de la figure maternelle dans son œuvre. Le commissaire de l'exposition et codirecteur de la publication, Bernard Lamarche, aborde quant à lui l'art d'Evergon à partir des notions d'intimité et d'extimité.

Comment ça va?

Exposition de la médiation



Du 21 avril 2022
au 8 janvier 2023

Mettant en valeur les bienfaits de la création sur la santé mentale, l'exposition *Comment ça va?* présentait des gravures réalisées lors d'ateliers de médiation avec des groupes communautaires.



Papy (Clément Gravel), *Regret*, 2022, acrylique sur panneau de bois pressé, 109 x 76,2 cm. Avec l'aimable autorisation de l'artiste

En parallèle, les œuvres de Clément Gravel, alias Papy, révélaient la résilience de cet homme de plus de 95 ans, qui a amorcé sa carrière d'artiste en 2016, alors qu'il était au chevet de son épouse malade. Ce contact avec la création a participé à son processus de deuil. À l'occasion de cette exposition réconfortante, des activités de bien-être destinées au grand public ont été lancées. Ainsi, le Musée s'offre désormais comme un lieu de ressourcement, où prendre un temps d'arrêt et d'introspection grâce au yoga-art, à la méditation en salle ou aux Visites velours.

«
Cette exposition s'inscrit dans un désir d'ajouter une dimension humaine à l'expérience du MNBAQ.

» – Denis Wong, *ICI Radio-Canada*

Lumière sur l'art

Exposition hors Musée

Édition 2022-2023 Métamorphoses



Du 15 novembre 2022
à novembre 2023

Le renouvellement de *Lumière sur l'art* figure toujours parmi les joies de l'automne dans le quartier Montcalm, à Québec. La huitième édition du parcours a pris une dimension spéciale cette année, puisqu'elle a été confiée à la photographe et médiatrice culturelle Débora Flor et réalisée en collaboration avec les artistes du programme Vincent et moi, dont la mission est de soutenir l'engagement artistique de personnes vivant avec une problématique de santé mentale.



Intitulée *Métamorphoses*, la série de 34 abat-jours produite par Débora Flor à la suite d'ateliers de groupe laisse place à toute la sensibilité des participants. Le résultat est touchant et marqué par les valeurs d'inclusion et de partage qui animent à la fois le Musée national des beaux-arts du Québec et Vincent et moi.

LISTE DES EXPOSITIONS

En cours en 2022-2023

Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace

Du 20 février 2014 au 3 avril 2022

Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Alfred Pellan. Le rêveur éveillé

Du 20 février 2014 au 3 avril 2022

Commissariat : Eve-Lyne Beaudry et Marie-Ève Beaupré, MNBAQ

Fernand Leduc. Peintre de lumière

Du 20 février 2014 au 3 avril 2022

Commissariat : Paul Bourassa, MNBAQ

Jean Paul Riopelle. Métamorphoses

Du 20 février 2014 au 3 avril 2022

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec

Depuis le 24 juin 2016

Nouveaux accrochages en septembre 2021 et en mars 2022

Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Arts décoratifs et design du Québec

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Paul Bourassa

Art inuit. La collection Brousseau. Ilppunga

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Heather Igloliorte, Université Concordia, Montréal, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Jean Paul Riopelle. L'Hommage à Rosa Luxemburg

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

David Altmejd. The Flux and the Puddle

Du 24 juin 2016 au 8 janvier 2023

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

350 ans de pratiques artistiques au Québec

Du 15 novembre 2018 au 8 janvier 2023

Nouvel accrochage en mars 2022

Commissariat : Anne-Marie Bouchard, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Doyon-Rivest. Pavlova

Du 25 octobre 2019 au 8 janvier 2023

Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Mimésis – Première édition

Du 13 mars 2021 au 8 janvier 2023

Commissariat : Anne-Marie Bouchard et Marie-Hélène Raymond, MNBAQ

Jordi Bonet. À l'occasion du 50^e anniversaire du Grand Théâtre de Québec

Du 27 mai 2021 au 8 janvier 2023

Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Manasie Akpaliapik. Univers inuit. La collection Raymond Brousseau

Du 18 juin 2021 au 8 janvier 2023

Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Stanley Février. Menm vye tintin. Les vies possibles

Prix MNBAQ en art actuel

Du 9 décembre 2021 au 23 octobre 2022

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

Manif d'art 10 – La biennale de Québec. Les illusions sont réelles

Du 19 février au 24 avril 2022

Organisée en collaboration avec Manif d'art, Québec

Commissariat : Steven Matijcio, Blaffer Art Museum, Houston, Texas, États-Unis

Les énergies latentes. Paul-Émile Borduas au présent. La donation de Michael J. Audain et de Yoshiko Karasawa

Du 24 février au 1^{er} mai 2022

Commissariat : Anne-Marie Bouchard, MNBAQ

Guérir. L'expérience du sanatorium

Du 24 mars 2022 au 8 janvier 2023

Organisée dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'Université Laval, Québec

Commissariat : Énya Kerhoas, Université Laval, en collaboration avec Anne-Marie Bouchard, MNBAQ

Mimésis – Deuxième édition

Depuis le 31 mars 2022

Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, Justine Boulanger et Marie-Hélène Raymond, MNBAQ

Inaugurées en 2022-2023

America. Entre rêves et réalités. La collection du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden

Du 9 juin au 11 septembre 2022

Organisée en collaboration avec le Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, Washington, DC, États-Unis

Commissariat : Katherine Markoski, Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, et André Gilbert, MNBAQ

Evergon. Théâtres de l'intime

Du 20 octobre 2022 au 23 avril 2023

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

Expositions de la médiation

Les presque-iles – Galerie famille

Du 7 juillet 2021 au 23 octobre 2022

Commissariat : Delphine Egesborg, MNBAQ

Comment ça va?

Du 21 avril 2022 au 8 janvier 2023

Commissariat : Sophie Lessard-Latendresse, MNBAQ

Expositions hors Musée

Lumière sur l'art – Édition 2021-2022. Diane Obomsawin

Parcours sur l'avenue Cartier, Québec

Du 10 novembre 2021 au 10 octobre 2022

Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec

Commissariat : Kasia Basta, MNBAQ

Lumière sur l'art – Édition 2022-2023. Métamorphoses

Parcours sur l'avenue Cartier, Québec

Du 15 novembre 2022 à novembre 2023

Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec, l'artiste Débora Flor et les artistes du programme Vincent et moi

Commissariat : Kasia Basta, MNBAQ

LISTE DES PUBLICATIONS

Catalogues d'exposition

Menm vye tintin

Sous la direction de Jonathan Demers et de Bernard Lamarche

Par Nuria Carton de Grammont, Bernard Lamarche et Stéphane Martelly

Catalogue bilingue

En coédition avec le Musée d'art contemporain des Laurentides

128 pages – 66 illustrations

ISBN 978-2-550-91174-6

Manif d'art 10 – La biennale de Québec. Les illusions sont réelles

Sous la direction d'Ambré Sibuet-Masson et de Daoud Najm

Par Jonathan Allen, Virginie Brunet-Asselin, Maxime Coulombe, Michelle Drapeau, Véronique Hudon, Steven Matijcio et Skawennati

Catalogue bilingue

En coédition avec Manif d'art

192 pages – 95 illustrations

ISBN 978-2-551-26765-1

America. Entre rêves et réalités

Sous la direction d'André Gilbert

Par Stéphane Aquin, André Gilbert et Katherine Markoski

152 pages – 113 illustrations

ISBN 978-2-550-91700-7

Evergon. Théâtres de l'intime

Sous la direction de Bernard Lamarche et de Daoud Najm

Par Mark Clintberg, Anne-Marie Dubois, [M] Dudeck, David Elliott, Bernard Lamarche et Sarah Milroy

Catalogue bilingue

237 pages – 168 illustrations

ISBN 978-2-550-92423-4

Autres publications

Avancer. Rapport d'activités 2021-2022. Musée national des beaux-arts du Québec

128 pages – 95 illustrations

ISSN 1708-6094 (imprimé)

ISSN 1708-6108 (en ligne)

ISBN 978-2-550-92421-0 (imprimé)

ISBN 978-2-550-92422-7 (en ligne)

LES COLLECTIONS

Les acquisitions

En 2022-2023, conformément à sa mission, le Musée national des beaux-arts du Québec a enrichi de pièces de choix les quatre grandes divisions de sa collection permanente. Au total, 75 œuvres de 43 artistes différents ont été acquises.

Dans la collection d'art ancien (avant 1900), mentionnons principalement l'entrée de tableaux de Théophile et d'Eugène Hamel et de la *Nature morte au verre de laboratoire* (vers 1899) d'Ozias Leduc. Il convient aussi de souligner l'attention portée à la diversité linguistique des artistes représentés dans la collection nationale à travers l'acquisition, sous forme de dépôt avec promesse de don, de deux portraits attribués au pinceau de Henry Daniel Thielcke.

En art moderne (1900 à 1949), le Musée a continué d'accorder une attention particulière à l'accroissement de la représentation des artistes femmes dans sa collection, en misant notamment sur des œuvres de Lucyl Martel (*Nature morte au melon*, 1950) et de Simone Hudon (*La Sainte Famille*, vers 1938). De ce point de vue, une reconnaissance toute spéciale doit être exprimée à Susan R. Kilburn, à qui le Musée doit la généreuse donation de la toile *Charrette de bois, marché Saint-Roch, Québec*, réalisée vers 1925 par Kathleen Moir Morris, membre importante du Groupe de Beaver Hall, qui a accueilli dans ses rangs plusieurs femmes peintres et contribué à donner une nouvelle impulsion à la vie artistique de Montréal au début des années 1920.

Non moins exceptionnelle est la donation, par Maurice Jodoin et Franceline Fortin, de *Dernier Colloque avant la Renaissance*, peint en 1949 par Paul-Émile Borduas, figure incontournable de la modernité québécoise. Soulignons enfin que la collection d'art moderne s'est aussi enrichie de deux huiles d'artistes du Groupe des sept, soit *Split Rock, Georgian Bay* (1912) de J. E. H. MacDonald et *Mountain East of Maligne Lake* (1924) de Lawren Stewart Harris.

C'est la collection d'art contemporain (1950 à 2000) qui a connu la plus forte croissance en 2022-2023. De façon générale, le développement de cette collection s'est orienté vers des formes d'acquisitions remettant en question les fondements et les modalités traditionnels du collectionnement. Dans cette perspective, le Musée a notamment acquis cette année divers protocoles de reconstitution (Françoise Sullivan, *Maquette pour « Portraits de personnes qui se ressemblent »*, 1971-1972; Jana Sterbak, *Chair Apollinaire*, 1996, version de 2015) et des vidéogrammes couleur permettant de garder trace d'une performance (Françoise Sullivan, *Promenade à Greve in Chianti avec mes quatre garçons*, 1975). Il a de plus intégré à sa collection deux occurrences d'une même œuvre exécutées à des moments différents par un même créateur (Claude Tousignant, *Le Lieu de l'infini*, versions de 1956 et de 1969).

De façon plus spécifique, on ne saurait passer sous silence l'achat de *Heterodoxy Mask* (1984) de Robert Holland Murray, artiste afro-américain qui n'était toujours pas représenté dans la collection permanente du Musée. Constituée d'un assemblage d'objets et de matériaux trouvés (bois peint, métal, ciment fondu) reconfigurés sous la forme d'un masque, l'œuvre incite à une relecture plus esthétique que rituelle de ce thème.

Du côté de l'art actuel (2000 à ce jour), la collection du Musée, institution engagée, s'est enrichie de propositions artistiques interrogeant de manière critique une multitude d'enjeux sociopolitiques de notre temps : modalités d'enregistrement des

connaissances (Nicolas Baier, *Neurones 3*, 2013), questionnements et positionnements identitaires (Stanley Février, *La Clairvoyance*, 2014), politiques du rapport au corps (Chloë Lum et Yannick Desranleau, *The Garden of a Former House Turned Museum, Song 6: What Are the Powers of a Ghost?*, 2019-2022), politiques internationales (Myriam Dion, *Angelica Choc and Rosa Elbira Coc Ich Guatemala Sunday April 3*, 2016) et monétaires (Cooke-Sasseville, *Valeur refuge*, 2010), gestion du territoire (Richard Ibgby & Marilou Lemmens, *L’Affaire Louis Robert*, 2020).

Dans leur ensemble, ces acquisitions remarquables se situent à la croisée des préoccupations d’un musée fier de collectionner et de conserver l’art québécois, ouvert sur le monde et désireux d’agrandir la collection nationale en fonction d’orientations en phase avec les valeurs bien vivantes et actuelles de diversité et d’inclusion.

La valeur totale des acquisitions de la dernière année s’élève à près de 2,7 millions de dollars, dont un investissement de près de 445 000 \$ pour des achats, lequel inclut une importante contribution de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.

Attribué à Pier Leone Ghezzi

Joseph-François Lafitau,
missionnaire jésuite

Vers 1720, huile sur toile, 95,5 × 72 cm
Dépôt avec promesse de don de Richard Simpson (DPD.2022.18)

À partir du milieu du ^{xix}e siècle et jusqu'à la fin du ^{xx}e, la constitution d'une galerie de portraits des héros de la Nouvelle-France va occuper des générations d'historiens et d'archivistes. Cet important élan de construction d'une mémoire collective fournira également un gain-pain à de nombreux artistes, tant en Europe qu'en Amérique du Nord. La découverte en France, à l'automne 2021, de ce portrait du jésuite Joseph-François Lafitau – dont le visage n'était connu que par une gravure faite d'après nature – se produit alors qu'une vague de décolonisation remet en question le discours officiel des institutions. Malgré cela, l'image du missionnaire hors norme que fut Lafitau trouve ici sa place parce qu'il a tissé, dans le respect et dans l'échange, des liens durables avec la communauté mohawk de Kahnawake, près de Montréal, dès 1712. Les observations anthropologiques qu'il a consignées ont aujourd'hui valeur de connaissances. Rares sont les portraits anciens de ce type peints d'après le modèle dans les collections canadiennes.



Attribués à Henry Daniel Thielcke

Portrait d'homme

Entre 1835 et 1845, huile sur toile, 77 × 64,1 cm
Dépôt avec promesse de don de Christiane Faucher et Jacques Poitras (DPD.2022.110.01)

Portrait de femme

Entre 1835 et 1845, huile sur toile, 75,9 × 63,3 cm
Dépôt avec promesse de don de Christiane Faucher et Jacques Poitras (DPD.2022.110.02)

Durant la première moitié du XIX^e siècle, la ville de Québec concentre la majeure partie de l'activité politique, judiciaire, militaire, religieuse, commerciale et artistique de la province. Une bourgeoisie éduquée et cultivée y vit et constitue, avec le clergé, la principale clientèle des peintres établis ou de passage dans la capitale. Aussi étonnant que cela puisse paraître, cette paire de portraits d'une grande qualité ne figurait dans aucun outil de recherche en histoire de l'art du Québec au moment où elle nous a été proposée, ce qui lui confère un caractère distinctif et très attractif. Des recoupements stylistiques avec d'autres portraits de femmes signés par Henry Daniel Thielcke et conservés dans des collections publiques plaident en faveur d'une attribution à cet artiste majeur de la période 1820-1850. La promesse de don dont font l'objet les deux toiles assure donc la présence dans la collection nationale d'œuvres remarquables de ce talentueux portraitiste d'origine britannique, actif à Québec pendant une vingtaine d'années.





© Succession Kathleen Moir Morris

Kathleen Moir Morris

Charrette de bois, marché Saint-Roch, Québec

1925 ou avant, huile sur toile, 46,5 × 61,2 cm
Don de Susan R. Kilburn (2022.125)

Née avec une maladie congénitale affectant sa motricité et son élocution, Kathleen Moir Morris a grandi dans un milieu familial enrichissant et ouvert. Elle développe très tôt un intérêt pour les scènes de marché (Montréal, Berthier, Québec, Ottawa), qui la séduisent par leur dynamisme, la richesse chromatique de leurs éléments visuels, la présence d'une foule grouillante et d'animaux. Réalisée vers 1925, lors d'un séjour à Québec, cette œuvre offerte en don est emblématique des préférences de la peintre. On y remarque un trait noir prononcé cerclant les figures et donnant une forte dimension graphique à la composition. Cette scène du marché Saint-Roch vient bonifier la représentation de l'artiste dans la collection du Musée, en plus d'être complémentaire d'une scène de rue dans le quartier Côte-des-Neiges, exposée dans nos salles permanentes depuis son acquisition en 2018.



Paul-Émile Borduas

Dernier Colloque avant la Renaissance

1949, huile sur toile, 47 × 56 cm
Don de Maurice Jodoin et Franceline Fortin (2022.122)

L'année 1949, qui suit celle de la publication de *Refus global*, est marquée par les déboires de Borduas, auxquels il répond par la rédaction, en février, du pamphlet *Projections libérantes*, qui paraîtra en juillet suivant. Borduas y aborde de front l'ambivalence existentielle qui l'habite entre difficultés financières et liberté chèrement acquise de peindre. En dépit du contexte anxiogène dans lequel il baigne, l'artiste produit au printemps 1949 un nombre important d'œuvres, dont *Dernier Colloque avant la Renaissance*. Cette toile est typique de la démarche quasi naturaliste de Borduas, qui se manifeste dans plusieurs compositions par la mise en valeur du ciel, de gerbes de végétaux, de falaises et de cours d'eau. Possiblement teinté d'ironie, le titre peut être interprété comme un hommage à la peinture antérieure au système de représentation du monde associé à la Renaissance, qui deviendra prépondérant dans l'histoire de l'art occidental et dont les peintres du xx^e siècle chercheront à se distancier.

Françoise Sullivan

Portraits de personnes qui se ressemblent

1971-1972, tirage 2003, épreuves numériques marouflées sur panneaux de fibre de bois,
152 x 101,1 cm (1^{er} élément), 151,8 x 101,4 cm (2^e élément)
Achat (2022.100.02)

L'acquisition de *Portraits de personnes qui se ressemblent* s'inscrit dans une volonté de mieux témoigner de la production d'art conceptuel de Françoise Sullivan, principalement réalisée alors que l'artiste vivait en Italie avec ses quatre fils, dans les années 1970.

Lors d'une visite à la Galleria Nazionale en 1971, elle découvre le *Portrait d'un jeune homme* de Lorenzo Lotto (1480-1556). Elle est saisie par le visage représenté sur le tableau et emporte avec elle une carte postale reproduisant l'œuvre. Le même jour, son fils Francis reçoit le portrait photographique pris de lui à son école en début d'année. Un lien s'établit alors dans la tête de l'artiste : dans le musée et à l'école, deux figures fort similaires sont entrées en contact avec elle. Elle associe de manière inédite l'œuvre picturale et la carte postale, l'image peinte et l'image photographique. Le transfert au noir et blanc des portraits à l'origine en couleurs a pour effet d'uniformiser leur rendu et de les rapprocher, comme si se comprimait la temporalité qui les sépare l'un de l'autre. À elle seule, cette œuvre englobe plusieurs aspects exploités par Françoise Sullivan dans son travail des années 1970, où le lien étroit entre l'art et la vie s'incarne dans des concepts impliquant la présence de sa famille et la prise en compte du temps, dans la réunion singulière du passé et du présent.



© Françoise Sullivan (Droits d'auteur Arts visuels-CARCC)

Jana Sterbak

Chair Apollinaire

1996, version 2015, pièces de viande de bœuf salée et séchée et fils de polyester
sur structure métallique, 2/2, 92,7 x 87,7 x 79,4 cm
Don anonyme avec charge (2022.123)

D'une esthétique percutante, l'œuvre *Chair Apollinaire* de Jana Sterbak représente un fauteuil grandeur nature, dont la structure de métal est entièrement recouverte de viande de bœuf séchée. Contrairement à l'usage, le revêtement du meuble n'est donc pas fait ici de cuir proprement dit – la peau de l'animal –, mais plutôt de sa chair, du tissu musculaire provenant de l'intérieur de son corps.

L'assemblage des morceaux de bœuf prend la forme d'une courtepointe dont les points de couture sont laissés apparents. Le salage préalable de la viande en accélère le séchage et transforme celle-ci en un cuir épais et rêche dont l'apparence générale n'a rien à voir avec le cuir aseptisé qui recouvre habituellement les pièces de mobilier. L'artiste parvient à détourner le meuble de son allure domestique rassurante tout autant que de la matérialité traditionnelle de l'objet d'art. Puisque le Musée devra refaire et retirer le recouvrement du fauteuil à chacune de ses expositions, l'œuvre demeure indissociable du protocole qui précise les modalités de sa reconstitution, laquelle nécessite notamment la participation d'un boucher et de plusieurs collaborateurs.



© Jana Sterbak



© Chloë Lum et Yannick Desranleau (Droits d'auteur Arts visuels-CARCC)

Chloë Lum et Yannick Desranleau

The Garden of a Former House Turned Museum

2019-2022, cinq vidéogrammes numériques couleur 16/9, anglais sous-titré en français,
1/3, 11 min 54, 3 min 34, 3 min 47, 5 min 27 et 3 min 5, sonores
Achat (2022.45.01 à 2022.45.05)

Cette création a constitué l'une des révélations de la 17^e édition de la biennale de l'image Momenta, tenue en 2021 à Montréal sous le titre *Quand la nature ressent*. Elle met en scène une correspondance chantée et dansée entre une interlocutrice contemporaine et l'écrivaine brésilienne Clarice Lispector (1920-1977), figure importante de la littérature du xx^e siècle. Les thèmes du langage, de la nature et de la maladie s'y retrouvent, ce dernier étant particulièrement cher au duo de créateurs. L'œuvre puise dans la vie végétale proliférante de Rio de Janeiro, terre d'adoption de Lispector, ainsi que dans sa correspondance, que les artistes ont découverte en menant des travaux de recherche au Brésil. Véritable comédie musicale, la vidéo tisse un chassé-croisé chanté, dansé et performé, dans lequel la ville tropicale, sa nature, sa croissance et sa détérioration sont évoquées, en même temps que nos rapports avec la mort, les objets et les mots. L'œuvre propose ainsi une épopée insolite et déstabilisante.



© Karen Tam

Karen Tam

Rococo Eyes

2021, encre de Chine, gouache, imitation de feuille d'or et gesso sur papier mâché et carton, 35,5 x 36,3 x 25,6 cm

Achat grâce à la contribution du Fonds Hamelys (2022.44)

Ce vase en papier mâché est une copie des *Vases couverts* (entre 1710 et 1725) acquis par le Musée grâce au legs Marcel Carbotte en 1989. L'artiste l'a créé après avoir été invitée à produire une installation *in situ* pour Manif d'art 10, *Les illusions sont réelles*. La décoration de l'objet imite la porcelaine Imari, avec sa palette distinctive de bleu, d'or et d'oxyde de fer rouge. Au décor floral d'origine du cartouche ont été substitués des algues, des champignons des neiges comestibles et des champignons coralliens. La végétation des bordures a pour sa part été remplacée par des pulvérisations de champignons lingzhi, signe de bon augure et symbole de longévité. Au centre du cartouche, une femme nous observe avec des jumelles. Ainsi sommes-nous regardés regardant cet objet de curiosité, ce qui ajoute au caractère amusé de l'œuvre, mais surtout à sa dimension critique du regard occidental sur des objets autrefois colonisés.

Liste des acquisitions

38

COLLECTION PERMANENTE

Arts graphiques	38
Installation	38
Peinture	38
Photographie	39
Sculpture	39
Techniques mixtes	39
Vidéo/film	40

40

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Arts décoratifs et design	40
Arts graphiques	40
Fonds	40

COLLECTION PERMANENTE

Arts graphiques

Ashoona, Pitseolak

Scène de campement, 1967, gravure sur pierre, 45/50, 24,8 × 33 cm. Don de Normande Lévesque (2022.78)

Boisvert, Gilles

Opération Déclic, 1968, sérigraphie, 89 × 59 cm. Don de l'artiste (2022.69)

Cooke-Sasseville

Valeur refuge, 2010, sérigraphie, 2/6, 56,5 × 76,8 cm (chaque élément). Don des artistes (2022.114)

Cornellier, Pierre

Happening, 1966, sérigraphie, 51,2 × 35 cm. Don de Gilles Boisvert (2022.68)

Eseemailee, Atungauyak; Tiglik, Jacoposie

Lumayu, 1979, pochoir, 26/50, 26,5 × 73,2 cm. Don de Normande Lévesque (2022.80)

Evik, Tommy

Légende de Kupak, 1977, pochoir, 41/50, 30,3 × 50,5 cm. Don de Normande Lévesque (2022.79)

Hudon, Simone

La Sainte Famille, vers 1938, aquarelle et eau-forte, 20 × 17,6 cm. Don de la collection Paul Gouin (2022.07)

Lemieux, Jean Paul

Beauport, 1944, gouache sur papier, 15,7 × 27 cm. Don de la collection Paul Gouin (2022.04)

Dimanche après-midi, 1944, gouache sur papier, 10,3 × 13,2 cm. Don de la collection Paul Gouin (2022.06)



© Succession Jean Paul Lemieux

▼
Les Dames de Sainte-Anne, 1944, gouache sur papier, 12,8 × 10,4 cm. Don de la collection Paul Gouin (2022.05)

Lemoine, Serge

Sans titre, de la série *Cosmos*, 1966, acrylique et peinture fluorescente en aérosol sur papier, 129 × 89 cm. Achat (2022.73)

Le Zirmate à La Guillotine, 1966, sérigraphie, 50,9 × 36,1 cm. Don d'Yves Laroche, Lise Gauthier et Louis Lacerte (2022.74)

Le Zirmate au Patriote, 1966, sérigraphie, 63,5 × 48 cm. Don d'Yves Laroche, Lise Gauthier et Louis Lacerte (2022.75)

Lemoine, Serge; Gauvreau, Claude



© Succession Serge Lemoine
© Succession Claude Gauvreau

▼
La Nuit de la poésie, 1970, sérigraphie, 89,7 × 63,6 cm. Don de Gilles Boisvert (2022.70)

Pellan, Alfred

Ève, entre 1935 et 1939, fusain et craie sur papier, 49,1 × 31,8 cm. Don de la succession Jeannot Proulx (2022.116)

Vazan, Bill

World Line, 1969-1972, offset, édition de 500, 27 × 41,6 cm (ouvert). Transfert de la bibliothèque du Musée national des beaux-arts du Québec (2022.76)

Installation

Cooke-Sasseville

Le Plus Beau Jour de ma vie, 2005, plexiglas, vinyle, styromousse et fibre de pin, 274 × 457 × 732 cm. Don des artistes (2023.131)

Scherübel, Klaus

Sans titre (Seconde Exposition des automatistes, au 75, rue Sherbrooke Ouest, chez les Gauvreau, 1947), 2019, panneau de verre, aluminium, lettres en vinyle, toile de jute, teinture, peinture et patine acryliques, impression à encre pigmentée sur papier archives, tissu, rembourrage et matériaux de construction divers, 280 × 630 × 460 cm. Don anonyme (2022.108)

Peinture

Barbeau, Marcel



© Ninon Gauthier :
ayant droit de Marcel Barbeau

▼
Rétine libertaire, 1964, acrylique sur toile, 186,5 × 142,5 cm. Don de Louise-Marie Laberge (2022.111)

Boisvert, Gilles

Sans titre, 1963, acrylique sur toile, 131,9 × 182,6 cm. Achat (2022.71)

No, 1966, acrylique sur toile, 113,6 × 129,7 cm. Don de Judith Boisvert (2022.63)

Démocratie 2 ou The P. B. Snow Tire, 1969, acrylique et report d'image sur toile, 134,8 × 122,1 cm. Don de l'artiste (2022.72)

Borduas, Paul-Émile

Dernier Colloque avant la Renaissance, 1949, huile sur toile, 47 × 56 cm. Don de Maurice Jodoin et Franceline Fortin (2022.122)

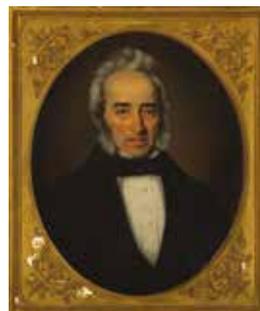
Dorion, Pierre

Commode temporaire, de l'installation éphémère *L'Atelier blanc*, 1984, peinture-émail sur bois, 112,8 × 76,2 × 50,3 cm. Don de la Jack Shainman Gallery, à la mémoire de Claude Simard (2022.87)

Hamel, Eugène

Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, 1872, huile sur toile, 82,4 × 67,7 cm. Don de Michel Lapointe (2022.112)

Hamel, Théophile



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
Portrait d'homme, vers 1860, huile sur toile, 76,4 × 61,2 cm. Don de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (2022.41)

Harris, Lawren Stewart



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
Mountain East of Maligne Lake, 1924, huile sur panneau de bois, 27 × 35,2 cm. Achat (2023.122)

Hébert, Adrien

Percé et l'île Bonaventure, 1917, huile sur toile marouflée sur carton, 26,5 × 34,5 cm. Don de Sylvie Melançon (2022.92)

Leduc, Ozias

Nature morte au verre de laboratoire, vers 1899, huile sur toile, 19,4 × 26,1 cm. Achat (2023.109)

Lemieux, Jean Paul



© Succession Jean Paul Lemieux

▼
Au bout du temps, non daté, huile sur toile, 60,8 × 50,8 cm. Achat (2023.124)

MacDonald, J. E. H.

Split Rock, Georgian Bay, 1912, huile sur panneau de bois, 10,3 × 15,2 cm. Achat (2023.111)

Martel, Lucyl



© Succession Lucyl Martel

▼
Nature morte au melon, 1950, huile sur toile, 64,1 × 75,1 cm. Don de Johanne Martel (2022.117)

Molinari, Guido

Bi-structure, 1963, acrylique sur toile, 148,6 × 134,8 cm. Don de Guy Molinari (2022.64)

Triangulaire orange, 1974, acrylique sur toile, 248 × 218,5 cm. Don de Guy Molinari (2022.65)

Morris, Kathleen Moir

Charrette de bois, marché Saint-Roch, Québec, 1925 ou avant, huile sur toile, 46,5 × 61,2 cm. Don de Susan R. Kilburn (2022.125)

Tousignant, Claude

Le Lieu de l'infini, 1956, peinture-émail pour automobile sur toile, 130 × 144,7 cm. Don de l'artiste (2022.82.01)



© Claude Tousignant

▼
Le Lieu de l'infini, 1956, version 1969, peinture-émail pour automobile sur toile, 132 x 144,8 cm. Don de l'artiste (2022.82.02)

Photographie

Baier, Nicolas

Neurones 3, 2013, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/3, 90,8 x 77,5 cm. Don de François R. Roy, à la mémoire de sœur Marcelle Charland (2022.91)

Evergon

Terry and Big Muffin, de la série *Bondagescape*, 1976, xérocopie couleur, 35,5 x 21,6 cm. Achat (2022.95)



© Evergon

▼
Self as Frog King, 1979, xérocopie couleur, 21,6 x 35,6 cm. Achat (2022.96)



© Evergon

▼
The Young River, de la série *Trilogy of the Rivers*, 1990, holographie par transmission de lumière monochromatique, 110,5 x 110,5 cm. Achat (2023.154)

Tempest, de la série *Manscapes: Truck Stops, Lovers Lanes and Cruising Grounds* par Egon Brut, 1992, épreuve à la gélatine argentique virée au sélénium, tirée d'un négatif d'épreuve instantanée (polaroid), 3^e édition, 1/5, 76,2 x 101,6 cm. Don de l'artiste (2022.97.01)

Road to Vulcan, de la série *Manscapes: Truck Stops, Lovers Lanes and Cruising Grounds* par Egon Brut, 1995, épreuve à la gélatine argentique virée au sélénium, tirée d'un négatif d'épreuve instantanée (polaroid), 3^e édition, 1/5, 76,2 x 101,6 cm. Don de l'artiste (2022.97.02)

We Do It for the Stories We Can Tell, St. Catharines, Ontario, Canada, de la série *Manscapes: Truck Stops, Lovers Lanes and Cruising Grounds* par Egon Brut, 1995, épreuve à la gélatine argentique virée au sélénium, tirée d'un négatif d'épreuve instantanée (polaroid), 3^e édition, 1/5, 76,2 x 101,6 cm. Don de l'artiste (2022.97.04)

London (Peacock), de la série *Manscapes: Truck Stops, Lovers Lanes and Cruising Grounds* par Egon Brut, 1996, épreuve à la gélatine argentique virée au sélénium, tirée d'un négatif d'épreuve instantanée (polaroid), 3^e édition, 1/5, 76,2 x 101,6 cm. Don de l'artiste (2022.97.03)

Février, Stanley

La Clairvoyance, 2014, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 151,3 x 109,5 cm. Achat grâce à la contribution financière de la Fondation RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2022.109)



Fondation

Levine, JJ

Alone Time 9, 2013, tirage 2023, épreuve à développement chromogène avec impression manuelle, 4/4, 101,6 x 127 cm. Don de l'artiste (2022.124)

Paiement, Alain

Cadran 2, 2014, épreuve numérique aux pigments et photomontage, 3/5, 91,5 x 91,5 cm (papier), 76 x 76 cm (image). Don de Stephen Grant et Sandra Forbes (2022.46.01)



© Alain Paiement

▼
Cadran 3, 2014, épreuve numérique aux pigments et photomontage, 5/5, 91,5 x 91,5 cm (papier), 76 x 76 cm (image). Don de Stephen Grant et Sandra Forbes (2022.46.02)

Roy-Bois, Samuel

Sovereign (Two Ladders), 2019, épreuve à développement chromogène montée sur aluminium, 152,6 x 101,8 cm. Achat (2022.127)

Sullivan, Françoise

Portraits de personnes qui se ressemblent, 1971-1972, tirage 2003, épreuves numériques marouflées sur panneaux de fibre de bois, 152 x 101,1 cm (1^{er} élément), 151,8 x 101,4 cm (2^e élément). Achat (2022.100.02)

Wang, Chih-Chien



© Chih-Chien Wang

▼
Grapefruit and Arm, de la série *The Center of the Forest Is a Lake Like Mirror*, 2005, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/7, 101,6 x 81,3 cm. Don de François R. Roy, à la mémoire de Johanne Morin (2022.93)

Sculpture

Baier, Nicolas

Engrammes, 2013, acier, marbre blanc, caoutchouc et aimants, 149 x 61 x 75 cm. Don de François R. Roy, à la mémoire de Roger Morin (2022.90)

Dorion, Pierre

Sans titre (3 moulages de crânes), de l'installation éphémère *L'Atelier blanc*, 1984, plâtre, 14,5 x 13,5 x 21,2 cm (1^{er} élément), 14,3 x 14,5 x 21,4 cm (2^e élément), 14,4 x 13,2 x 21 cm (3^e élément). Don de l'artiste (2022.77)

Hébert, Henri



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
L'Abbé Joseph Melançon, 1912, plâtre, 45,5 x 19 x 21,5 cm. Don d'Élisabeth Melançon (2022.12)

Hébert, Louis-Philippe

Christ en croix, 1869, bois, 61 x 31 x 4,7 cm. Don d'Élisabeth Melançon (2022.13)

Murray, Robert Holland

Heterodoxy Mask, 1984, bois peint, métal et ciment fondu, 132 x 155 x 27,5 cm. Achat (2023.159)

Richard Ibghy & Marilou Lemmens

L'Affaire Louis Robert, 2020, bois polychrome teint aux pigments naturels dans un présentoir en érable vernis et verre, 205 x 133,5 x 23 cm. Don des artistes (2022.107)

Roy-Bois, Samuel

Constellation, 2019, bois peint et textile, 256,5 x 264,2 x 294,6 cm. Don de l'artiste (2022.128)

Sterbak, Jana

Chair Apollinaire, 1996, version 2015, pièces de viande de bœuf salée et séchée et fils de polyester sur structure métallique, 2/2, 92,7 x 87,7 x 79,4 cm. Don anonyme avec charge (2022.123)

Tam, Karen

Rococo Eyes, 2021, encre de Chine, gouache, imitation de feuille d'or et gesso sur papier mâché et carton, 35,5 x 36,3 x 25,6 cm. Achat grâce à la contribution du Fonds Hamelys (2022.44)

Techniques mixtes

Dion, Myriam

Angelica Choc and Rosa Elbira Coc Ich Guatemala Sunday April 3, 2016, collage de papier journal et de papier japon et feuille d'argent, 80,5 cm (diamètre). Don de François R. Roy, à la mémoire d'Huguette Morin (2022.89)

Lemoine, Serge

Hommage à COZIC, de la série *Hommage aux artistes vivants*, 1987, acrylique, photocopie, plastique, ruban adhésif et corde assemblés sur styromousse, 42,2 x 61,6 x 8,5 cm. Don de Marie-Hélène Lamoureux (2023.130.01)

Hommage à Yves Gaucher, de la série *Hommage aux artistes vivants*, 1987, acrylique, photocopie, plastique, ruban adhésif et corde assemblés sur styromousse, 49,8 x 57,3 x 8 cm. Don de Marie-Hélène Lamoureux (2023.130.02)

Hommage à Françoise Sullivan, de la série *Hommage aux artistes vivants*, 1987, acrylique, photocopie, plastique, ruban adhésif et corde assemblés sur styromousse, 64 x 60 x 8,3 cm. Don de Marie-Hélène Lamoureux (2023.130.03)

Hommage à Guido Molinari, de la série *Hommage aux artistes vivants*, 1987, acrylique, photocopie, plastique, ruban adhésif et corde assemblés sur styromousse, 46,5 x 60,5 x 8,3 cm. Don de Marie-Hélène Lamoureux (2023.130.04)



© Succession Serge Lemoine

▼
Hommage à Claude Tousignant, de la série *Hommage aux artistes vivants*, 1987, acrylique, photocopie, plastique, ruban adhésif et corde assemblés sur styromousse, 75 x 57,3 x 7,5 cm. Don de Marie-Hélène Lamoureux (2023.130.05)

Sullivan, Françoise

Maquette pour « Portraits de personnes qui se ressemblent », 1971-1972, carte postale, photographie, mine de plomb, crayon de couleur, encre et collage sur papier, 27,9 x 42,3 cm. Achat (2022.100.01)

Fenêtres bloquées, 1977, goudron, acrylique, photographies, toile de coton, agrafes et collage sur toile, 113,2 x 83,8 cm. Don de l'artiste (2022.104)

Vidéo / film

Chloë Lum et Yannick Desranleau

The Garden of a Former House Turned Museum, Song 1: Observations of Rio et Song 2: Clarice in Translation, 2019-2022, vidéogramme numérique couleur 16/9, anglais sous-titré en français, 1/3, 11 min 54, sonore. Achat (2022.45.01)

The Garden of a Former House Turned Museum, Song 3: A Collection of Words, 2019-2022, vidéogramme numérique couleur 16/9, anglais sous-titré en français, 1/3, 3 min 34, sonore. Achat (2022.45.02)

The Garden of a Former House Turned Museum, Song 4: Extended, Reshaped by Things, 2019-2022, vidéogramme numérique couleur 16/9, anglais sous-titré en français, 1/3, 3 min 47, sonore. Achat (2022.45.03)

The Garden of a Former House Turned Museum, Song 5: Cities Feel Like Home, 2019-2022, vidéogramme numérique couleur 16/9, anglais sous-titré en français, 1/3, 5 min 27, sonore. Achat (2022.45.04)

The Garden of a Former House Turned Museum, Song 6: What Are the Powers of a Ghost?, 2019-2022, vidéogramme numérique couleur 16/9, anglais sous-titré en français, 1/3, 3 min 5, sonore. Achat (2022.45.05)

Sullivan, Françoise

Promenade à Greve in Chianti avec mes quatre garçons, 1975, montage 2020, vidéogramme couleur transféré sur support numérique, 1/3, 5 min 25, muet. Don de l'artiste (2022.102)

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Arts décoratifs et design

Evergon

Dépliant promotionnel « Le Groupe Lab de danse », 1997, offset, 21,5 × 9,5 cm (fermé) (dépliant), 10,5 × 24 cm (enveloppe), 21,5 × 9,2 cm (huit cartes photographiques). Don de Louise Pelland (RD.2022.129)

Arts graphiques

Gagnon, Clarence

Le Grand Silence blanc (Roman vécu d'Alaska), 1928, livre illustré incluant 32 reproductions de Clarence Gagnon, texte de Louis-Frédéric Rouquette, 393/650, 25,5 × 21 cm. Don de Michel Morisset (RD.2022.21)

Maria Chapdelaine, 1933, livre illustré incluant 54 reproductions de Clarence Gagnon, texte de Louis Hémon, 1/100, 25,3 × 21 cm. Don de Michel Morisset (RD.2022.03)

Pellan, Alfred



© Succession Alfred Pellan
(Droits d'auteur Arts visuels-CARCC)

▼
L'Adolescente, 1942, offset, 42,5 × 27,9 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.09)

Lire et vin, 1947, offset, 35,4 × 21,4 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.01)

La Minute du pendule, 1947, offset, 35,2 × 21,2 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.02)

L'Abandon de la grange, 1947, offset, 35,2 × 21,2 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.03)

Pulsion linéaire, 1947, offset, 35,4 × 21,4 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.04)

La Foule, 1947, offset, 35,3 × 21,3 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.05)

Transparence de l'espace, 1947, offset, 35,3 × 21,2 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.06)

Deux Femmes, 1947, offset, 35,4 × 21,5 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.07)

Ton vertige de la toupie, 1947, offset, 21,5 × 35,3 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.10.08)

Fonds

Brault, Maurice

Collection Maurice Brault, 1946-2005, carnet de réception, carnet de recettes et cahier de notes. Collection Maurice Brault (P55)

Gouin, Paul

Cahier d'inventaire de la collection Paul Gouin, entre 1940 et 1955, classeur à anneaux incluant des documents tapuscrits et manuscrits, 34,5 × 27 cm. Don de Daniel-Mercier Gouin (RD.2022.67)

Autour des collections



La numérisation 3D au MNBAQ : une pratique confirmée

Le 7 juillet 2022, le Musée national des beaux-arts du Québec déposait, à l'intention des institutions culturelles et patrimoniales québécoises, un guide des bonnes pratiques en matière de numérisation 3D. La réception de ce guide a été des plus favorables. Il a suscité beaucoup d'intérêt chez les acteurs du milieu et engendrera assurément de nouveaux partenariats. Depuis sa mise en ligne, plus de 1 300 clics pour accéder au document ont été recensés. Cette affluence témoigne d'un engouement certain et surtout de la pertinence d'un tel outil.

Le *Guide de numérisation 3D d'œuvres d'art* est accessible en format Web ou PDF sur le site Web du Musée et sur celui du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) :

MNBAQ :

<https://www.mnbaq.org/ressources-documentaires/guide-de-numerisation-3d>;

MCCQ :

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/explorer-les-possibilites-de-emploi-du-3d-dans-les-institutions-culturelles-et-patrimoniales-43931>.

Depuis le dépôt du *Guide*, l'équipe du Musée a poursuivi ses activités dans le domaine de la numérisation 3D tout en maintenant le rythme de ses opérations courantes. Voici, esquissées en quelques lignes, les principales réalisations de la dernière année :

- numérisation de 14 œuvres de Riopelle dans le cadre d'une collaboration avec la maison de disques GSI Musique pour la création musicale *Riopelle symphonique*, interprétée par l'Orchestre symphonique de Montréal;
- numérisation totale de 77 œuvres d'art appartenant aux collections du Musée;
- diffusion en 3D de 22 œuvres libres de droits sur le site des collections du Musée (<https://collections.mnbaq.org/fr/album/2354>) et sur la plateforme Web Sketchfab (<https://sketchfab.com/mnbaq3d/models>);
- dénombrement de plus de 3 000 pages de l'album d'œuvres 3D consultées sur le site des collections du Musée;
- participation à l'équivalent de quatre jours de formation sur l'impression 3D offerte par La Chambre blanche;
- participation à la Semaine numérique avec une présentation remarquée intitulée « La numérisation d'œuvres d'art : exposer en 3D dans un univers virtuel ».

Plusieurs projets emballants et novateurs sont actuellement sur la table et en cours d'analyse. Parallèlement au développement de ces projets, notre équipe de passionnés déploie des efforts continus afin de suivre l'avancement des technologies liées à la numérisation 3D. La rapidité d'évolution de ces technologies est impressionnante, voire étourdissante, et l'actualisation des connaissances demeure notre principal enjeu. Au terme de l'année 2022-2023, force est de constater que l'intégration de la technologie 3D dans nos pratiques est incontournable et que, grâce à elle, le secteur de la photographie est appelé à prendre un nouvel élan.

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l'enrichissement de l'institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Gilles Boisvert

Judith Boisvert

Jean-François Cooke
et Pierre Sasseville

André Delisle

Pierre Dorion

Daniel-Mercier Gouin

Stephen Grant et Sandra Forbes

Richard Ibgby et Marilou Lemmens

Jack Shainman Gallery

Maurice Jodoin et Franceline Fortin

Susan R. Kilburn

Louise-Marie Laberge

Marie-Hélène Lamoureux

Michel Lapointe

Yves Laroche, Lise Gauthier
et Louis Lacerte

Normande Lévesque

JJ Levine

Albert Jay Lunt

Johanne Martel

Élisabeth Melançon

Sylvie Melançon

Guy Molinari

Michel Morisset

Louise Pelland

François R. Roy

Samuel Roy-Bois

Succession Jeannot Proulx

Françoise Sullivan

Claude Tousignant

Anonyme (2)

Membres des comités consultatifs externes d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

25 MAI 2022

Christine Cheyrou

Dominic Hardy

Charles C. Hill

Kristina Huneault

Claude Payer

Félix-André Têtu,

représentant du conseil d'administration

Jean-Luc Murray,

*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

1^{ER} JUIN 2022

Nuria Carton de Grammont

Pierre Dessureault

Diane Gistal

Carl Johnson

Guillaume Sasseville

Félix-André Têtu,

représentant du conseil d'administration

Jean-Luc Murray,

*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

Comité spécial

7 SEPTEMBRE 2022

Nuria Carton de Grammont

Pierre Dessureault

Diane Gistal

Carl Johnson

Guillaume Sasseville

Félix-André Têtu,

*représentant du conseil d'administration
(absent)*

Jean-Luc Murray,

*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

Synthèse des collections

Tableau synthèse des acquisitions 2022-2023

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	–	–	–	–
Arts décoratifs et design	–	–	–	–
Arts graphiques	16	–	–	16
Ethnologie	–	–	–	–
Installation	2	–	–	2
Peinture	19	–	–	19
Performance	–	–	–	–
Photographie	15	–	–	15
Sculpture	9	–	–	9
Techniques mixtes	8	–	–	8
Vidéo/film	6	–	–	6
TOTAL PARTIEL	75	–	–	75
Collections et fonds d'archives privées				1
TOTAL GÉNÉRAL	75	–	–	76

État des collections (dénombrement)

AU 31 MARS 2023

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	16	–	–	16
Arts décoratifs et design	4 511	35	266	4 812
Arts graphiques	16 419	575	863	17 857
Ethnologie	1	–	285	286
Installation	253	6	–	259
Peinture	3 130	678	90	3 898
Performance	23	–	–	23
Photographie	9 657	399	384	10 440
Sculpture	4 221	239	60	4 520
Techniques mixtes	160	32	–	192
Vidéo/film	81	2	–	83
TOTAL	38 472	1 966	1 948	42 386

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées ont été intégrés le 4 octobre 2012 dans le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne par le Musée national des beaux-arts du Québec et sur les comités consultatifs d'acquisition. Depuis cette date, le Musée comptabilise les acquisitions de collections et de fonds d'archives privées à titre de pièces de collection dans ses états financiers (voir note annexe 9, p. 96). Ces collections et fonds seront intégrés à l'État des collections (dénombrement) lorsque le Musée aura revu le relevé complet des collections et fonds d'archives privées qu'il détient.

Note : Le tableau État des collections (dénombrement) représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'État des collections (dénombrement) inscrit au rapport annuel de l'année dernière.

Nombre d'artistes représentés dans les collections

AU 31 MARS 2023

Collection permanente	4 072
Collection Prêt d'œuvres d'art	872
Collection d'étude	177
TOTAL*	4 665

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

Tableau synthèse de la gestion des prêts 2022-2023

	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	TOTAL
Prêts pour expositions	202	5	207
Prêts de fonction	91	208	299
Locations d'œuvres d'art (ministères et organismes publics)	–	252	252
Locations d'œuvres d'art (entreprises privées)	–	34	34
TOTAL	293	499	792

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

Mieux-être et accessibilité

La Direction de la médiation et de l'expérience visiteur assume la réalisation des activités et des programmes éducatifs, culturels et communautaires du Musée et élabore les stratégies de médiation adaptées aux différentes clientèles. Grâce à de solides partenariats, elle favorise l'enracinement de l'institution dans sa communauté et contribue à la diffusion des connaissances et des pratiques artistiques.



Depuis quelques années, des initiatives originales ont vu le jour et permettent à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à l'art et à l'univers muséal. Plusieurs de ces initiatives sont rendues possibles grâce à des partenaires financiers qui, comme nous, croient aux nombreux bienfaits que procure le contact avec l'art.

La dernière année a vu des projets touchants prendre forme, notamment avec L'Arche de la Capitale-Nationale, un centre de jour et de résidences pour adultes vivant avec une déficience intellectuelle. Grâce à l'appui d'un partenaire anonyme et de la Fondation du Musée, les participants, aussi impliqués qu'attachants, ont pris part à divers ateliers tout au long de l'année. Pendant l'été 2022, une activité de médiation exceptionnelle a été organisée par l'équipe du Musée et la danseuse et chorégraphe Geneviève Duong. Le réalisateur Felipe Martin a d'ailleurs capté toute la sensibilité déployée lors de cette activité créative dans une vidéo, présentée à l'automne aux participants et à leurs proches. Un moment de grande fierté!

Le Musée a lancé en 2022-2023 une nouvelle série de visites-ateliers, intitulée *Mes mains ont la parole*. Destinées aux personnes immigrantes ou réfugiées inscrites au programme de francisation du Centre Louis-Jolliet, ces visites-ateliers visent à perfectionner leur connaissance de la langue française afin d'améliorer leurs conditions d'emploi. Une sortie au Musée proposée dans le cadre de leurs cours permet aux nouveaux arrivants d'entrer en relation avec la société d'accueil et, éventuellement, d'y trouver leur place.



Place à la famille!

Petits et grands ont tous leur place au Musée! Qu'elles soient destinées aux jeunes parents, aux bambins ou aux familles, les activités foisonnent. La création occupe une part importante de la programmation conçue à l'intention des familles. De nombreux ateliers ont ainsi été offerts à l'été 2022. Lors des camps artistiques, les jeunes participants s'en sont de nouveau donné à cœur joie dans les salles d'exposition et les ateliers. De quelque milieu qu'ils proviennent, les enfants ont su profiter du matériel varié à leur disposition et des sujets qui leur étaient proposés pour se familiariser avec l'art et exprimer leur créativité.

Les fins de semaine ont également été bien animées. Les ateliers du dimanche pour la famille, dont les thèmes sont renouvelés chaque mois, ont retrouvé leurs fidèles adeptes. Grâce à un partenaire financier et à des collaborateurs du monde communautaire, les familles de milieux défavorisés ont aussi pu fréquenter le Musée de façon régulière.

Cette année, la semaine de relâche a repris ses airs d'avant la pandémie! Les familles ont été nombreuses à partir à la rencontre des collections et des expositions à travers des parcours découverte, des visites guidées, des ateliers de création et un amusant spectacle imaginés autour du thème de la photographie. Les enfants ont également pu participer à des ateliers de discussion philosophique qui leur ont permis de mettre des mots sur les questionnements que peut susciter le contact avec les œuvres d'art.



La programmation culturelle : une porte ouverte sur l'art et le musée

C'est souvent par le détour des activités culturelles que les gens empruntent pour la première fois le chemin du musée. La projection d'un film, la tenue d'une conférence ou la rencontre avec un artiste les mènent ainsi parfois à franchir la porte du musée pour ensuite découvrir cet univers aux multiples facettes. Fermement convaincue des bienfaits de l'art sous toutes ses formes, l'équipe de la programmation culturelle s'est inspirée des collections et des expositions à l'affiche cette année pour concevoir de nombreuses activités et expériences créatives uniques.

Quelques moments marquants de cette programmation ont ponctué l'année. Ainsi, parmi l'offre culturelle abondante de l'été 2022, le Musée a proposé des soirées organisées conjointement avec Route d'artistes, un organisme pluridisciplinaire qui met de l'avant des spectacles originaux. Ces soirées de contes, de musique ou de cirque ont su captiver une clientèle jeune avide de propositions novatrices.

L'automne suivant a été dominé par la présentation du film *Territoires des Amériques*, qui mettait en lumière la pratique de l'artiste René Derouin. Projetée sous un immense dôme installé dans le grand hall du pavillon Pierre Lassonde, cette production à mi-chemin entre le film d'art et le documentaire expérimental a conquis le public par sa facture spectaculaire et immersive.

Fidèle partenaire du Musée, le Festival international du film sur l'art (FIFA) a de nouveau connu un vif succès au printemps 2023. Le film *Les Oies de Jean Paul Riopelle* a marqué le coup d'envoi d'une programmation variée mettant à l'honneur différentes formes de création. À maintes reprises, le public a pu faire la rencontre des réalisateurs des films projetés, présents sur place. Le festival a également été l'occasion de lancer le programme FIFA à l'année, qui proposera désormais une programmation mensuelle, inspirée des collections et des expositions présentées au Musée.

En plus de ces événements phares de la programmation culturelle, mentionnons les nombreux films, conférences, colloques, spectacles et performances qui ont fait le bonheur des amateurs d'art tout au long de l'année.

Après une première année d'expérimentation et d'évaluation, le projet *S'inspirer*, qui s'adresse à des groupes de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, a réellement pris son envol durant le dernier exercice. Au gré de visites guidées et d'ateliers de création, les participants sélectionnés par les organismes partenaires vivent une expérience introspective et contemplative dans une approche axée sur les besoins individuels. Le temps de quelques semaines, le Musée se transforme ainsi pour eux en terrain de jeu leur permettant de découvrir les collections et d'explorer leur créativité. La forte demande des organismes pour l'accompagnement non seulement des bénéficiaires, mais également des intervenants du milieu communautaire, nous a poussés à proposer des programmes pour les aidants. Ainsi, cette année, les organismes suivants ont pu profiter de *S'inspirer* : Le Verger, Mères et monde, le Projet Intervention Prostitution Québec, la Maison L'Éclaircie et le Centre jeunesse L'Escale.

Nombreuses sont les initiatives d'accessibilité et de mieux-être qui méritent d'être soulignées. Que ce soient les activités pour briser l'isolement des aînés, pour accueillir les enfants nouvellement arrivés au Québec, pour donner une place aux personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme ou à celles présentant un handicap visuel ou auditif, ou encore pour offrir un répit au grand public à travers des séances de yoga, de la méditation ou des visites apaisantes, toutes ces propositions contribuent au bien-être général de la communauté et font grandir le Musée.





Garder le cap sur l'éducation

Après une période plus difficile due à la pandémie, le retour normal des élèves au Musée s'est effectué cette année. Les groupes scolaires ont pu apprécier une dernière fois les programmes offerts dans les salles des pavillons Gérard-Morisset et Charles-Baillairgé avant que ceux-ci ne soient fermés pour la durée des travaux associés à l'espace Riopelle. La visite de nombreux groupes de tous âges dans les derniers mois de 2022 nous a permis de constater l'attachement et l'intérêt des enseignants et de leurs élèves pour la collection nationale. Dès le début de l'année 2023, des travaux de réaménagement des lieux d'accueil pour les groupes se sont mis en branle. Le Carrefour, situé dans le passage Riopelle par CGI, abrite désormais des aires de vestiaire, de détente et d'atelier. Cet endroit convivial peut servir à la fois d'espace pour les groupes, de halte pour les familles et de lieu de création pour tous.

L'année 2022-2023 a également été l'occasion de renforcer les liens du Musée avec les enseignants. Que ce soit par la proposition d'un webinaire pour présenter la plateforme *L'art dans ma classe*, par la participation à des événements comme *Parlons culture et éducation* ou encore par la présence du Musée à des congrès nationaux en enseignement, nos responsables de programmes scolaires ont tissé des liens solides avec le milieu éducatif, permettant ainsi au Musée d'être un acteur important dans le cursus scolaire des jeunes du Québec.

Malgré le retour des groupes scolaires dans nos murs, le Musée a maintenu ses visites virtuelles. Il a ainsi pu remplir sa mission nationale en allant à la rencontre des élèves de partout au Québec et même de plusieurs provinces et territoires du Canada.

La plateforme *L'art dans ma classe* a quant à elle continué de s'enrichir. Les activités pour les élèves du primaire et du secondaire n'ont en effet cessé de s'y multiplier. En plus de ces nouveaux contenus, nous avons commencé l'implémentation d'un lexique, outil précieux pour accompagner les fiches d'œuvres et d'activités. *L'art dans ma classe* compte désormais un nouveau partenaire de diffusion, Les As de l'info, une plateforme média pour les jeunes et les enseignants qui fait partie des Coops de l'information. Par le biais de *L'art dans ma classe*, le Musée national des beaux-arts du Québec y agit à titre de spécialiste en histoire de l'art et propose des contenus mensuels sur des thèmes donnés. Enfin, cette année encore, *L'art dans ma classe* a piloté un projet spécial visant à rendre l'art accessible à des publics éloignés. Cette fois, l'aventure s'intitulait *Tarratuutiq*. Destinée à des élèves inuits, elle les conviait à réinterpréter des pièces de la collection nationale avec leurs référents culturels et à partager leurs créations sur la plateforme. Douze jeunes de Puvirnituk ont ainsi réalisé des œuvres émouvantes, surprenantes et magnifiques.

Se développer et rayonner

Grâce à l'expertise de l'équipe de la médiation dans différentes sphères de recherche, les pratiques du Musée rayonnent à l'échelle nationale et internationale. Revenons sur quelques initiatives marquantes de la dernière année. En décembre 2022, Josée Duhaime, directrice de la médiation et de l'expérience visiteur, a participé à Marseille au Congrès de la Société francophone posture, équilibre et locomotion, où elle a présenté le rapport de recherche sur l'accessibilité universelle au Musée réalisé en partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'organisme ROP03 et l'Université Laval.

En mars 2023, Marie-Hélène Audet, cheffe du Service de la médiation, et Sophie Lessard-Latendresse, responsable de la médiation art et mieux-être, ont animé, à l'invitation du Musée national Picasso-Paris, des échanges avec des membres du personnel sur les bonnes pratiques permettant d'accueillir la parole et les questionnements du public autour de la figure de l'artiste au sein du musée.

Toujours en mars, à Paris, la cheffe du Service de la médiation a participé à la table ronde *Comment les musées entretiennent-ils des relations avec leurs voisins?* lors de la Rencontre annuelle du Club innovation et culture France (CLIC), tenue à la Cité des sciences.

Justine Boulanger, chargée de contenu éducatif numérique, et Valérie Allard, responsable de la médiation scolaire, ont pour leur part mis en valeur à maintes reprises l'expertise du Musée en éducation. Mentionnons particulièrement leur présence au Congrès de l'Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire (AQEP), au Colloque de l'Association québécoise des utilisateurs d'outils technologiques à des fins pédagogiques et sociales (AQUOPS), à l'événement *Parlons culture et éducation* et auprès du réseau d'écoles culturelles Hémisphères.

Sophie Lessard-Latendresse a quant à elle animé le webinaire de la série *Witchitotan : approches innovantes en intervention jeunesse*, organisé par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. À cette occasion, elle a pu aborder les pratiques du Musée en matière d'art et de mieux-être.

Enfin, le Musée national des beaux-arts du Québec est récemment devenu partenaire de la Chaire de recherche en économie créative et mieux-être, dirigée par les chercheurs Laureline Chiappello, Olivier Beauchet et Julie Bérubé. Cette collaboration, qui s'échelonne sur cinq ans, permettra au Musée de s'impliquer davantage dans la recherche en santé, art et mieux-être.

Grâce à toutes ces initiatives du Musée et de son personnel, l'institution peut développer ses connaissances, partager son savoir et faire rayonner ses réalisations ici et ailleurs.

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

Activités pour les groupes scolaires

	GROUPES	PARTICIPANTS
Préscolaire et primaire	337	11 785
Secondaire	144	4 528
Collégial et université	81	1 734
TOTAL	562	18 047

Activités éducatives pour les familles et les jeunes

	GROUPES	PARTICIPANTS
Ateliers de création pour tous	—	2 421
Visites individuelles (visites à heures fixes)	57	495
Centres de loisirs et terrains de jeux	6	96
Ateliers de création « satellites »	—	—
Ateliers de création pour les enfants	—	51
Fêtes d'enfants	—	—
Camps artistiques	—	368
L'art dans ma maison (trousses créatives)	—	30
Activités spéciales	—	931
TOTAL	63	4 392

Activités éducatives pour le grand public

	GROUPES	PARTICIPANTS
Visites de groupes (visites guidées/libres)	121	2 252
Visites individuelles (visites à heures fixes)	640	3 912
Conférences et rencontres	—	778
Audioguides	—	1 783
Ateliers de création pour les adultes	—	780
TOTAL	761	9 505

Activités d'accessibilité et de mieux-être

	GROUPES	PARTICIPANTS
Visites individuelles (visites à heures fixes)	—	388
Ateliers de création	—	417
Activités spéciales	—	135
TOTAL	—	940

Activités culturelles

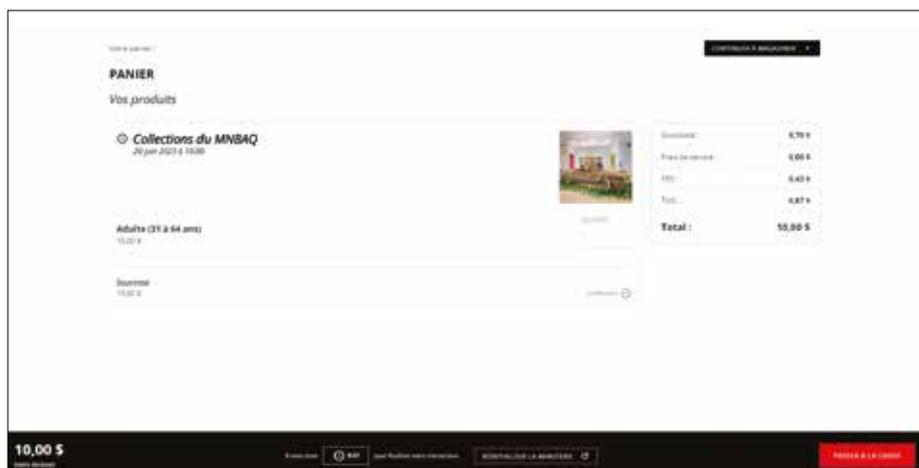
	GROUPES	PARTICIPANTS
Cinéma	—	3 123
Musique, danse, théâtre, performances	—	2 173
Activités spéciales	—	335
Activités pour les membres	—	1 130
TOTAL	—	6 761

TOTAL GÉNÉRAL

1 386
groupes

39 645
participants

LE NUMÉRIQUE



Le site Web du Musée

Refonte du parcours d'achat en ligne

La pandémie de COVID-19 avait amené le Musée à développer très rapidement une billetterie en ligne afin d'être en mesure de contrôler le nombre de visiteurs par plage horaire, comme l'exigeaient les règles sanitaires en vigueur. L'année 2022-2023 a été l'occasion d'optimiser le parcours d'achat en ligne en vue d'offrir une meilleure expérience à notre clientèle pour l'achat de billets et d'abonnements ou pour la réservation d'activités. Parmi les améliorations apportées, mentionnons :

- l'intégration optimisée du parcours d'achat au site Web principal du Musée;
- une connexion facilitée;
- des étapes plus claires;
- la mise en place de champs automatisés et standardisés;
- l'ajout d'une option de don à chaque transaction;
- l'achat simplifié de billets multiples;
- l'achat simplifié d'un abonnement cadeau;
- l'inscription facilitée aux camps artistiques;
- la mise en place de courriels automatisés lors de la réservation d'activités;
- l'adaptation sur mobile.

En chiffres

mnbaq.org

- ˆ 551 059 utilisateurs (variation de +5 % par rapport à 2021-2022)
- ˆ Plus de 2,2 millions de pages vues (variation de +15 % par rapport à 2021-2022)

Site des collections

- ˆ 162 587 utilisateurs (variation de -4 % par rapport à 2021-2022)
- ˆ Près de 1,4 million de pages vues (variation de -1 % par rapport à 2021-2022)

Site *L'art dans ma classe*

- ˆ 13 878 utilisateurs (variation de -3 % par rapport à 2021-2022)
- ˆ Plus de 58 000 pages vues (variation de -4 % par rapport à 2021-2022)

Le site des collections

Le site des collections ne cesse de s'enrichir et offre maintenant l'accès à plus de 35 575 images d'œuvres et de documents issus des collections et fonds d'archives privées. Au nombre des dernières nouveautés, signalons l'ajout d'un outil de visualisation intégré pour les images numériques 3D des œuvres.

Le Musée à la maison

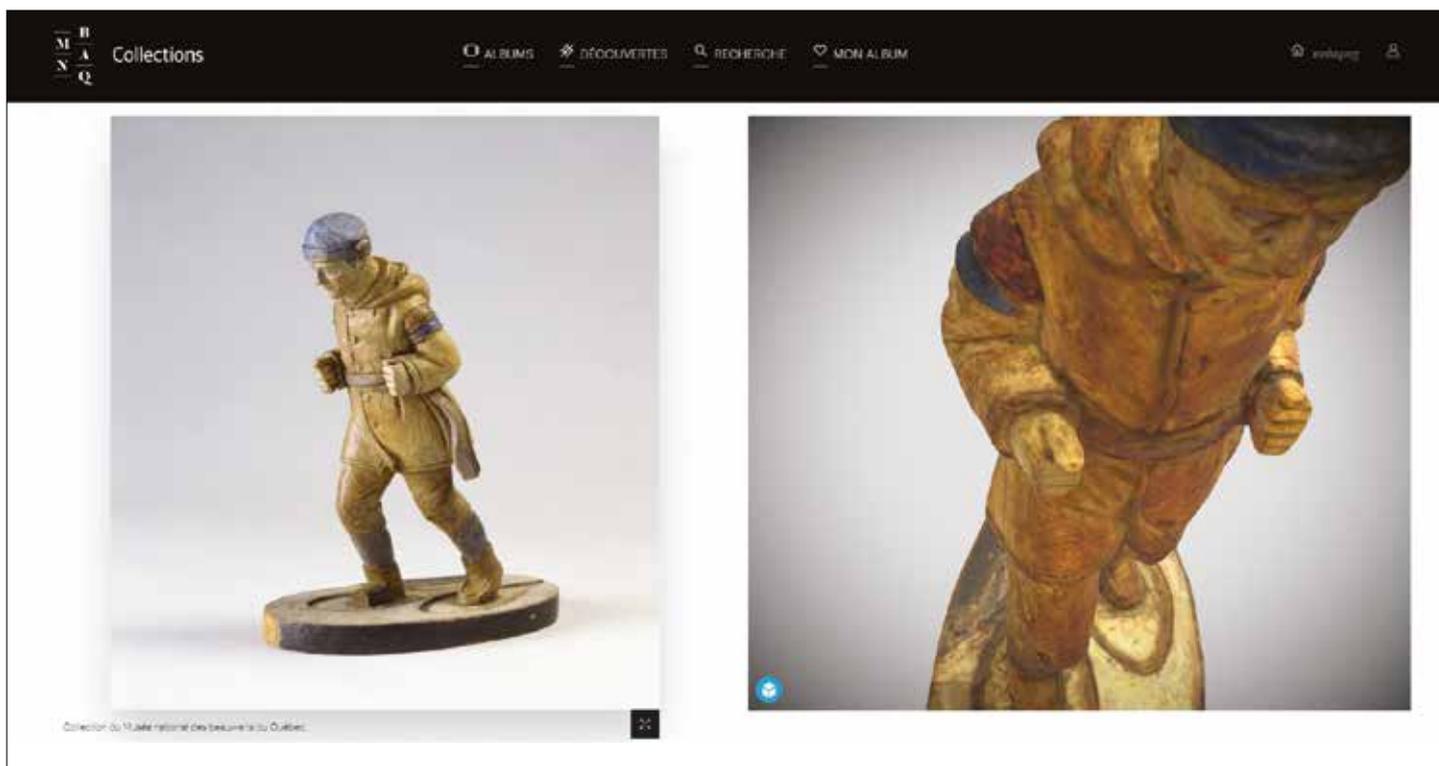
Dans un contexte où trois des quatre pavillons du complexe muséal ont dû être fermés en raison des travaux préparatoires au grand chantier de l'espace Riopelle, une nouvelle section a été ajoutée au site Web : « Le Musée à la maison ». Celle-ci a pour objectif de regrouper les contenus numériques élaborés par le Musée pour les rendre plus facilement accessibles, particulièrement ceux associés aux pavillons Gérard-Morisset et Charles-Baillairgé. Au menu : visites virtuelles, webséries, balados, activités de création, articles et bien plus!

Balado



Nous poursuivons la production du balado *L'art dans ma vie*, série qui propose des discussions différentes et originales autour de l'art. Les épisodes font rayonner le Musée et ses collections tout en soulignant l'importance de l'art dans la vie de personnalités issues de milieux variés. Sept nouveaux invités ont pris part à l'aventure au cours de la dernière année, dont l'auteure-compositrice-interprète Lydia Képinski, l'écrivain David Goudreault et l'animateur MC Gilles, pour un total de 26 épisodes et près de 9 000 écoutes.





Métadonnées des contenus culturels québécois

Le Musée national des beaux-arts du Québec poursuit activement le nettoyage et la normalisation de ses données et métadonnées. Au cours de l'année, il a révisé plusieurs champs concernant la description des œuvres, des archives et de certaines données biographiques dans son système de gestion des collections et dans le système de gestion de la bibliothèque. Une analyse a permis de comparer certaines données et métadonnées existantes du patrimoine culturel pour les œuvres d'art, les objets culturels, les archives, les livres publiés, etc., afin de favoriser une future interopérabilité et de nouveaux usages. Les données ouvertes liées de l'outil *Nomenclature pour le catalogage des objets de musée* ont été comparées à nos données sur les noms d'objets et à d'autres thésaurus.

Mutualisation des données avec trois autres musées

Le Musée national des beaux-arts du Québec et les trois autres musées régis par des lois du Québec, soit le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain et le Musée des beaux-arts de Montréal, souhaitent mettre à profit leurs données, plus spécifiquement leurs métadonnées d'usage, dans le but de développer une intelligence d'affaires individuelle pour orienter leurs décisions stratégiques institutionnelles tout en créant une base de recherche et de traitement d'informations commune pour le secteur muséal.

Pour les quatre institutions, les priorités de gestion communes auxquelles l'analyse des données d'usage peut répondre sont l'acquisition de nouvelles clientèles et l'engagement des clientèles existantes. Ces deux intentions sous-tendent des objectifs de croissance et de diversification des revenus autonomes des musées ainsi que l'amplification de l'impact social des établissements muséaux dans notre société.

Le projet d'intelligence d'affaires et de mutualisation des données d'usage en était à la phase de planification à la fin de l'année financière 2022-2023. Il constitue un cas d'école unique et innovant qui doit rayonner dans l'avenir, influencer et nourrir les réflexions stratégiques, tout en s'adaptant aux contextes des différents musées du Québec.



Agent conversationnel

Dans le cadre du projet d'incubateur d'innovations muséales, le Musée national des beaux-arts du Québec a réalisé un prototype d'agent conversationnel (*chatbot*) en vue d'intégrer graduellement l'intelligence artificielle dans les pratiques muséales et d'offrir ainsi une expérience bonifiée, actuelle et personnalisée à ses visiteurs, en plus de toucher de nouveaux publics.

L'agent conversationnel du Musée se veut l'instrument d'une institution ouverte, humaine, accueillante, qui reconnaît ses visiteurs dans leur individualité et leur diversité. Pour assurer la désirabilité et l'utilisabilité de cet agent conversationnel, le Musée a placé le visiteur au centre de sa démarche. Deux preuves de concept ont été élaborées : la création d'un dialogue entre l'agent conversationnel et le visiteur autour d'une œuvre exposée dans les salles de nos collections ainsi qu'une cartographie personnalisée du pavillon Pierre Lassonde pour une visite plus interactive.

La première preuve de concept a été testée auprès du public cible : les visiteurs en solo. Les résultats se sont avérés fort concluants. Plus de 80 % des utilisateurs ont considéré avoir appris quelque chose et ont indiqué qu'ils aimeraient refaire l'expérience avec d'autres œuvres. Plus de 70 % ont affirmé que l'agent conversationnel leur avait donné envie de revenir au Musée. Pourquoi? Parce qu'en plus d'entrer en relation avec l'œuvre, ils ont obtenu des réponses à leurs questions et des précisions selon leurs champs d'intérêt.

Au cours de la prochaine année, le Musée compte améliorer l'interface et les interactions avec l'agent conversationnel, créer de nouveaux contenus pour d'autres œuvres (parcours différents et approches variées) et ainsi livrer un second prototype pour réaliser de nouveaux tests. À suivre!

Espace Riopelle

Le Musée écrit une nouvelle page de son histoire avec la création du futur espace Riopelle, un pavillon consacré à Jean Paul Riopelle qui sera intégré au complexe architectural existant. Dans l'objectif d'informer le public sur ce projet majeur et son avancement, une nouvelle section évolutive a été créée sur le site Web, dans laquelle sont réunis une foule de renseignements : actualités, vision, faits saillants, concours d'architecture, budget et échéancier, contenus relatifs à l'artiste, etc.

Une série de capsules vidéo intitulée *Vers l'espace Riopelle* propose aussi de suivre l'évolution et les étapes marquantes du projet jusqu'à l'ouverture du nouveau bâtiment prévue entre la fin de 2025 et le début de 2026. Une quinzaine d'épisodes permettront au public de prendre connaissance du déroulement des travaux, mais surtout de vivre avec nous l'envers du décor.

De plus, une visite virtuelle du chef-d'œuvre de Riopelle, *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, a été rendue disponible sur le site Web. Les visiteurs peuvent donc désormais apprécier cette fresque monumentale dans le confort de leur foyer.

Les réseaux sociaux

Portée globale sur l'ensemble des plateformes : 22 143 698 personnes atteintes par nos publications pendant l'année.
Sur Facebook et Instagram, les chiffres incluent la portée organique et la portée payante.

En chiffres

Facebook

' Portée : 19 564 798 personnes atteintes
' Taux d'engagement : 1,41 %

Instagram

' Portée : 2 322 219 personnes atteintes
' Taux d'engagement : 4,32 %

Twitter

' Portée : 76 101 personnes atteintes

YouTube

' 48 706 vues

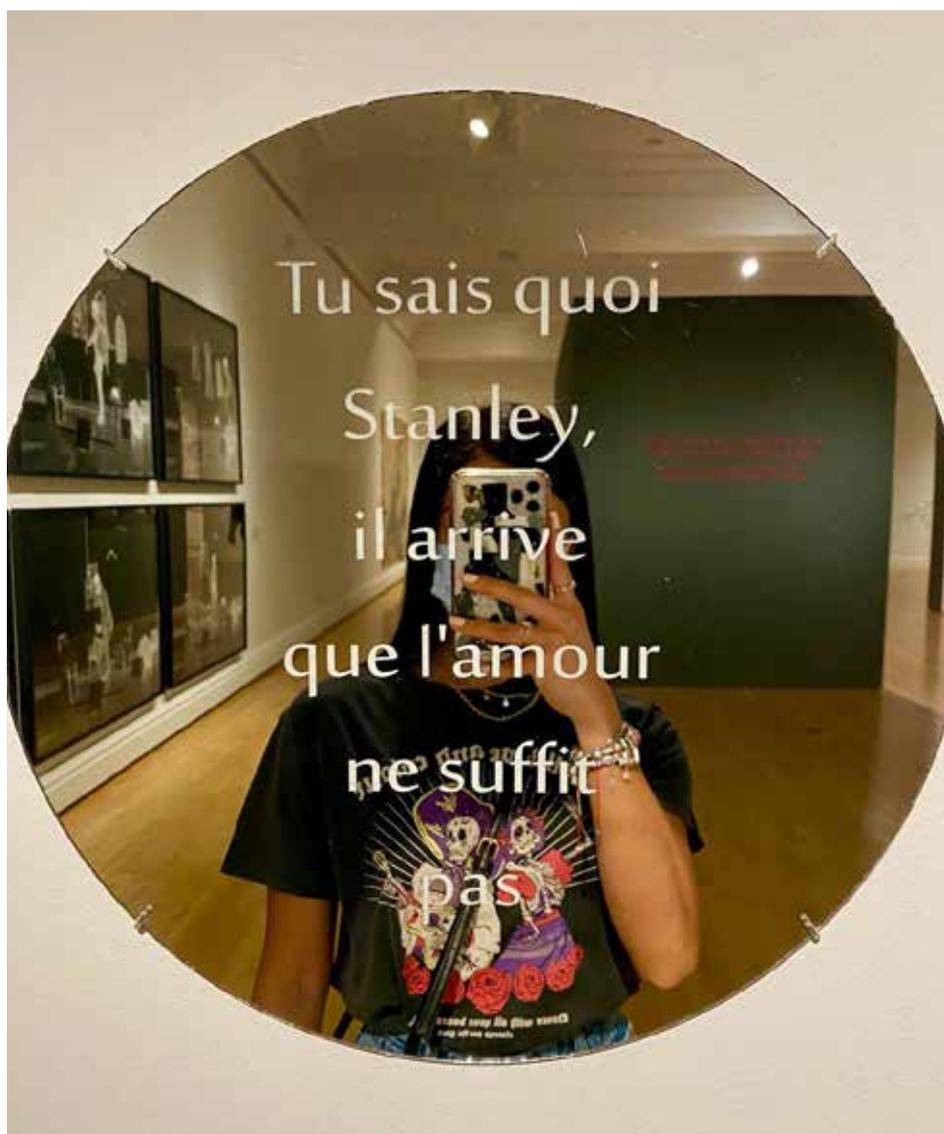
LinkedIn

' Portée : 131 874 personnes atteintes
' Taux d'engagement : 1,04 %

Chantiers Wiki

Les chantiers Wiki se poursuivent avec la diffusion sur le site des collections de 1 114 articles sur nos artistes provenant de l'encyclopédie Wikipédia en français. Dans la dernière année, les chantiers ont permis la mise à jour ou la création de plus de 1 140 éléments Wikidata. Ces données publiques partagées sont en lien avec les collections de 1 293 musées et institutions à travers le monde. Au total, c'est plus de 15 millions de pages qui ont été vues sur les outils Wiki depuis le début de cette initiative en novembre 2018. Notre wikimédienne en résidence et responsable des chantiers Wiki au Musée, Nathalie Thibault, a obtenu une bourse de Wikimedia Canada qui lui a permis de participer à la WikiConvention francophone à Paris, en novembre 2022. De plus, une trentaine d'employés ont assisté à une introduction aux chantiers Wiki du Musée au cours de l'année.

Quand l'œuvre est miroir, comme ici, dans l'exposition *Stanley Février. Menm vye tintin. Les vies possibles*, le reflet des visiteurs en devient partie intégrante. Beaucoup ont saisi cette occasion pour réaliser un égoportrait artistique.



LE PERSONNEL ET LES PARTENAIRES

Le personnel

Une année de grands changements

Bien que la COVID-19 ait continué à se manifester au début de l'année financière 2022-2023 et qu'il ait été important de rester vigilants pour assurer un milieu de travail sécuritaire, on peut parler d'une année « postpandémie », qui a été grandement marquée par des ajustements dans les modes de travail et de communication. Le constat est unanime : rien ne sera plus comme avant. Il faut s'adapter et innover pour repenser nos façons de travailler, en gardant en tête l'efficacité et la performance de l'organisation. Il faut aussi revoir nos manières de créer un milieu de travail où la vie sociale est présente et où la vision d'un musée à l'échelle humaine, accessible, accueillant et inclusif demeure une inspiration phare.

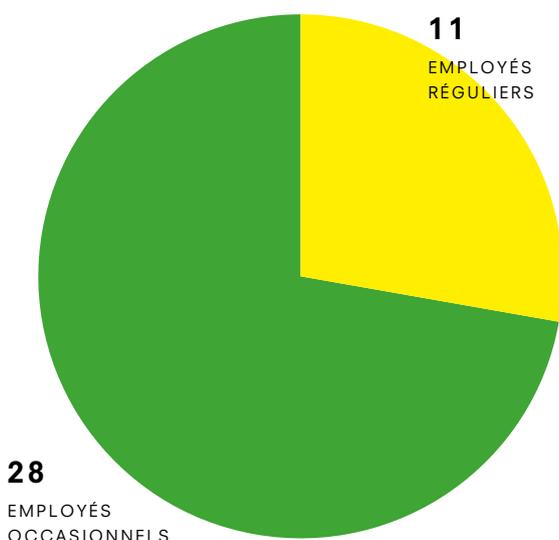
Débutées en virtuel pendant la pandémie, les rencontres mensuelles avec les équipes se sont poursuivies au cours de la dernière année et ont eu lieu en présentiel à partir de l'automne 2022. Ces rencontres ont permis de présenter différents projets rassembleurs pour les membres du personnel, tels que l'incubateur d'innovations muséales, diverses initiatives des secteurs de la médiation et des expositions et, bien sûr, les travaux préparatoires du futur espace Riopelle. Ces moments de partage ont offert de belles occasions d'en apprendre davantage sur les projets, mais aussi de mieux connaître ceux qui les réalisent et les font vivre.

L'enthousiasme suscité par le projet de l'espace Riopelle, qui proposera une expérience exceptionnelle aux visiteurs, s'est parfois teinté, au quotidien, de certaines inquiétudes parmi les employés. Ce grand chantier entraîne déjà des transformations majeures dans les méthodes de travail, en plus de nécessiter le réaménagement de plusieurs espaces de bureaux. La Direction talents et culture a été mise à contribution pour faciliter la gestion du changement que génère ce projet. L'organisation d'espaces collaboratifs et la mise en place d'un plan de communication interne sont bien amorcées et se poursuivront dans la prochaine année avec les équipes de la gestion du bâtiment, des technologies de l'information, et des communications et du marketing.

Des personnes engagées

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, des employés bénévoles du Musée ont formé un comité en 2022 pour encourager leurs collègues à contribuer à la campagne Entraide. Ce vaste mouvement de solidarité, dont les débuts remontent à 1968, s'exprime aujourd'hui sur tout le territoire québécois et démontre éloquentement la générosité des employés actifs et retraités des secteurs public et parapublic, ainsi que des professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Cette année encore, la campagne était menée au profit des organismes Centraide du Québec, de PartenaireSanté-Québec et de ses membres, ainsi que de la Croix-Rouge canadienne, Québec.

Embauches totales en 2022-2023



Embauches et départs

Les mouvements dans le monde du travail en général se répercutent aussi au Musée, qui a connu une bonne année dans le recrutement avec l'arrivée de 39 nouvelles personnes et la nomination de 11 personnes à un statut d'emploi permanent.

Par ailleurs, l'institution remercie sincèrement Julie Bouchard, Mario Latulippe, Christine Parent et Réal Robert, qui ont entamé une retraite bien méritée et qui peuvent être fiers du travail accompli pendant leur passage au Musée.

Les principaux chantiers

Des dossiers majeurs liés aux conditions de travail du personnel amorcés en 2021-2022 se sont conclus dans l'année à la grande satisfaction de tous.

Conventions collectives

La convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique (emplois de bureau, postes techniques et personnel ouvrier) a été conclue en novembre 2022. Elle couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025. Pour le personnel membre du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, l'entente a été entérinée le 28 mars 2023 et sa durée est du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2026. Dans les deux cas, les conditions sont équivalentes à celles de la fonction publique.

Rémunération

Les efforts importants faits par l'employeur et les syndicats ont permis une grande avancée dans les dossiers de rémunération qui avaient pris du retard dans le passé, tant pour les exercices de relativités salariales que pour le maintien de l'équité salariale au Musée. Les exercices de maintien de l'équité salariale seront d'ailleurs à jour avant la fin de 2023 pour les trois groupes représentés au Musée, soit le personnel de bureau, technique et ouvrier, le personnel professionnel et le personnel d'encadrement et non syndiqué. Déjà, les travaux terminés en 2022 ont permis de faire des ajustements qui aboutissent à une rémunération équitable pour des postes à prédominance féminine.

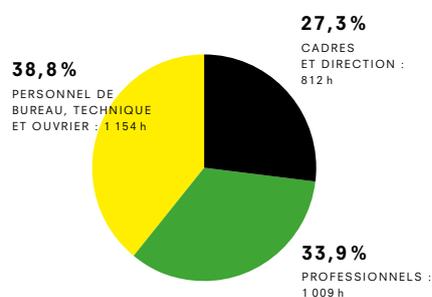
Modernisation des systèmes de gestion des données du personnel et de la paie

La Direction talents et culture a dû déployer des efforts considérables en 2022-2023 pour s'assurer de disposer d'outils de gestion des ressources humaines et de la paie performants. Les logiciels en place depuis plusieurs années arrivant en fin de vie en 2023, une analyse approfondie a été réalisée avec l'équipe des technologies de l'information et une firme externe pour définir les besoins et identifier les fournisseurs potentiels. À la suite de ces travaux, il a été convenu de procéder à une première étape en changeant le logiciel de « calculateur de paie » et en conservant, temporairement, le système RH Expert de Nethris pour les dossiers d'employés et la feuille de temps. Ce système fera l'objet d'une modernisation dans la deuxième partie de l'année 2023-2024. L'implantation du calculateur de paie Nethris s'est faite en février 2023 et le dépôt de la première paie le 23 mars a été un succès. Des travaux d'ajustement et de développement de rapports vont se poursuivre pour optimiser les nouveaux outils, tant pour la paie que pour la comptabilité.

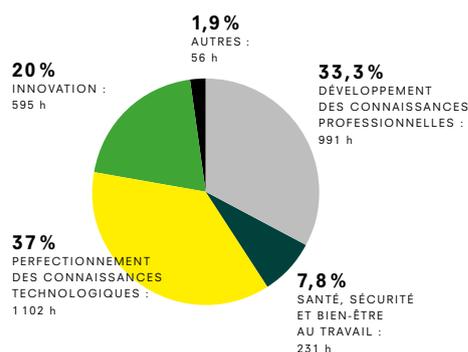
Formations offertes

Les employés du Musée ont suivi plus de 70 formations différentes durant le dernier exercice, pour un total de près de 3 000 heures consacrées à divers aspects de leur perfectionnement.

Heures de formation selon les catégories d'emploi



Répartition des heures par type de formations



LISTE DES EMPLOYÉS

AU 31 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général

Jean-Luc Murray

Adjointe à la direction générale

Cassandra McKinnon

PROJETS SPÉCIAUX ET INSTITUTIONNELS

Directeur de projet, espace Riopelle

Jean-François Fusey

Chargée de mission, projets spéciaux

Annie Bérubé

Adjoint à la direction générale, projets institutionnels

Laurent Dervaux

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général et conseiller juridique

Marc Lajoie

Technicienne juridique

Jessica Bélanger Vallières

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Directeur

Patrice Savoie

Agent ou agente de bureau

Vacant

SÉCURITÉ

Cheffe de service

Nadia Chamberland

Coordonnateurs

Martin Cantin

Julie Gagné

Superviseurs

Guy Hovington

Chantal Trudeau

Surveillants

Marc Bolduc

Pierre-Antoine Gagnon

Alexandre Pry

Henri-Paul Tremblay

Jordan Bouchard-Courtemanche*

Ricko Bourgoin*

Péiré-Joël Brunner*

Gabriel Charbonneau N'Zi*

Marie-Josée Chevalier*

Frédéric Gagnon Grenier*

Sébastien Héту-Dumaine*

Julien Lagacé-Legendre*

Félix-Antoine Lamirande*

Lyes Maddi*

Mathieu Murphy-Veilleux*

Paul Nemessany*

Éric Paradis*

Marianne Perreault*

Olivier Perron-Robert*

Michel Viel*

RESSOURCES MATÉRIELLES

Chef de service

Steeve Lavoie

Approvisionnement

Responsable de l'approvisionnement

François Paquin

Agentes de bureau

Véronique Greaves

Louise Morel

Gestion du bâtiment

Responsable des bâtiments

Tommy Gignac

Mécaniciens de machines fixes

Alexis Gosselin-Labrecque

Mathieu Picard

Vacant

Peintre

Alain Lajoie*

Technologue en architecture

François Jacques

Services auxiliaires

Coordonnateur technique

Claude Richard

Manutentionnaires

Daniel Hinse

Emmanuelle Richard

Olivier Robert

Danielle Gosselin*

Réjean Lelièvre*

RESSOURCES FINANCIÈRES

Cheffe de service

Nancy Gagné

Agente à la gestion financière

Nancy Lamarre Leblanc

Agentes vérificatrices

Julie Aylwin

Caroline Dutil

Lina Roussel

Vanessa Tremblay

Agente de bureau

Solange Kple

DIRECTION DE LA CONSERVATION

Directeur

Guillaume Savard

Adjoint ou adjointe à la direction

Vacant

Conservation

Conservateur de l'art ancien (avant 1900)

Daniel Drouin

Conservatrice de l'art moderne (1900 à 1949)

Anne-Marie Bouchard

Conservatrice de l'art contemporain (1950 à 2000)

Eve-Lyne Beaudry

Conservateur de l'art actuel (2000 à ce jour)

Bernard Lamarche

COLLECTIONS

Cheffe de service

Catherine Gaumont

Archives et documentation

Conservatrice des archives et responsable de la gestion documentaire et de la diffusion numérique des collections

Nathalie Thibault

Techniciens en documentation

Dominique Chartré-Roy

Vacant*

Registrariat

Registraire des collections

Isolda Gavidia

Technicienne aux acquisitions et à la gestion documentaire

Phyllis Smith

Technicienne à la gestion informatisée

Isabelle Wilmart

Technicienne en administration aux collections

Virginie Caron

Restauration

Restaurateurs

Mélanie Cloutier

Valeska Massy*

Jérôme Paquet*

Techniciennes en muséologie

Julie Bélanger

Lili Bergeron

Patricia Grenier-Baribeau*

Photographie

Photographe en chef

Idra Labrie

Photographe adjoint

Denis Legendre

Technicienne aux documents photographiques et aux droits d'auteur

Julie Bouffard

Technicien à la numérisation

Louis Hébert*

DIRECTION DES EXPOSITIONS ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Directrice

Annie Gauthier

Adjointe aux expositions et à la médiation

Marie-Claude Boily

Commissariat

Commissaires d'exposition

André Gilbert

Maude Lévesque

Édition

Responsable de l'édition

Daoud Najm

MUSÉOGRAPHIE

Cheffe de service
Yasmée Faucher

Design

Designers
Marie-France Grondin
Loïc Lefebvre

Menuiserie

Menuisier-ébéniste
Hugo-Pier Fleury

Menuisiers d'atelier
Isabelle Côté
Mathieu Morissette

Montage et opérations

Techniciens en muséologie
Michel Bélanger
Pierre-Luc Brouillette
Benoît Blondeau*
Georges-Alexandre Brière*
Jean Michel René*

Manutentionnaires
René Bouchard*
Véronique Dumont*
Christian Fuentes Ketterer*
Nadine Lapierre*
Nicolas Maisonneuve*
Florence Perrone*
Charles Robichaud*
Sophie Roy*

Régie et transport

Régisseur – Logistique et transport d'œuvres
Marie-Ève Bertrand

Techniciens au transport des œuvres
Bruno Brouillard
Charles Dolbec

DIRECTION DE LA MÉDIATION ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

Directrice
Josée Duhaime

Service aux visiteurs

Coordonnatrice du service aux visiteurs
Marie-Chantal Beaulieu

Chefs d'équipe
Louis-Philippe Morency Lacroix
Sophie Paré-Cliche*

Préposés
Réjean Marquis
Charlotte Bruyère*
Maude Dallaire-Charest*
Sarah Dandois*
Noémie Giroux D'Anjou*
Nova-Katarina Gubash*
Alicia Khelifi*
Sylvie Paquette*

MÉDIATION

Cheffe de service
Marie-Hélène Audet

Activités de médiation

Responsable de la médiation scolaire
Valérie Allard

Responsable de la médiation famille
Delphine Egesborg

Responsable de la médiation adulte
Andréanne Lesage

Responsable de la médiation communautaire
Kasia Basta

Responsable de la médiation culturelle
Marie-Ève Dumais

Responsable de la médiation art et mieux-être
Sophie Lessard-Latendresse*

Chargée de contenu éducatif numérique
Justine Boulanger*

Agente de bureau
Laurie Doyon

Préposé aux ateliers
Richard Durand

Visites guidées

Coordonnatrice aux visites guidées
Audrey Harel

Guides-animateurs
Léanna Beauchamp*
Maude Bertrand*
Charlotte Boisvert-Simard*
Danielle Boutin*
Julia Caron Guillemette*
Éva Chatigny*
Jacinthe Dubé*
Myriam Dufour*
Élisabeth Girard-Dionne*
Julien St-Georges Tremblay*
Rosalie St-Onge*

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Directrice
Sophie Lemelin

Adjoint ou adjointe à la direction
Vacant

Tourisme et commercialisation

Déléguée aux clientèles commerciales et touristiques
Marie-Josée Légaré

Coordonnatrices aux événements commerciaux et internes
Julie Bouchard
Rose Pelchat*

Librairie-boutique

Responsable
Sandy Robert

Adjoint ou adjointe à la librairie-boutique
Vacant

Commis-libraire
Hélène Godbout

Préposés
Juliette Ardouin*
Émilie Aubertin-Richer*
Jeanne Bergeon*
Jean-François Bilodeau*
Sarah Bourque*
Jonathan Dubuc*
Karelle Leclerc*
Ève Simard*
Andréanne Teasdale*

COMMUNICATIONS ET MARKETING

Cheffe de service – Agence – numérique, communications et marketing
Annie Godbout

Coordonnatrice de la stratégie numérique
Marie-Hélène Raymond

Conseillère en communications numériques
Héloïse Kermarrec

Conseillères en marketing
Joanie Pelletier
Geneviève Labrecque*

Responsable des relations de presse
Linda Tremblay

Responsable de la publicité et des partenariats
Stéphanie Drolet

Technicien en graphisme
Jean-François Boisvert

Agente de bureau
Claire Lehouillier

Préposée aux abonnements
Laurie St-Onge*

Analyste – Intelligence d'affaires
Rick Zhao

DIRECTION TALENTS ET CULTURE

Directrice
France Levesque

Partenaires en gestion des ressources humaines
Marie-Pier Leclerc-Thérien
Vacant

Analyste en rémunération et avantages sociaux
Frédéric Gauthier

Technicienne en ressources humaines
Claudia Dubé

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Directeur
Patrick Lefebvre

Informatique

Analyste fonctionnel
Denis Néron

Techniciens
Jonathan Caouette
François Carrier-Déziel
Vacant

Audiovisuel

Coordonnateur technique
Claude-Olivier Richard

Techniciens
Jean-François Roy
Yves Drolet*
Stéphane Gaulin L'Heureux*
Olivier Lacombe*
Loïc Lebel-Turcotte*
Vacant

* Employés occasionnels

Les partenaires

APPUIS FINANCIERS

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien aux sociétés d'État et aux organismes nationaux

Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes

Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (mesure 3)

Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État

Plan culturel numérique du Québec

Conseil des arts du Canada

Programme Inspirer et enraciner pour les institutions artistiques

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Pour l'achat de pièces de collection

Par l'entremise de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Anonyme, pour le projet L'Arche de la Capitale-Nationale

Caisse Desjardins du Plateau Montcalm – Fonds d'aide au développement du milieu, pour le programme D'hier à aujourd'hui : rencontre intergénérationnelle de partage au MNBAQ et pour le projet *Mes mains ont la parole*

Fondation J. Armand Bombardier, pour les camps artistiques

Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif, pour le programme *L'art d'être humain*

Andrew Lugg, pour le prix Lynne-Cohen

Ministère de la Culture et des Communications, programme Mécénat Placements Culture, volet Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes

Power Corporation du Canada, pour l'exposition *America. Entre rêves et réalités. La collection du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden*

RBC Fondation, pour le Prix MNBAQ en art actuel

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Programme d'appui aux actions régionales, pour le projet Incubateur d'innovations muséales

Ville de Québec

Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures dans le cadre de l'Entente de développement culturel, pour l'exposition *America. Entre rêves et réalités*.

La collection du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden

COMMANDITES

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales et scolaires, des activités 18-30 ans et des parcours numériques

Air Canada

Pour les expositions *America. Entre rêves et réalités. La collection du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden* et *Evergon. Théâtres de l'intime*

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

DeSerres

Hilton Québec

LA
FONDATION

Mot de la présidente du conseil



M^{me} Marie Cossette,
présidente du conseil d'administration
de la Fondation du Musée.

Préparer l'avenir

Pour la Fondation, 2022-2023 a été une excellente année, marquée par la préparation de grands projets pour notre organisation, par de nouveaux partenariats et la bonification de partenariats existants, et par le soutien d'une communauté philanthropique toujours plus engagée à l'égard du Musée.

Un engagement encore plus fort pour la collectivité

Pour une deuxième année consécutive, la campagne annuelle a dépassé ses objectifs. Menée sur le thème de la communauté, des liens que permet de tisser l'art et des bienfaits que chacun peut en retirer, la campagne *Unir par l'art* a aidé à réaliser des projets porteurs, des activités novatrices et de nouveaux espaces éducatifs dans le pavillon Pierre Lassonde. Nous sommes fiers d'avoir accueilli au sein de notre communauté philanthropique de nouveaux donateurs, qui témoignent ainsi de leur implication en faveur de la conservation et de la diffusion de l'art dans notre société. Les partenariats que nous avons établis nous ont également permis de propulser le Musée vers l'avenir en créant des opportunités prometteuses pour les prochaines années.

Cette année encore, la Fondation a misé sur une stratégie à long terme afin de pérenniser son appui au Musée. Une somme de 250 000 \$ provenant des dons reçus a ainsi été appariée à une subvention du gouvernement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. Au total, c'est donc 591 304 \$ qui ont été investis à perpétuité au profit des activités du Musée.

L'année 2022-2023 a aussi marqué le retour, après deux ans d'absence en raison de la pandémie, de l'événement-bénéfice *Une soirée d'été dans Charlevoix*, qui en était à sa troisième édition. Organisée conjointement par notre Fondation et le Musée de Charlevoix, cette soirée a permis d'amasser une somme record pour les deux organisations. Avec cet événement, la Fondation étend en outre son action directe au-delà de la région de Québec.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer la création, grâce à un don majeur, de notre premier fonds capitalisé destiné aux acquisitions. La Fondation pourra ainsi soutenir le Musée dans l'achat d'œuvres d'artistes émergents pour la collection nationale.

Une gouvernance renouvelée et bonifiée

Afin de mieux répondre aux besoins de notre organisation tout en assurant une cohérence optimale auprès de nos différents intervenants, la gouvernance du conseil d'administration de la Fondation a été renouvelée en 2022-2023. Le comité placements et le comité finances et audit ont été fusionnés pour former le comité finances, audit et placements, dans lequel nous retrouvons désormais les membres des deux comités. Signe d'une évolution naturelle vers une philanthropie à volets multiples, le comité dons planifiés est devenu le comité développement, dont le mandat a été élargi. Ce nouveau comité agira comme levier essentiel pour nos trois piliers philanthropiques (dons annuels, dons majeurs et dons planifiés) et contribuera à la promotion et au rayonnement des initiatives de la Fondation.

Debby Cordeiro, première vice-présidente aux communications et à la responsabilité sociale d'entreprise à la Banque Nationale du Canada, a pris la présidence du comité gouvernance, éthique et ressources humaines, alors que Michaël Gaudreault, vice-président aux finances chez Forage CBF, a été nommé à la tête du comité finances, audit et placements. Je tiens à souligner l'apport exceptionnel de nos deux présidents sortants : Vincent P. Hogue, vice-président et chef de marché chez BMO, succursale McGill, auparavant président du comité placements, et Jean Lamy, administrateur de sociétés, auparavant président du comité finances et audit.

Le conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres cette année : Mathieu Truchon, gestionnaire de portefeuille principal et conseiller en gestion de patrimoine chez BMO, et Liu-Anne Lemieux-Rousseau, gestionnaire de placements marketing numérique chez Familiprix. Le premier a intégré le comité gouvernance, éthique et ressources humaines; la seconde s'est jointe au comité développement.

Au nom du conseil d'administration, je veux saluer l'extraordinaire travail de l'équipe de la Fondation en 2022-2023. Sa collaboration étroite avec les équipes du Musée a permis de renforcer la synergie entre les deux organisations et de faire du Musée un lieu encore plus proche de sa communauté. Le personnel de la Fondation a fait preuve d'une remarquable adaptabilité et d'un leadership exemplaire, surmontant avec résilience les défis rencontrés tout au long de l'année.

À l'approche d'une année charnière dans l'histoire de notre organisation, le conseil d'administration de la Fondation remercie tous les donateurs, partenaires et bénévoles qui ont contribué au succès du dernier exercice et permis au Musée national des beaux-arts du Québec d'être un lieu d'exception où l'art se déploie sur tous les horizons. Nous sommes impatients de poursuivre notre mission : promouvoir l'art et la culture dans notre belle communauté.

Marie Cossette

Présidente du conseil d'administration de la Fondation du Musée

Mot de la présidente-directrice générale



M^{me} Emilie L. Cayer,
présidente-directrice générale
de la Fondation du Musée.

Droit devant

Cette année a marqué le début d'une grande transformation pour notre Fondation et la multiplication des initiatives visant à appuyer les projets du Musée. La reprise de certaines activités, la bonification des interventions destinées à notre communauté philanthropique et l'implication de nouveaux partenaires ont assuré notre succès en 2022-2023.

Nous sommes heureux d'avoir pu tenir pour une troisième fois, après une absence de deux ans due à la pandémie, l'événement-bénéfice *Une soirée d'été dans Charlevoix*. Réunissant plus d'une centaine d'invités dans un cadre naturel exceptionnel, cette soirée champêtre organisée par la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée de Charlevoix a connu un franc succès. Grâce au dynamisme de ses deux coprésidents, M. Jean-Yves Germain et le Dr Félix-André Têtu, et à la participation enthousiaste des convives, l'événement a rapporté des bénéfices nets records qui ont servi à soutenir les activités des deux musées tout au long de l'année. Nous sommes ravis de l'engouement qu'a suscité une fois de plus ce rendez-vous estival!

Autre réussite digne de mention, notre campagne annuelle, *Unir par l'art*, a dépassé son objectif financier pour une deuxième année consécutive et, constat prometteur, plus de 250 nouveaux donateurs sont venus grossir les rangs de notre communauté philanthropique. Au fil de cette vaste opération, des événements reconnaissance ont été mis sur pied afin de souligner la générosité des donateurs. Au printemps 2022, la tenue du premier Cocktail du Cercle de la présidence a constitué un moment fort au cours duquel nous avons pu remercier personnellement nos donateurs et les informer des projets réalisés grâce à leurs dons. Cette année encore, nous avons également célébré la Journée nationale de la philanthropie en organisant une activité reconnaissance autour de l'exposition *Manasie Akpaliapik. Univers inuit* et d'un panel d'experts du Musée. Ces deux événements nous ont offert l'occasion de témoigner notre gratitude à nos donateurs et de leur montrer comment leur soutien contribue à la réalisation de la mission du Musée.

Durant la dernière année, la Fondation a pu appuyer de façon remarquable le Musée dans ses acquisitions pour la collection nationale. Un don testamentaire effectué il y a plusieurs années nous a permis de financer l'achat de deux pièces importantes de l'histoire de l'art québécois : une nature morte d'Ozias Leduc et un portrait de Jean Paul Lemieux. Grâce aux contributions d'autres donateurs, une première œuvre de l'artiste Karen Tam a également fait son entrée dans la collection permanente. Enfin, à la faveur d'un don majeur, la Fondation a créé le Fonds St. Barbe, premier fonds capitalisé destiné à l'acquisition d'œuvres d'artistes de la relève. Ces gestes démontrent l'utilité indéniable des dons planifiés comme des dons faits du vivant des donateurs pour porter plus loin notre engagement à aider le Musée à enrichir sa collection et à mettre en valeur la qualité et la diversité de ce patrimoine collectif.

L'action philanthropique a favorisé la concrétisation d'importants projets du Musée en 2022-2023. Ainsi, RBC Fondation, grand partenaire de notre organisation, a démontré son leadership en renouvelant et en bonifiant son appui pour le Prix MNBAQ en art actuel. Avec ce nouvel apport, le prix a été revu et permettra à plus d'artistes de la relève de se distinguer, de profiter du soutien du Musée dans leur parcours professionnel et de se faire connaître du grand public.

D'autres initiatives plus ponctuelles ont bénéficié du concours généreux de nos commanditaires. L'exposition de l'été, *America. Entre rêves et réalités*, a été présentée par Power Corporation du Canada, alors qu'Hydro-Québec a appuyé la réalisation de nouvelles soirées conçues pour attirer et fidéliser les jeunes adultes, une des visées du Plan stratégique 2018-2023. Nous nous devons également de mentionner trois dons testamentaires reçus au cours du dernier exercice et qui nous ont permis de financer certains projets prioritaires du Musée, dont les projets éducatifs. Ces dons ont été capitaux dans l'atteinte de nos objectifs de l'année.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'apport exceptionnel de multiples donateurs, partenaires, bénévoles, employés et collègues. Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont posé un geste de générosité envers notre institution, peu importe la valeur de leur don, ainsi qu'à tous nos partenaires. Votre soutien est essentiel à notre succès et nous vous sommes profondément reconnaissants de votre fidélité et de la confiance que vous nous accordez. Votre appui nous permet de continuer à faire de l'art une force motrice dans notre communauté et au-delà. Je souhaite aussi remercier les administrateurs de la Fondation pour leur dévouement exemplaire et leur soutien continu. Leur leadership et leur vision stratégique nous ont permis de mettre en œuvre des projets qui renforcent nos liens avec la communauté et qui font rêver d'avenir. Mes plus sincères remerciements s'adressent également à nos indispensables bénévoles et à nos collègues du Musée, avec qui nous partageons une volonté commune de faire rayonner l'art. Enfin, je salue le formidable travail des employés de la Fondation, qui, jour après jour, me démontrent ce que signifie l'engagement et la passion d'une équipe. Merci à vous tous de votre contribution inestimable à notre mission.

Emilie L.Cayer

Présidente-directrice générale de la Fondation du Musée

Activités 2022-2023



Campagne annuelle 2022-2023 : une communauté philanthropique unie par l'art

Lancée le 6 octobre 2022, la campagne annuelle 2022-2023 aura réussi à lier entre eux les maillons précieux d'une chaîne de solidarité et de générosité essentielle à son succès. Sous le thème de la communauté et des liens créés par l'art, cette campagne intitulée *Unir par l'art* a mis de l'avant la programmation d'activités éducatives et culturelles du Musée. À travers cette programmation foisonnante, la Fondation a su mobiliser et unir les cœurs de ses donatrices et donateurs, qui ont répondu nombreux à l'appel pour soutenir les projets et les initiatives du Musée.

Grâce à l'engagement de sa communauté philanthropique, la Fondation a amassé une somme de 256 874 \$ pour sa campagne, dépassant ainsi son objectif initial de 250 000 \$. Par ailleurs, le nombre de donatrices et donateurs a atteint cette année 1 296, soit une hausse de 9 % par rapport à 2021-2022. Ainsi, 256 nouvelles personnes se sont jointes à notre communauté pour appuyer les actions et la mission du Musée. Force est de constater que plusieurs donatrices et donateurs ont renouvelé leur engagement, fidélisant leur soutien et devenant ainsi un terreau fertile à l'élaboration de chacune des campagnes annuelles.

Acquisitions

Il y a plusieurs années, la Fondation a reçu du défunt professeur de lettres Yvan Bédard un important don par testament destiné aux acquisitions d'art québécois. Grâce à ce legs, la Fondation a pu appuyer le Musée, en 2022-2023, pour l'achat de deux œuvres majeures qui font désormais partie de la collection permanente : la *Nature morte au verre de laboratoire* (vers 1899) d'Ozias Leduc et le tableau *Au bout du temps* (non daté) de Jean Paul Lemieux. Ozias Leduc était un artiste québécois reconnu pour ses peintures religieuses et ses fresques, jugées parmi les plus belles au Canada. Quant à Jean Paul Lemieux, il est l'un des peintres québécois les plus renommés de notre époque. Le don planifié réalisé dans le passé par ce généreux donateur permet donc aujourd'hui d'enrichir la collection nationale, illustration éloquente de l'ample portée des gestes de philanthropie.

Grâce à un don du Fonds Hamelys à la Fondation, le Musée a également pu acquérir cette année *Rococo Eyes* (2021), une sculpture de Karen Tam directement inspirée d'une œuvre déjà présente dans la collection. Artiste montréalaise, Karen Tam explore dans son travail les liens entre culture, identité et histoire. Elle s'intéresse notamment à la manière dont la culture matérielle est façonnée et transmise de génération en génération. À travers des installations, des sculptures et des interventions architecturales, elle cherche à susciter des réflexions sur les récits dominants et les systèmes de pouvoir qui influencent nos perceptions de la réalité. Cette nouvelle acquisition ainsi que l'installation dont elle faisait partie ont pu être vues par le public à l'hiver 2022, lors de la présentation de Manif d'art 10, *Les illusions sont réelles*. *Rococo Eyes* est la première œuvre de l'artiste à entrer dans la collection permanente du Musée. Le lecteur peut en voir une reproduction à la page 36 du présent rapport de gestion.

MARDI ♥ JE DONNE

La Fondation a pris part au mouvement mondial Mardi je donne, qui a lieu chaque année à la fin du mois de novembre. Cette initiative incite les gens et les organisations de partout à travers la planète à transformer leur communauté et le monde grâce à des gestes de générosité et d'entraide. Notre participation a été rehaussée par les témoignages de trois donatrices dévouées, que nous remercions chaleureusement : la D^{re} Aida Bairam, Esther Boivin et Hélène Dufresne.

Prix et distinctions

La Fondation tient à souligner les prix et distinctions que ses administrateurs et employés ont obtenus au cours de l'année 2022-2023.

Distinctions pour nos administrateurs

À l'automne 2022, l'agence O2 Web et son président, Charles Guimont, se distinguaient en remportant le prix Haute Technologie des Fidèles 2022. Ce prix est remis par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec aux entreprises qui se démarquent.

Au printemps 2023, Christiane Germain, de Germain Hôtels, recevait le prix Hommage lors de la soirée Distinction 2023 de Tourisme Montréal. Ce prix récompense une personnalité ayant élevé l'industrie touristique à un niveau supérieur.

Un prix et une mention pour notre présidente-directrice générale

Au printemps 2022, Emilie L. Cayer obtenait, lors de la soirée des leaders de l'Association étudiante du MBA de HEC Montréal, le Prix de distinction pour les diplômés récents ayant démontré du leadership. Elle a également été finaliste pour le prix MBA universitaire lors du Gala annuel de l'Association des MBA du Québec.

Dons en soutien à l'éducation

Année après année, le Musée peut développer, grâce à l'appui de la philanthropie, une multitude de projets de médiation culturelle qui offrent autant d'expériences enrichissantes à un public diversifié et favorisent l'accès universel à l'art.

Chaque été, depuis 2013, le Musée accueille des jeunes à l'occasion de ses camps artistiques. La Fondation est particulièrement reconnaissante envers la Fondation J. Armand Bombardier, dont le soutien exemplaire permet non seulement d'organiser ces camps de jour estivaux, mais aussi d'en rendre l'accès gratuit aux enfants provenant de milieux défavorisés.

Soulignons également l'apport généreux de la Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif, qui permet à des familles issues de milieux économiquement fragiles de fréquenter gratuitement le Musée dans le cadre d'un programme d'activités variées tout au long de l'année.

La Fondation remercie enfin la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm, dont l'aide précieuse a permis de mettre sur pied, à l'automne 2022, un programme de francisation innovant intitulé *Mes mains ont la parole*. Dans cette collaboration avec le Centre Louis-Jolliet, un établissement d'enseignement pour adultes qui accueille des personnes immigrantes et réfugiées, l'art est utilisé comme vecteur de communication, d'éducation, de socialisation et de découverte lors de visites et d'ateliers créatifs au Musée.

La Fondation souhaite exprimer une reconnaissance particulière à certaines personnes qui se sont distinguées par leur générosité et leur apport à la réussite de la campagne. Soulignons, entre autres, l'implication de Louise et Marthe Bourgeois, deux sœurs amoureuses de l'art et engagées envers le Musée. Afin d'encourager d'autres personnes à poser un geste d'appui, ces deux fidèles donatrices ont apparié à chaque don effectué au mois de mars 2023 un don de même valeur, ce qui a grandement concouru à mobiliser la communauté philanthropique en fin de campagne. Nous tenons également à saluer les dons importants de Claude Bigras et Andrée Lafleur, d'Isabelle L.-Cayer et de la D^{re} Aida Bairam. Cette dernière a d'ailleurs gentiment accepté de parrainer la campagne en partageant avec le public un témoignage inspirant.

C'est grâce à la mobilisation de la communauté philanthropique que le Musée peut demeurer à l'écoute de ses visiteurs, assurer des accompagnements stimulants et ainsi affirmer son engagement et son rôle d'acteur de premier plan dans notre société.

L'équipe de la Fondation remercie du fond du cœur l'ensemble des personnes, des entreprises et des bénévoles qui ont contribué au succès de sa campagne annuelle 2022-2023.



Commandites

Une programmation culturelle colorée

La Fondation remercie Hydro-Québec qui, depuis de nombreuses années, contribue à la programmation culturelle du Musée en tant que commanditaire présentateur des activités pour la famille et le grand public. Parmi celles-ci, on compte notamment les parcours découverte, les activités d'animation destinées aux enfants et aux familles pendant la semaine de relâche et la période des Fêtes, ainsi que les visites scolaires pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Pour une deuxième année consécutive, Hydro-Québec s'est également associée à la présentation des activités pour les 18-30 ans en 2022-2023. Une programmation colorée attendait les jeunes adultes dans le cadre des 5@9 du MNBAQ. Lors de ces soirées uniques, des artistes de différents horizons prennent d'assaut le pavillon Pierre Lassonde et déploient leur talent et leur créativité en s'inspirant des œuvres de l'exposition temporaire en cours.



Implication de la Fondation pour la relève artistique

Prix MNBAQ en art actuel

L'année 2022-2023 a été marquée par le renouvellement de l'engagement de RBC Fondation en faveur du Prix MNBAQ en art actuel. Ce prix biennal, dont la création avait été rendue possible par la générosité du même partenaire en 2013, se veut une vitrine essentielle pour reconnaître les artistes d'ici et leur permettre de rayonner à l'échelle nationale.

Repensé avec RBC Fondation grâce à un appui philanthropique majeur, le prix a été bonifié afin d'aider encore davantage la communauté artistique. Alors que, dans sa version initiale, il était décerné à un seul artiste parmi une sélection de cinq, ce prix permettra désormais de soutenir les cinq finalistes sélectionnés par un jury en fonction de l'excellence, du caractère soutenu et de la pertinence de leur production. Par la suite, un des artistes se verra récompensé par une publication et par l'acquisition de certaines de ses œuvres pour la collection nationale.

Commandites

Des expositions majeures

Deux grandes expositions ont rythmé la vie du Musée en 2022-2023 et c'est en partie grâce au soutien de précieux commanditaires que l'institution peut continuer d'offrir une programmation variée d'expositions d'envergure internationale.

La Fondation tient à remercier Power Corporation du Canada, commanditaire associé de l'exposition *America. Entre rêves et réalités*, pour son généreux appui. Elle souhaite également souligner l'apport d'Air Canada, qui a agi à titre de commanditaire collaborateur des expositions *America. Entre rêves et réalités* et *Evergon. Théâtres de l'intime*. Leur contribution a permis au Musée d'organiser deux concours donnant chacun la chance de gagner une paire de billets d'avion pour une destination nord-américaine tout en faisant la promotion des abonnements au Musée.

Le Cocktail du Cercle de la présidence

Afin de mettre en évidence le rôle crucial des donatrices et donateurs, la Fondation a tenu pour la première fois, le 21 avril 2022, le Cocktail du Cercle de la présidence. Proposé dans une formule cocktail, cet événement reconnaissance a permis de renforcer la relation entre l'organisation et ses membres ayant effectué un don de 1 000 \$ ou plus lors de la campagne annuelle. Cette occasion de se rencontrer en personne a été fort appréciée à la suite des confinements imposés par la pandémie.

Les invités ont eu la chance de visiter l'exposition *Les énergies latentes. Paul-Émile Borduas au présent. La donation de Michael J. Audain et de Yoshiko Karasawa* en compagnie d'Anne-Marie Bouchard, conservatrice de l'art moderne au Musée.

La Fondation a profité de ce moment privilégié pour présenter les projets en cours et dévoiler les résultats de la campagne annuelle *Tous au Musée*, qui se terminait le 31 mars 2022. Les invités ont également pu en apprendre davantage sur les retombées positives de leurs dons grâce à la projection d'une courte vidéo, réalisée en collaboration avec L'Arche de la Capitale-Nationale, un organisme qui accueille des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Le Musée organise plusieurs fois par année des ateliers de création adaptés aux besoins de cette clientèle généralement exclue de l'expérience culturelle.

La Fondation remercie Santino De Toni et Daniel Drolet, respectivement de Fidelity Investments et de la Financière Banque Nationale, partenaires de cet événement.



Une nouvelle reconnaissance pour la communauté philanthropique

Les dons de nos donatrices et donateurs représentent bien plus qu'une simple contribution financière : ils témoignent de leur appui à la mission du Musée et à sa volonté de multiplier les portes d'accès à l'art.

Chaque année, un plan de reconnaissance est défini en fonction des paliers de don. Dans la mouvance des projets du Musée et avec la fermeture de certains pavillons, la Fondation a jugé opportun de changer ses tableaux numériques et de proposer un affichage plus visible. Ainsi, les noms des individus et des sociétés ayant contribué pour 100 \$ ou plus à la campagne annuelle sont affichés sur les tableaux numériques des dons annuels, situés dans le grand hall et au salon Desjardins du pavillon Pierre Lassonde. Les personnes ayant cumulé un total de dons à vie de 5 000 \$ ou plus voient leurs noms inscrits de façon permanente au tableau d'honneur, installé dans le grand hall. Ce tableau inclut 10 paliers de don de 5 000 \$ à 10 millions de dollars et plus. Notre communauté philanthropique est un moteur essentiel au développement du Musée et il nous tient à cœur de reconnaître sa générosité.

Activité reconnaissance à l'occasion de la Journée nationale de la philanthropie

La Fondation se fait un point d'honneur de saisir chaque occasion d'exprimer sa reconnaissance aux membres de sa communauté philanthropique. Le 15 novembre 2022 avait lieu la Journée nationale de la philanthropie et, pour une seconde année, la Fondation a souligné l'événement en organisant une activité exclusive à l'intention des donatrices et donateurs.

Les participants ont été conviés à découvrir les dessous de la création de l'exposition *Manasie Akpaliapik. Univers inuit. La collection Raymond Brousseau* en assistant à un panel animé par la présidente-directrice générale de la Fondation, Emilie L.Cayer, et regroupant trois spécialistes du Musée : Daniel Drouin, conservateur de l'art ancien, Marie-France Grondin, designer, et Pierre-Luc Brouillette, technicien en muséologie. La conférence était suivie d'une visite libre de l'exposition.

L'engouement des donatrices et donateurs était perceptible et leurs commentaires à la suite des discussions du panel ont montré leur vif intérêt pour le travail des équipes du Musée et les coulisses des expositions. La Fondation les remercie de leur participation à cet événement.



Une troisième édition réussie pour *Une soirée d'été dans Charlevoix*

Le 6 août 2022, près de 150 amatrices et amateurs d'art se sont réunis au magnifique domaine de la famille Cabot-Welch, à La Malbaie, pour la troisième édition d'*Une soirée d'été dans Charlevoix*. Organisée au profit du Musée de Charlevoix et de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, cette célébration champêtre se veut une heureuse manière d'appuyer concrètement deux institutions qui font rayonner l'art et le patrimoine québécois.

Coprésidé par Jean-Yves Germain et, pour une troisième année, par le D^r Félix-André Têtu, l'événement a généré un bénéfice net record de 89 263 \$ destiné à soutenir la mission des deux musées.

Les convives ont eu la chance de visiter les jardins privés de la résidence de la famille Cabot-Welch et de déguster un cocktail de bienvenue, présenté par la distillerie et brasserie Menaud, avant de se rendre dans la superbe cour intérieure du domaine, où se déroulaient les activités. Un buffet gastronomique aux saveurs du terroir et un encan-bénéfice proposant une variété de lots aux couleurs de la région figuraient notamment au programme de la soirée.

Cette inoubliable fête estivale n'aurait pu avoir lieu sans la collaboration de nombreux et généreux partenaires. Le Musée de Charlevoix et la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec remercient chaleureusement le commanditaire prestige de l'événement, Loto-Québec (Casino de Charlevoix), les commanditaires associés, Desjardins, Banque Nationale, HSBC et BMO, ainsi que les partenaires de biens et de services. Un grand merci s'adresse également à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette troisième édition.

Abonnement ALLIÉ

L'abonnement ALLIÉ, créé en 2021, permet aux membres du Musée d'en faire plus pour l'institution en posant un geste philanthropique. Lors de l'achat, une partie du montant est ainsi versée à la Fondation comme don.

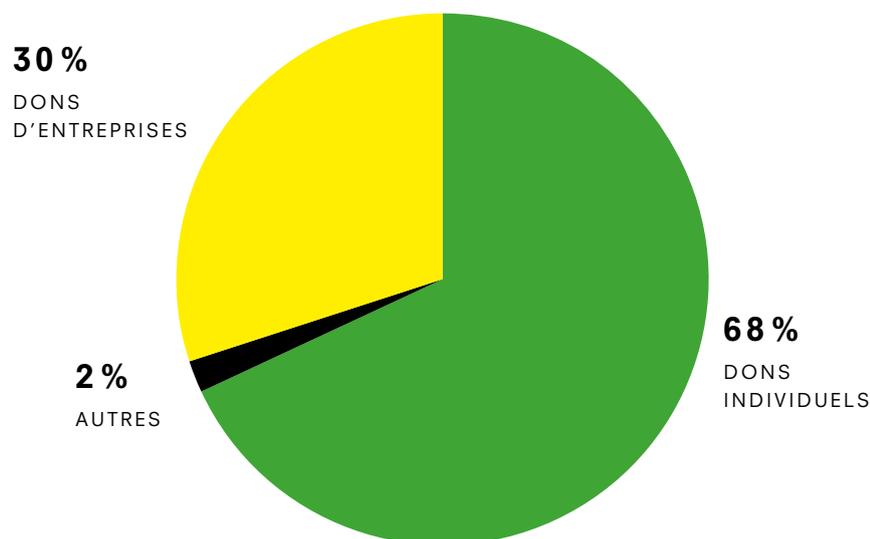
Cet abonnement, qui unit les deux forces vives que sont le Musée et sa Fondation, procure tous les avantages auxquels les membres ont droit, mais plus encore. Il donne accès à ROAM (Reciprocal Organization of Associated Museums), un programme de réciprocité entre musées qui permet de visiter gratuitement plus d'une centaine d'établissements muséaux en Amérique du Nord, et il inclut une reconnaissance annuelle pour la portion don.

Durant la dernière année financière, 165 abonnements ALLIÉ ont trouvé preneurs, ce qui représente une augmentation de 65 % par rapport à l'année du lancement. La Fondation souhaite remercier les membres ALLIÉS pour leur confiance et leur loyauté.

La Fondation en chiffres

Les revenus et engagements en 2022-2023 totalisent plus de 2,1 millions de dollars

Revenus de dons 2022-2023



521 669 \$

ont été versés en contributions au Musée national des beaux-arts du Québec cette année, dont près de 89 % pour des acquisitions d'œuvres d'art, des commandites d'expositions et des projets spéciaux en éducation

25 324 398 \$ en dons majeurs, en commandites et en partenariats depuis 2013

Les dons majeurs, les commandites et les partenariats de biens et de services sollicités par l'équipe de la Fondation depuis 2013 ont permis de soutenir le Musée dans la réalisation du pavillon Pierre Lassonde et la tenue d'activités diverses au fil des ans. Nous souhaitons remercier nos fidèles donateurs, commanditaires et partenaires pour leur contribution au rayonnement et au succès de nos projets!

Campagne annuelle

Grâce à la générosité de près de 1 300 donateurs, la campagne annuelle 2022-2023 a permis d'amasser 256 874 \$. Parmi les personnes qui ont contribué à cette campagne, 20 % étaient de nouveaux donateurs.

Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé au premier programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications à trois reprises au cours des dernières années. À cet effet, une entente de 10 ans pour la gestion des fonds a été conclue avec la Fondation Québec Philanthrope. Depuis quatre ans, la Fondation participe au deuxième programme. Après avoir placé un million de dollars depuis 2019-2020, elle a investi cette année 250 000 \$ en dons, sans affectation, qui sont appariés avec les subventions de contrepartie prévues dans ce programme. En 2022-2023, c'est donc un total de 591 304 \$ qui a été capitalisé afin de soutenir les projets du Musée à long terme.

Nous tenons à remercier sincèrement M. Pierre Lassonde pour le versement anticipé de sa promesse de don. Il s'agit d'un geste très significatif, qui démontre son grand attachement à notre institution et qui contribue à pérenniser les actifs de la Fondation et les activités du Musée soutenues financièrement par cette dernière.

PERSONNEL DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2023

Emilie L.Cayer
Présidente-directrice générale

Caroline Audy
Adjointe, direction générale

Fabrice Alcayde
Directeur, développement philanthropique et partenariats

Mélanie Greffard
Conseillère, développement philanthropique

Emma Bilodeau Corriveau
Agente, développement philanthropique et reconnaissance

Nicole Nadeau
Agente, administration et opérations

Claude Marcotte
Agent, collecte de fonds

Ont contribué à l'avancement de plusieurs projets au cours de l'année :

Mathieu Bertrand, Esther Boivin et Sofia Carbonaro (stagiaire)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2023

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Marie Cossette
Associée
NORTON ROSE FULBRIGHT

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Claude Tessier
Ambassadeur iA Groupe financier dans la communauté
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

TRÉSORIER DU CONSEIL

Jean Lamy
Administrateur de sociétés

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Emilie L.Cayer

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Debby Cordeiro
Première vice-présidente, communications et responsabilité sociale d'entreprise
BANQUE NATIONALE DU CANADA

Michaël Gaudreault, CPA
Vice-président, finances
FORAGE CBF

Christiane Germain, CM, CG
Présidente du conseil d'administration
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Marc Guérin, MD, FRCPC
Directeur médical
DIAMENTIS

Charles Guimont
Président
O2 WEB SOLUTIONS

Vincent P. Hogue
Vice-président et directeur de marché
BMO GESTION PRIVÉE, SUCCURSALE MCGILL

Liu-Anne Lemieux-Rousseau
Gestionnaire, placements marketing numérique
FAMILIPRIX

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Jean-Philippe Towner
Chef de la direction financière
DOLLARAMA

Mathieu Truchon, MBA, FCSI
Gestionnaire de portefeuille principal et conseiller en gestion de patrimoine
BMO GESTION PRIVÉE, NESBITT BURNS

Julie-Anne Vien
Associée directrice
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL (QUÉBEC)

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie, secrétaire général et conseiller juridique, Musée national des beaux-arts du Québec

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2023

COMITÉ GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

Debby Cordeiro, présidente
Marc Guérin
Mathieu Truchon
Invitée : Emilie L.Cayer

COMITÉ DÉVELOPPEMENT

Marc Guérin, président
Liu-Anne Lemieux-Rousseau
Julie-Anne Vien
Invitée : Emilie L.Cayer

COMITÉ DE GESTION DES DROITS PELLAN

Ce comité s'occupe de la gestion complète des droits d'auteur d'Alfred Pellan, légués par M^{me} Madeleine Polisenio Pelland à son décès et dont la Fondation est responsable.

COMITÉ FINANCES, AUDIT ET PLACEMENTS

Michaël Gaudreault, président
Charles Guimont
Vincent P. Hogue
Jean Lamy
Claude Tessier
Invités : Emilie L.Cayer et Patrice Savoie

Dons à la Fondation du Musée

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec tient à remercier toutes les personnes et les organisations qui, par leurs dons, contribuent à la poursuite de sa mission.

La liste qui suit vise à reconnaître et à saluer de façon particulière les personnes et les organisations qui ont donné à la Fondation au cours de l'année 2022-2023. Les dons considérés pour les besoins de ce rapport annuel ont été versés dans le cadre de nos activités, notamment de la campagne annuelle *Unir par l'art*, de la campagne majeure de financement et de la campagne de dons planifiés.

Par ailleurs, une inscription permanente au tableau d'honneur du grand hall du pavillon Pierre Lassonde reconnaît les donatrices et donateurs ayant cumulé des dons de 5 000 \$ et plus.

DONS DE MOINS DE 300 \$

En 2022-2023, un total de 1 216 donatrices et donateurs ont contribué à la Fondation par des dons de moins de 300 \$. La somme de ces dons atteint 82 195 \$.

DONS DE 300 \$ À 499 \$

Johanne Albert
Jean Beaulieu et Danielle Martineau
François Berleur
Claire Bouchard
Réginald Caron et Françoise Kirouac
Jean Deaudelin
Grégoire Denis
Sophie Dorais
Jacqueline Gagnon
Louis Germain
Michel Grignon
François Lacasse
Marie Martel
Lise Nadeau et André Marcil
Nicole Nadeau et Serge-Paul Lessard
Simon Pierre Paré et Jovette Rousseau
Madeleine Robin
Michel Rossignol
Gaétane Routhier
Hélène Savard et Marc Gagnon
Claire Turmel et Richard Bell
Louise Vaillancourt
Patricia Verge
Michel Wapler
Anonyme (5)

DONS DE 500 \$ À 999 \$

Arnaud et Jules Alcayde
Gemma Ampleman et Gilles Marcotte
Claire Auger
Roger Barrette
Emmanuel Béland
Pierre A. Bélanger et Luce Bureau
Mark Bender et Suzanne Houde
Henri-Paul Biron et Lucie Alarie-Biron
Jacques Boulet
Yve Bourque et Denise Beauchesne
Denis Brassard
Jill Byrne
Marie Cossette
Lucette Coulombe
Yves et Madeleine Demers
Fédération des monastères des Augustines
Jean-François Fusey
Michaël Gaudreault
Richard Germain
Suzanne Gosselin Delagrave
Louise Grégoire et Jean Deslandes
Jean-André Guérin et Diane Royer
Mélanie Jalbert
Francine Jourdain
Marie Lachance
Michèle Lacombe
Jean Lamy et Christine Bisson
Patricia-Ann Laughrea et Pierre Douville
François Leclair
Louis-Étienne Lessard
Daniel Marceau et Danielle Vachon
Jean-Luc Murray
Pierre Ouellet et Lise Hamel
Diane Plamondon
Luce Ranger Poisson et André Poisson
Marthe Roberge
Catherine Rowe
Vianney Tanguay
Tetra Tech QI inc.
Daniel Tétreault
Claude Turcot
Anonyme (7)

**DONS DE 1 000 \$
À 4 999 \$**

Lucie Bergeron
Michel G. Bergeron et Charlotte Giguère
Jean et Denise L. Bissonnette
Yves Boissinot
Esther Boivin
Claude Bourgie Bovet
Elise Bourret
Jean-Guy Bouhot et Muriel Comeau
Louise Brochu et Paul Monty
Pierre Brosseau
Emilie L. Cayer
Marie-Claude Corbeil
Geneviève Couture
Hélène Dufresne
Fonds Gabrielle Vallière Bruneau
Fonds Hamelys
Fonds Thérèse Sicard et Maurice Brisson
Fonds Violette Lavoie et Yves Pelletier
Famille Louis Garneau
Christiane Germain
Gaëtan Gignac
D^r Marc Guérin et Louise Beaupré
Grant Hamilton
Michael St. B. Harrison – Fonds St. Barbe
Cécile Jeanmart
Maurice Jodoin et Franceline Fortin
Jonathan Kotcheff
Michel Labbé
La Maison Simons
Lisette T. Laporte et Donald Laporte
Louise Mercier
Gaston Moreault et Janine Goulet Moreault
Hélène Otis et Gilles Lalonde
Stéphany Peschlow, Olivia et Vincent P. Hogue
Placements Mackenzie
PVH Canada
François Rainville
Louis St-Gelais
Pierre Thibaudeau
Cécile Touzin-St-Pierre
Mathieu Truchon
Marthe Vaillancourt
Julie-Anne Vien, Jean-François, Noah et Éliza Rose Tremblay
Anonyme (1)

**DONS DE 5 000 \$
À 9 999 \$**

Aida Bairam et ses neveu et nièce Georges et Stéphanie
Claude Bigras et Andrée Lafleur
Marthe Bourgeois
Lise Côté et Gaston Godin
Fondation Azrieli
Simon Gosselin
iA Groupe financier
Dominique Joyal
Susan G. Lacoste
Pierre Mantha
Isabelle de Mévius
Lucie Noël

**DONS DE 10 000 \$
À 24 999 \$**

Banque Laurentienne
Louise Bourgeois
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm
Isabelle L.-Cayer
Guy et Louise Laberge
Norton Rose Fulbright

**DONS DE 25 000 \$
À 49 999 \$**

Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif
Jean-Claude Forest et Francine Déchêne
Andrew Lugg – Fonds Lynne Cohen
Succession Francine de Champlain
Succession Raynald Boileau
Succession Suzanne Lemire
Jean-Philippe Towner
Anonyme (1)

**DONS DE 50 000 \$
À 99 999 \$**

Fondation J. Armand Bombardier
Intact Assurance

**DONS DE 100 000 \$
À 249 999 \$**

RBC Fondation

**DONS DE 250 000 \$
À 499 999 \$**

Pierre Lassonde

**COMMANDITAIRES
ET PARTENAIRES DE BIENS
ET DE SERVICES**

Air Canada
Cabinet de relations publiques National (Québec)
Hydro-Québec
O2 Web Solutions
Power Corporation du Canada
RBC Gestion de patrimoine – Groupe Brouillette

Musée national des beaux-arts du Québec

Revue financière 82

83

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Rapport de la direction	83
Rapport de l'auditeur indépendant	84
État des résultats	86
État de l'évolution de l'actif net	87
État des gains et pertes de réévaluation	87
État de la situation financière	88
État des flux de trésorerie	89
Notes annexes	90
Suivi des politiques gouvernementales	105
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec	121

Revue financière

Fonds des opérations

Les résultats de l'exercice financier 2022-2023 présentent une insuffisance des produits sur les charges de 3 105 078 \$. En faisant abstraction du fonds des immobilisations, ce résultat se chiffre à 2 997 906 \$ et se compare au budget de fonctionnement, qui affichait un déficit d'environ 3,1 millions de dollars lors de son adoption par le conseil d'administration en décembre 2022.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats de 2022-2023 par rapport à ceux de 2021-2022.

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 2,2 millions de dollars pour 55 pièces, y compris 1 fonds d'archives, comparativement à 11,4 millions de dollars pour 194 pièces, y compris trois fonds d'archives, en 2021-2022. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

En excluant cette valeur, les produits ont globalement diminué de 8 %, soit environ 1,9 million de dollars. On constate d'abord une augmentation de 4 %, soit 138 000 \$, dans les divers revenus autonomes, ou ventes de biens et de services. Prises dans leur ensemble, les subventions, contributions et commandites présentent quant à elles une baisse de près de 2 millions de dollars. Alors que les subventions associées à des projets, notamment à des expositions internationales, ont diminué de plus de 1,2 million de dollars, la subvention de fonctionnement a pour sa part été réduite d'environ 975 000 \$. Cette baisse résulte de l'abolition de l'aide financière accordée pour compenser l'impact de la pandémie de COVID-19.

Toujours en excluant la valeur des dons de pièces de collection, l'augmentation nette des charges se situe à 5 %, soit plus de 1,2 million de dollars. On note d'abord une hausse d'environ 1,4 million de dollars dans les traitements et avantages sociaux, ce qui correspond essentiellement aux paramètres d'indexation applicables, au règlement partiel de l'équité salariale et aux provisions constituées à la suite de la signature des conventions collectives. On observe un accroissement des coûts d'entretien et de réparation des bâtiments et des systèmes de sécurité d'un peu plus de 194 000 \$ ainsi qu'une augmentation des honoraires professionnels de 137 000 \$, qui s'explique par le début des travaux sur l'image de marque. Finalement, on constate une diminution de près de 900 000 \$ des frais associés à la location d'expositions et au transport d'œuvres.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente un déficit de 107 172 \$ pour l'exercice financier 2022-2023. Durant la dernière année, le Musée a notamment poursuivi l'exécution des projets planifiés en ce qui concerne le maintien des actifs, l'amélioration des infrastructures ainsi que le renouvellement et l'ajout d'équipements, mais aussi en ce qui touche les ressources informationnelles, ce qui a globalement représenté des dépenses de plus de 3 millions de dollars. Parmi ces dépenses, mentionnons celles liées à la construction de l'espace Riopelle, pour plus de la moitié de la somme totale, à la réfection de la maçonnerie du pavillon Gérard-Morisset, à l'aménagement d'espaces collaboratifs, à la mise en place d'un centre de recherche documentaire et d'un centre d'archives, à l'installation de rayonnages supplémentaires dans les réserves et au remplacement ou à l'ajout d'équipements informatiques ou audiovisuels.

Plan culturel numérique

Le Plan culturel numérique du Québec se déploie à la fois dans le fonds des opérations, par des actions associées entre autres aux expositions temporaires, et dans le fonds des immobilisations, par des projets de nature durable. Au total, le Musée y a investi près de 590 000 \$ en 2022-2023, afin de favoriser, par diverses initiatives, la visibilité des contenus et le rayonnement de la culture dans l'environnement numérique. Au nombre des principales réalisations de la dernière année, soulignons l'élaboration de nouveaux contenus pour la plateforme éducative *L'art dans ma classe*, l'enrichissement de la *Vitrine animée* par l'ajout d'extraits de films ou de vidéos de nos collections et la poursuite des travaux de planification de la mutualisation des données avec trois autres musées, un projet qui vise la croissance et la diversification des revenus autonomes des institutions muséales et l'amplification de leur impact social dans la communauté.

Rapport de la direction

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de gestion des risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,

Le directeur général adjoint,



Jean-Luc Murray



Patrice Savoie, CPA

Québec, le 22 juin 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 4, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Caroline Rivard, CPA auditrice
Vérificatrice générale adjointe

Québec, le 22 juin 2023

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023			2022 (retraité – note 4)	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (note 5)	16 343 790	6 104 041	–	22 447 831	23 820 714
Subventions du gouvernement du Canada	381 400	923 704	–	1 305 104	1 279 304
Autres subventions ou contributions	512 027	13 070	–	525 097	307 979
Commandites	228 193	–	–	228 193	328 881
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	282 867	867 666	–	1 150 533	1 050 188
Dons de pièces de collection (note 9)	2 211 909	–	–	2 211 909	11 400 963
Billetterie et abonnements	1 436 703	–	–	1 436 703	1 765 283
Stationnement	248 372	–	–	248 372	268 372
Boutique et publications	569 484	–	–	569 484	708 504
Redevances des services alimentaires	167 757	–	–	167 757	43 673
Location d'espaces et services connexes	263 226	–	–	263 226	105 841
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	142 090	–	–	142 090	142 466
Activités éducatives et culturelles	199 025	–	–	199 025	139 821
Revenus de placements	466 554	–	–	466 554	206 498
Autres	37 255	–	–	37 255	11 635
	23 490 652	7 908 481	–	31 399 133	41 580 122
CHARGES					
Traitements et avantages sociaux	12 188 302	73 537	–	12 261 839	10 817 341
Énergie, taxes et assurances	4 564 756	–	–	4 564 756	4 386 846
Services professionnels, administratifs et autres	2 282 233	706 713	–	2 988 946	2 234 971
Entretien, réparations et aménagement	1 930 568	200 574	–	2 131 142	1 924 965
Transport et communications	1 051 569	22 826	–	1 074 395	1 695 421
Fournitures et approvisionnements	974 678	–	–	974 678	825 469
Location de locaux	240 926	3 580	–	244 506	224 518
Acquisition de pièces de collection (note 9)	2 656 639	–	–	2 656 639	11 521 073
Location d'expositions	557 939	–	–	557 939	1 196 954
Intérêts sur la dette à long terme	–	622 659	–	622 659	768 079
Autres intérêts et frais financiers	40 948	277 660	–	318 608	42 035
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	–	1 488	–	1 488	50 440
Amortissement des immobilisations corporelles	–	6 090 796	–	6 090 796	5 894 488
Charge de désactualisation – OMHS (note 19)	–	15 820	–	15 820	15 307
	26 488 558	8 015 653	–	34 504 211	41 597 907
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 997 906)	(107 172)	–	(3 105 078)	(17 785)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

				2023	2022
				(retraité – note 4)	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	1 474 199	7 277 244	1 750 079	10 501 522	10 493 530
Modifications comptables (note 4)	–	(478 686)	–	(478 686)	(452 909)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ	1 474 199	6 798 558	1 750 079	10 022 836	10 040 621
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 997 906)	(107 172)	–	(3 105 078)	(17 785)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 523 707)	6 691 386	1 750 079	6 917 758	10 022 836

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

				2023	2022
				Total	Total
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(115 784)	–	207 682	91 898	216 035
Variation des gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille	(65 122)	–	(47 603)	(112 725)	(54 287)
Gains réalisés sur la cession de placements de portefeuille, reclassés dans les résultats ou les revenus de placements reportés	–	–	(47 433)	(47 433)	(69 850)
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (note 10)	(180 906)	–	112 646	(68 260)	91 898

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2023

				2023	2022
				(retraité – note 4)	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	4 639 236	2 507 307	–	7 146 543	8 332 319
Créances et intérêts courus (note 11)	442 220	11 155	–	453 375	405 140
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	216 000	–	–	216 000	176 215
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	1 609 413	–	–	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 12)	–	6 846 161	–	6 846 161	6 946 328
Subventions fédérales à recevoir	335 000	–	–	335 000	–
Stocks	205 285	–	–	205 285	204 738
Pièces pour l'entretien et les réparations futurs	111 419	–	–	111 419	111 419
Charges payées d'avance	442 091	–	–	442 091	234 815
	8 000 664	9 364 623	–	15 755 874	16 410 974
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (note 10)	820 263	–	2 345 116	3 165 379	3 182 186
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC (note 7)	–	2 205 507	–	2 205 507	2 133 120
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 12)	–	21 500 518	–	21 500 518	24 068 770
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 13)	–	103 205 144	–	103 205 144	106 225 954
	8 820 927	136 275 792	2 345 116	145 832 422	152 021 004
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Emprunts bancaires (note 14)	–	9 635 054	–	9 635 054	7 234 174
Charges à payer et frais courus (note 15)	5 071 517	–	–	5 071 517	3 638 472
Provision pour vacances (note 22)	881 763	–	–	881 763	899 234
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	1 127 022	482 391	–	–
Intérêts courus	–	57 476	–	57 476	47 770
Dépôts de clients et produits reportés	475 733	–	–	475 733	614 322
Apports reportés (note 16)	3 481 868	–	–	3 481 868	4 109 340
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 18)	–	6 698 160	–	6 698 160	6 862 676
Portion court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 19)	–	16 220	–	16 220	15 820
	9 910 881	17 533 932	482 391	26 317 791	23 421 808
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (note 22)	389 486	–	–	389 486	420 694
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (note 17)	225 173	–	–	225 173	217 319
APPORTS REPORTÉS (note 16)	–	98 614 816	–	98 614 816	99 048 889
DETTE À LONG TERME (note 18)	–	12 914 834	–	12 914 834	18 282 820
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (note 19)	–	520 824	–	520 824	514 740
	10 525 540	129 584 406	482 391	138 982 924	141 906 270
ACTIF NET					
Investi en immobilisations	–	6 691 386	–	6 691 386	6 798 558
Affectations d'origine externe	–	–	188 250	188 250	188 250
Affectations d'origine interne	–	–	1 561 829	1 561 829	1 561 829
Non grevé d'affectations	(1 523 707)	–	–	(1 523 707)	1 474 199
	(1 523 707)	6 691 386	1 750 079	6 917 758	10 022 836
Gains et pertes de réévaluation cumulés	(180 906)	–	112 646	(68 260)	91 898
	(1 704 613)	6 691 386	1 862 725	6 849 498	10 114 734
	8 820 927	136 275 792	2 345 116	145 832 422	152 021 004

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 24)

ÉVENTUALITÉS (note 25)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :


Christiane Germain,
présidente du conseil d'administration


Louise Turgeon,
présidente du comité d'audit et de gestion des risques

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

				2023	2022
				(retraité – note 4)	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT					
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 997 906)	(107 172)	–	(3 105 078)	(17 785)
Éléments sans incidence sur la trésorerie					
Apports reportés constatés à titre de produits	(1 789 724)	(7 103 270)	–	(8 892 994)	(9 037 070)
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	–	30 533	–	30 533	38 663
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	–	1 488	–	1 488	50 440
Amortissement des immobilisations corporelles	–	6 090 796	–	6 090 796	5 894 488
Charge de désactualisation – OMHS (note 19)	–	15 820	–	15 820	15 307
	(4 787 630)	(1 071 805)	–	(5 859 435)	(3 055 957)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement					
Créances et intérêts courus	(37 080)	(11 155)	–	(48 235)	(33 081)
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	(112 172)	–	–	(112 172)	(62 512)
Subventions à recevoir	(335 000)	(71 730)	–	(406 730)	10 845
Stocks	(547)	–	–	(547)	68 862
Pièces pour l'entretien et les réparations futurs	–	–	–	–	(54 489)
Charges payées d'avance	(207 276)	–	–	(207 276)	1 065 249
Charges à payer et frais courus	639 567	–	–	639 567	533 009
Provision pour vacances	(17 471)	–	–	(17 471)	54 522
Intérêts courus	–	9 706	–	9 706	(11 554)
Dépôts de clients et produits reportés	(138 589)	–	–	(138 589)	(11 024)
Apports reportés	1 162 252	16 137	–	1 178 389	2 381 400
Provision pour congés de maladie	(31 208)	–	–	(31 208)	(18 856)
Revenus de placements reportés	7 854	–	–	7 854	8 691
	930 330	(57 042)	–	873 288	3 931 062
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(3 857 300)	(1 128 847)	–	(4 986 147)	875 105
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS					
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	–	(2 287 332)	–	(2 287 332)	(2 673 355)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT					
Acquisition de placements	(34 472)	–	(258 879)	(293 351)	(357 649)
Produits de cession de placements	–	–	150 000	150 000	200 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(34 472)	–	(108 879)	(143 351)	(157 649)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation des emprunts bancaires	–	3 581 054	–	3 581 054	2 425 039
Remboursement d'emprunts bancaires	–	(1 180 174)	–	(1 180 174)	(432 365)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	–	–	–	–	150 000
Autres subventions ou contributions reçues	–	2 500 000	–	2 500 000	–
Nouvelle dette à long terme – nette des frais d'émission	–	1 330 174	–	1 330 174	282 365
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	–	6 231 054	–	6 231 054	2 425 039
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(3 891 772)	2 814 875	(108 879)	(1 185 776)	469 140
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	8 322 085	10 234	–	8 332 319	7 863 179
Contributions interfonds	208 923	(317 802)	108 879	–	–
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice (note 8)	4 639 236	2 507 307	–	7 146 543	8 332 319

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (LRC 1985, chapitre 1, 5^e supplément). Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hierarchie de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, lesquelles sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Constatation des produits

Apports

Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions, les autres contributions et les commandites.

Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu'il existe un accord contractuel.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l'actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits

Les produits de billetterie et d'abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d'espaces et de services connexes, de location et de diffusion d'œuvres d'art et d'expositions ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations

Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l'actif net du fonds de dotation. Les revenus de placements de ce fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements de ce fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements dans le fonds des opérations.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Collections

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (Commission). Advenant que le donateur n'accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l'œuvre. Si tel est le cas, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

Revenus de placements

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Stocks

Les stocks de la boutique sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d'acquisition, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant.

Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient quasi terminées.

Bâtiments	40 ans *
Aménagements des bâtiments	10 ans
Aménagements des salles d'exposition	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Équipement informatique et bureautique	3 ans
Développement informatique	7 ans

* Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 33 à 200 ans.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, des placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative, et le cas échéant, du découvert bancaire.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que le Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le Musée à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques ;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation ;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées ;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle, comptabilisée dans les frais financiers, pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

4. MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2022, le Musée a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Il établit également les informations à fournir à l'égard de ce passif.

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée, c'est-à-dire que :

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtiments comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999 ;
- les hypothèses et les taux d'actualisation utilisés ont été établis à la date d'application initiale de la norme, le 1^{er} avril 2022.

Cette nouvelle application a eu des répercussions sur les composantes suivantes de l'état des résultats, sur l'état de la situation financière et sur l'état de l'évolution de l'actif net de l'exercice financier clos le 31 mars 2022 :

Fonds des immobilisations

	2022
	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS	
CHARGES	
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles	10 470
Augmentation de la charge de désactualisation – OMHS	15 307
Augmentation de l'insuffisance des produits par rapport aux charges	25 777
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	
Diminution de l'actif net au début de l'exercice	452 909
Augmentation de l'insuffisance des produits par rapport aux charges	25 777
Diminution de l'actif net à la fin de l'exercice	478 686
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
ACTIF	
Augmentation des immobilisations corporelles	51 874
PASSIF	
Portion court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	15 820
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	514 740
ACTIF NET	
Diminution de l'actif net investi en immobilisations	478 686

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2023		2022	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	14 922 100	–	14 922 100	15 896 800
Projets spécifiques	1 421 690	–	1 421 690	2 638 520
Intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts	–	691 209	691 209	742 528
Virement des apports reportés – long terme	–	4 305 887	4 305 887	4 166 021
Charges non capitalisées relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	–	1 106 945	1 106 945	376 845
	16 343 790	6 104 041	22 447 831	23 820 714

6. FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d'une entente, une partie d'un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 \$. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 \$.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l'état des résultats :

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Commandites	61 117	93 881
	61 117	93 881
CHARGES		
Transport et communications	55 983	75 000
Fournitures et approvisionnements	5 134	18 881
	61 117	93 881

7. CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* (RLRQ, chapitre C-38). Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l'œuvre du Musée, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l'accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit gratuitement des locaux pour ses bureaux ainsi que du personnel et les biens et services nécessaires à son fonctionnement. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée.

Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des opérations ne portent pas intérêt. Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des immobilisations portent intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,30 %, soit 5,29 % au 31 mars 2023 (1,17 % au 31 mars 2022).

8. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2023	2022
	\$	\$
Encaisse	4 646 543	8 332 319
Équivalents de trésorerie		
Certificat de placement garanti, portant intérêt à 4,79 %, échéant en mai 2023	2 500 000	–
	7 146 543	8 332 319

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

9. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION

Collection permanente, collection d'étude et collection Prêt d'œuvres d'art

La collection permanente est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et compte 38 472 œuvres d'art (38 391 en 2022) réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes et vidéo/film.

La collection d'étude est constituée d'un ensemble d'œuvres d'art et d'objets rattachés à la carrière d'un artiste qui peuvent servir à des fins d'interprétation, d'éducation et d'animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d'art de la collection permanente ou d'artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 948 œuvres d'art et objets (1 955 en 2022) répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d'œuvres d'art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l'art contemporain du Québec, est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises à cette fin et est mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 966 œuvres d'art (1 966 en 2022) réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 75 œuvres et objets (214 en 2022) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 2 656 639 \$ (11 479 778 \$ en 2022), soit 444 730 \$ par achat (120 110 \$ en 2022) et 2 211 909 \$ par don (11 359 668 \$ en 2022).

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d'une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l'art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d'œuvres d'art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 1 fonds d'archives (3 en 2022) par don pour un montant total de 8 200 \$ (41 295 \$ en 2022).

10. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les placements de portefeuille sont composés de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d'aucune date d'échéance contractuelle.

Fonds des opérations

	2023		2022	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'obligations	820 263	1 001 168	850 913	966 697

Fonds de dotation

	2023		2022	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds de marché monétaire	226 958	226 958	145 645	145 645
Fonds d'obligations	1 394 748	1 539 187	1 334 766	1 424 357
Fonds d'actions	723 410	466 325	850 862	553 589
	2 345 116	2 232 470	2 331 273	2 123 591

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

11. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts courus	32 370	5 809
Taxes de vente à recevoir	342 912	251 495
Autres créances	78 093	147 836
	453 375	405 140

12. FONDS DES IMMOBILISATIONS – SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts à recevoir	124 849	53 119
Remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice (note 18)	6 721 312	6 893 209
	6 846 161	6 946 328

Quant à celles présentées à long terme, elles se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	28 221 830	30 961 979
Remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice (note 18)	(6 721 312)	(6 893 209)
	21 500 518	24 068 770

13. FONDS DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
			(retraité – note 4)	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrains*	6 633 377	–	6 633 377	6 633 377
Bâtiments* **	141 628 350	54 269 095	87 359 255	88 802 132
Aménagements des bâtiments**	13 820 009	10 489 276	3 330 733	4 051 874
Aménagements des salles d'exposition	1 306 887	711 565	595 322	726 010
Aménagements extérieurs**	2 619 758	1 827 822	791 936	937 632
Matériel roulant	245 274	72 848	172 426	182 115
Équipement spécialisé**	8 884 778	6 360 119	2 524 659	3 093 473
Mobilier et équipement de bureau	382 767	343 995	38 772	21 345
Documents numériques**	2 054 648	908 559	1 146 089	1 100 190
Équipement informatique et bureautique**	3 662 017	3 197 764	464 253	477 710
Développement informatique**	665 185	516 863	148 322	200 096
	181 903 050	78 697 906	103 205 144	106 225 954

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 \$ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 \$ pour les terrains et 6 358 900 \$ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Des immobilisations corporelles totalisant 2 647 714 \$ au 31 mars 2023 (378 991 \$ en 2022), soit 2 099 383 \$ (73 379 \$ en 2022) pour des bâtiments, 230 454 \$ (38 463 \$ en 2022) pour des aménagements des bâtiments, 0 \$ (13 135 \$ en 2022) pour des aménagements extérieurs, 110 927 \$ (39 958 \$ en 2022) pour des équipements spécialisés, 185 814 \$ (192 922 \$ en 2022) pour des documents numériques, 2 487 \$ (2 487 \$ en 2022) pour de l'équipement informatique et bureautique et 18 647 \$ (18 647 \$ en 2022) pour du développement informatique, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

14. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé, par le décret 471-2023, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2023, lui permettant d'emprunter à court terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 47 922 127 \$ (26 800 886 \$ en 2022).

Fonds des immobilisations

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2023	2022
	\$	\$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires majoré de 0,30 %, soit 5,29 % au 31 mars 2023 (1,17 % en 2022), échéant le 1 ^{er} mai 2023	2 205 507	2 205 507
Marges de crédit auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,02 %, soit 4,50 % au 31 mars 2023 (0,86 % en 2022), échéant le 31 octobre 2023	7 429 547	5 028 667
	9 635 054	7 234 174

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 18.

15. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2023	2022
	\$	\$
Traitements à payer	2 381 161	1 975 384
Avantages sociaux à payer	470 492	470 492
Autres charges à payer et frais courus	2 219 864	1 192 596
	5 071 517	3 638 472

16. APPORTS REPORTÉS

Fonds des opérations

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	4 109 340	4 577 033
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 789 724)	(2 767 983)
Montant reçu pour les exercices subséquents	1 162 252	2 381 400
Montant transféré au fonds des immobilisations	–	(81 110)
Solde à la fin	3 481 868	4 109 340

Se détaillant comme suit :

Gouvernement du Québec	3 133 443	3 737 725
Gouvernement du Canada	–	46 400
Autres	348 425	325 215
	3 481 868	4 109 340

Fonds des immobilisations

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	99 048 889	102 879 881
Subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	6 704 338	2 438 095
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(6 031 466)	(5 892 242)
Charges non capitalisées relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	(1 106 945)	(376 845)
Solde à la fin	98 614 816	99 048 889

Se détaillant comme suit :

Gouvernement du Québec	56 104 586	57 324 236
Gouvernement du Canada	26 124 083	27 047 787
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	13 740 290	14 529 095
Autres	2 645 857	147 771
	98 614 816	99 048 889

17. FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	217 319	208 628
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	7 854	8 691
Solde à la fin	225 173	217 319

18. FONDS DES IMMOBILISATIONS – DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	Taux effectif	2023	2022
		\$	\$
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 \$, échéant en septembre 2023	3,06 %	485 316	970 152
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 \$, échéant en septembre 2023	3,07 %	116 942	233 732
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 \$, échu en septembre 2022	3,25 %	–	339 759
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 \$, échéant en septembre 2024	3,41 %	111 577	167 256
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	263 846	527 317
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	1 298 460	2 595 079
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 163 006 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	325 373	487 750
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 115 511 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	230 569	345 633
2,54 %, remboursable par versements annuels en capital de 570 785 \$, échéant en mars 2025	2,69 %	1 139 082	1 707 422
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 622 908 \$, échéant en septembre 2026	2,48 %	2 485 198	3 104 568
2,57 %, remboursable par versements annuels en capital de 490 311 \$, échéant en mars 2027	2,71 %	1 954 634	2 441 727
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 214 709 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	856 524	1 069 964
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 428 161 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	1 708 033	2 133 662
2,75 %, remboursable par versements annuels en capital de 756 951 \$, échéant en mars 2027	2,88 %	3 017 262	3 769 089
2,45 %, remboursable par versements annuels en capital de 172 048 \$, échéant en mars 2027	2,59 %	685 740	856 593
2,78 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 888 \$, échéant en mars 2028	2,90 %	527 461	632 583
3,01 %, remboursable par versements annuels en capital de 88 832 \$, échéant en septembre 2028	3,15 %	530 925	619 039
1,97 %, remboursable par versements annuels en capital de 100 241 \$, échéant en septembre 2029	2,06 %	100 152	200 216
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 57 039 \$, échéant en septembre 2030	2,42 %	341 091	397 761
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 108 984 \$, échéant en septembre 2031	2,42 %	651 715	759 992
1,64 %, remboursable par versements annuels en capital de 79 024 \$, échéant en mars 2024	1,76 %	78 933	157 777
1,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 76 791 \$, échéant en mars 2030	1,44 %	535 573	611 815
0,89 %, remboursable par versements annuels en capital de 29 064 \$, échéant en mars 2025	0,98 %	58 056	87 050
0,77 %, remboursable par versements annuels en capital de 38 084 \$, échéant en novembre 2025	0,84 %	114 079	152 048
2,00 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 260 \$, échéant en mars 2031	2,09 %	440 314	495 147
1,13 %, remboursable par versements annuels en capital de 56 598 \$, échéant en juin 2026	1,21 %	225 965	282 365
3,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 68 150 \$, échéant en juin 2027	4,02 %	340 000	–
3,63 %, remboursable par versements annuels en capital de 99 485 \$, échéant en décembre 2032	3,73 %	990 174	–
		19 612 994	25 145 496
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(6 698 160)	(6 862 676)
		12 914 834	18 282 820

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2024	6 721 312 \$	463 559 \$	7 184 871 \$
2025	4 374 897 \$	312 679 \$	4 687 576 \$
2026	3 440 668 \$	203 665 \$	3 644 333 \$
2027	3 402 584 \$	116 392 \$	3 518 976 \$
2028	660 897 \$	45 132 \$	706 029 \$
2029 et suivantes	1 073 979 \$	69 019 \$	1 142 998 \$

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

19. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) du Musée concernent principalement le désamiantage des bâtiments.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	530 560	515 253
Charge de désactualisation	15 820	15 307
Révision des estimations	(9 336)	–
Solde à la fin	537 044	530 560

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments, dont l'échéancier des travaux est inconnu, représente 16 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Désamiantage

	2023	2022
Taux d'actualisation	5,54 %	5,54 %
Période d'actualisation*	De 1 à 110 ans	De 2 à 111 ans
Taux d'inflation	2,93 %	2,93 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 mars 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1 605 993 \$ (1 527 627 \$ au 31 mars 2022).

20. FLUX DE TRÉSORERIE

Les opérations des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement, n'ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	900 826	107 348

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 452 044 \$ (214 956 \$ en 2022).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 860 079 \$ (780 460 \$ en 2022).

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont les décisions financières et administratives peuvent être orientées par une ou plusieurs de ces personnes. Sont aussi des apparentés les parties dont l'une exerce une influence notable sur l'autre, deux parties ou plus qui sont soumises à une influence notable commune ainsi que les organismes sans but lucratif dont l'un a un intérêt économique dans l'autre. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration, incluant le directeur général du Musée, ainsi que des membres du comité de direction.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

L'état des résultats comprend les opérations suivantes, menées avec une partie liée à un administrateur et conclues dans le cours normal des activités :

	2023	2022
	\$	\$
CHARGES		
Location d'expositions	336 878	-

22. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, le Musée a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 718 102 \$ (576 302 \$ en 2022). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provisions pour vacances et congés de maladie

	2023		2022	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	899 234	420 694	844 712	439 550
Charge de l'exercice	806 135	139 900	777 281	131 839
Prestations versées au cours de l'exercice	(823 606)	(171 108)	(722 759)	(150 695)
Solde à la fin	881 763	389 486	899 234	420 694

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

22. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les professionnels ainsi que le personnel de bureau, technique et ouvrier peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % à des moments déterminés au cours de l'année financière. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2025. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2020. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congés de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour le personnel de bureau, technique et ouvrier, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables depuis le 24 août 2020. La période transitoire est venue à échéance le 31 mars 2022. À cette date, les journées de congés de maladie de la banque constituée le 24 août 2020 étaient utilisées en totalité.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2023	2022
Taux d'indexation	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	3,56 % à 4,64 %	2,15 % à 3,41 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 à 23 ans	1 à 26 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie et équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir est considéré comme négligeable puisque le gouvernement jouit d'une bonne notation de crédit.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Aux 31 mars 2022 et 2023, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des intérêts courus, des subventions fédérales à recevoir et des autres créances :

	2023	2022
	\$	\$
Créances de 30 jours et moins	90 661	56 883
Créances de 31 à 60 jours	40 971	10 713
Créances de 61 à 90 jours	31 508	6 182
Créances de plus de 90 jours	282 323	79 867
	445 463	153 645

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les placements composés de fonds communs sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée investit également les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées dans des types de placements garantis. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

Risque de liquidité

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, étant donné que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 18.

L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2023 et en 2022.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixes et variables.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

Risque de change

Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est limitée.

Autre risque de prix

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix. La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Le Musée a une politique de placement selon laquelle les fonds sont investis.

24. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Des entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint, ainsi que des entités non apparentées, sont engagées, par divers contrats échéant jusqu'en 2025, à verser au Musée une somme de 195 000 \$ (915 000 \$ en 2022) qui se répartit principalement entre des subventions pour 120 000 \$ (740 000 \$ en 2022) et des commandites pour 75 000 \$ (175 000 \$ en 2022).

Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	75 000 \$
2025	120 000 \$

Notes annexes

AU 31 MARS 2023

24. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (SUITE)

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 180 904 \$ (168 955 \$ en 2022). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2024	45 226 \$
------	-----------

Le Musée est également engagé, par divers contrats échéant jusqu'en 2028, à verser une somme de 2 332 827 \$ (2 618 817 \$ en 2022) qui se répartit principalement entre des services de sécurité et d'entretien pour 1 091 982 \$ (2 499 827 \$ en 2022), des expositions et activités en préparation pour 87 770 \$ (89 050 \$ en 2022), des services administratifs pour 159 905 \$ (29 940 \$ en 2022) et des immobilisations pour 993 170 \$ (0 \$ en 2022).

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	1 237 465 \$
2025	650 192 \$
2026	364 326 \$
2027	16 424 \$
2028	64 420 \$

25. ÉVENTUALITÉS

Pour donner suite à ses obligations légales en matière de maintien de l'équité salariale, le Musée doit effectuer des évaluations des catégories d'emplois. À la date de préparation des états financiers, le Musée n'était pas en mesure d'évaluer le montant qu'il pourrait devoir déboursier, le cas échéant, étant donné que les travaux relatifs à cette démarche n'étaient pas encore complétés. En conséquence, aucun montant n'a été constaté aux états financiers.

Suivi des politiques gouvernementales

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE

Sommaire des résultats 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

ORIENTATION 1

Assurer le renouvellement des publics

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
1.1 Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)	Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans	15 %	20 %	106
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans	85 %	84 %	106
1.2 Enrichir les activités destinées au public famille	Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille	5 000	4 392	106
	Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille	3 000	1 832	106

ORIENTATION 2

S'engager dans la communauté

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
2.1 Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers	Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)	20	24	107
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité	85 %	97 %	107
2.2 Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs	Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs	5	5	107

ORIENTATION 3

Développer les compétences

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
3.1 Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif	Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes	+3 %	+3 %	108
3.2 Encourager l'innovation dans les pratiques de travail	Indicateur 1 : Nombre de projets développés avec des pratiques de travail innovatrices	12	14	108

ORIENTATION 4

Accroître les revenus autonomes

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2022-2023	RÉSULTAT 2022-2023	PAGE
4.1 Générer des revenus autonomes	Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes	0 %	-33,3 %	109

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Résultats détaillés 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 1 : Assurer le renouvellement des publics

Voir grand et loin, c'est se préoccuper des visiteurs d'aujourd'hui, mais aussi de ceux de demain. En affirmant une sensibilité particulière à l'égard des jeunes adultes (18-30 ans) et des familles, le Musée s'assure que ses programmes et ses activités, dont ses expositions, feront écho aux réalités et aux attentes de ces publics.

Objectif 1.1 : Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)

Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans
(mesure de départ : 12 %)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	12 %	13 %	14 %	15 %	15 %
RÉSULTATS	12 % (Cible atteinte)	13 % (Cible atteinte)	13 % (Cible non atteinte)	19 % (Cible atteinte)	20 % (Cible atteinte)

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %	85 %
RÉSULTATS	nd	89 % (Cible atteinte)	87 % (Cible atteinte)	89 % (Cible atteinte)	84 % (Cible non atteinte)

Explication des résultats obtenus en 2022-2023

Les efforts déployés par le Musée au cours des cinq dernières années pour attirer et fidéliser les jeunes âgés de 18 à 30 ans ont porté fruit, faisant passer la proportion de billets vendus pour cette clientèle de 12 % à 20 %. La dernière année n'a pas fait exception, diverses initiatives ayant été mises sur pied à l'intention des jeunes adultes. L'exposition *Evergon. Théâtres de l'intime* présentait le travail d'un artiste audacieux qui, à travers différentes approches photographiques exploratoires, permettait de réfléchir à des enjeux actuels, tels que la diversité culturelle, corporelle et identitaire. Les activités proposées dans le cadre de la programmation culturelle ont aussi connu un franc succès. Parmi celles-ci, mentionnons notamment les 5 à 9 thématiques, les conférences, le cinéma et les matchs d'improvisation.

Objectif 1.2 : Enrichir les activités destinées au public famille

Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille
(mesure de départ : 21 167)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	22 000	23 000	24 000	1 000	5 000
RÉSULTATS	19 744 (Cible non atteinte)	20 056 (Cible non atteinte)	2 243 (Cible non atteinte)	2 128 (Cible atteinte)	4 392 (Cible non atteinte)

Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille
(mesure de départ : 1 345)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	2 000	2 500	2 750	3 000	3 000
RÉSULTATS	1 743 (Cible non atteinte)	1 986 (Cible non atteinte)	2 365 (Cible non atteinte)	2 239 (Cible non atteinte)	1 832 (Cible non atteinte)

Explication des résultats obtenus en 2022-2023

L'année 2022-2023 a été marquée par une hausse notable de la fréquentation des activités famille, avec un nombre de participants atteignant plus du double de celui de l'an dernier. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir les familles lors de nos programmations spéciales des Fêtes et de la relâche, mais également tout au long de l'année dans le cadre de visites guidées, de visites Muséo-poussette, de cours d'arts plastiques pour les enfants, d'ateliers de création et de bien d'autres activités. Dans les dernières années, le Musée a aussi porté une attention toute spéciale à la qualité de l'expérience globale de la clientèle famille en enrichissant les services qui lui sont proposés (offre alimentaire, salle d'allaitement, etc.) et en optimisant les avantages, les partenariats et la tarification de ses abonnements pour mieux prendre en compte les besoins de ce public particulier.

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 2 : S'engager dans la communauté

L'expérience muséale est au cœur des réflexions du Musée, qui entend proposer des projets de rencontre et de découverte artistique diversifiés et rassembleurs à la faveur de partenariats inédits et innovants qui lui permettront de s'engager réellement dans la communauté. Des efforts spécifiques seront déployés pour inviter au Musée les visiteurs ayant des réalités et des besoins particuliers, et ce, grâce à la création de liens avec les organismes communautaires qui leur offrent des services.

Objectif 2.1 : Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers

Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	10	12	15	20	20
RÉSULTATS	6 (Cible non atteinte)	20 (Cible atteinte)	10 (Cible non atteinte)	20 (Cible atteinte)	24 (Cible atteinte)

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %	85 %
RÉSULTATS	nd	nd	100 % (Cible atteinte)	nd	97 % (Cible atteinte)

Explication des résultats obtenus en 2022-2023

Au cours des cinq dernières années, le Musée a su renforcer et multiplier ses liens avec le milieu communautaire, faisant passer le nombre d'organismes bénéficiant de son programme d'accessibilité de 6 à 24. Dans les 12 derniers mois seulement, de multiples projets avec des organismes desservant des clientèles aux besoins variés ont vu le jour, ouvrant ainsi les portes du Musée à des publics souvent exclus de l'expérience culturelle : personnes malvoyantes, personnes âgées souffrant d'isolement, enfants du Centre multiethnique, réfugiés, nouveaux arrivants, 18-30 ans vivant avec des problématiques de santé mentale, personnes autistes, personnes malentendantes, etc. Avec l'arrivée de nouvelles clientèles en ses murs, le Musée a aussi pris soin de former ses équipes de première ligne afin qu'elles offrent un accueil adapté et chaleureux à ces visiteurs et leur assurent une expérience globale positive.

Objectif 2.2 : Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs

Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	1	2	3	4	5
RÉSULTATS	1 (Cible atteinte)	2 (Cible atteinte)	4 (Cible atteinte)	4 (Cible atteinte)	5 (Cible atteinte)

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

L'année 2022-2023 a été riche en matière de partenariats innovants, avec le début de la phase de réalisation des projets de l'incubateur d'innovations muséales. Mentionnons entre autres la collaboration avec le Chartier World Lab de Barcelone pour la création d'une expérience olfactive immersive entourant le chef-d'œuvre de Jean Paul Riopelle, *L'Hommage à Rosa Luxemburg*. Le Musée explore aussi la question des émotions que ressentent ses visiteurs devant les œuvres de ses collections grâce à un partenariat de recherche innovant avec le laboratoire Co-DOT de l'Université Laval. Plusieurs partenariats ont également vu le jour sur le plan technologique – en intelligence artificielle et en géolocalisation – afin de créer un guide intelligent pour nos visiteurs. Enfin, une collaboration inédite a été établie avec le milieu scolaire du Nunavik en vue d'élaborer un projet d'accessibilité aux collections et à la créativité comme sources d'autonomisation et de mieux-être pour les Inuits âgés de 15 à 24 ans.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 3 : Développer les compétences

Par l'implantation de méthodes de travail collaboratives et innovatrices, le Musée sera en mesure d'accroître la motivation et la productivité de ses équipes, tout en encourageant la communication, le partage des connaissances, la résolution de problèmes et la créativité.

Objectif 3.1 : Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif

Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	+5 %	+5 %	+5 %	+5 %	+3 %
RÉSULTATS	nd	+11 % (Cible atteinte)	+9 % (Cible atteinte)	+5 % (Cible atteinte)	+3 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Au cours des cinq dernières années, le Musée est parvenu, grâce à diverses initiatives, à augmenter le taux d'engagement de ses employés et à atteindre les cibles visées, même en période de pandémie. Parmi les actions qui ont contribué à ces résultats, mentionnons notamment l'implantation de méthodologies de travail collaboratives favorisant l'adhésion et la mobilisation, et ce, pour une trentaine de projets. Des rencontres mensuelles entre les employés ont aussi permis de faire connaître et de mettre en lumière les projets en développement dans les différentes équipes. Une série de conférences liées à la santé et au bien-être personnel et professionnel a également été offerte aux employés durant la dernière année. Enfin, on ne saurait sous-estimer l'effet d'une meilleure adaptation du personnel au travail hybride et aux technologies sur sa motivation et son engagement.

Objectif 3.2 : Encourager l'innovation dans les pratiques de travail

Indicateur 1 : Nombre de projets développés avec des pratiques de travail innovatrices
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	–	–	–	10	12
RÉSULTATS	nd	nd	nd	11 (Cible atteinte)	14 (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

En poursuivant ses efforts d'implantation de méthodes de travail novatrices, la cellule innovation a facilité cette année 14 processus de cocréation avec les équipes du Musée et de sa Fondation, pour un total de 35 processus en cinq ans. Au fil du temps, c'est une transformation en profondeur de notre culture organisationnelle et de nos façons de travailler, de collaborer et même d'interagir avec nos publics qui s'est matérialisée, entre autres grâce à ces nouvelles pratiques. Nous notons également une meilleure cohésion au sein de l'organisation et un changement d'attitude vers un musée plus à l'écoute de ses employés, de ses visiteurs et de sa communauté.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 4 : Accroître les revenus autonomes

Le Musée multipliera ses efforts afin d'accroître ses revenus autonomes. Il poursuivra ainsi le développement de ses activités commerciales, qui ont pris une nouvelle ampleur au cours des dernières années.

Objectif 4.1 : Générer des revenus autonomes

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes

(mesure de départ : 4,4 M\$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	+2 %	+2 %	+2 %	0 %	0 %
RÉSULTATS	+5,3 % (Cible atteinte)	+1,6 % (Cible non atteinte)	-59,4 % (Cible non atteinte)	-28,4 % (Cible non atteinte)	-33,3 % (Cible non atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le Musée, à l'instar de plusieurs musées d'art dans le monde et en dépit de ses efforts soutenus, n'a toujours pas retrouvé son achalandage pré-pandémie ni, par le fait même, sa principale source de revenus : la billetterie. L'année 2022-2023 a débuté avec l'arrivée d'un nouveau concessionnaire alimentaire, le Groupe Je reçois, et d'un nouveau chef, M. Laurent Godbout. Un menu inédit ainsi que des menus thématiques à l'occasion de certaines expositions ont donc été proposés à nos visiteurs au Café Québecor par Laurent Godbout de même qu'au comptoir de mets pour emporter Vitalité. Malgré une baisse des revenus cette année, des efforts ont été déployés sur différents fronts, entre autres pour mettre en place un parcours d'achat revu et amélioré sur le site Web du Musée, pour exploiter encore davantage le potentiel de notre librairie-boutique et pour développer des offres promotionnelles avec des partenaires touristiques.

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Au cours de l'année 2021-2022, le Musée a créé une direction des technologies de l'information afin de mieux marquer l'importance des ressources informationnelles dans la réalisation de sa mission et l'amélioration de sa performance organisationnelle. Les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 1 560 812 \$ durant le dernier exercice, soit 560 368 \$ en rémunération de personnel et 1 000 444 \$ en réalisation de projets et en équipements. Parmi les interventions effectuées en 2022-2023, mentionnons :

- la mise en place d'un plan global de transformation des technologies de l'information;
- l'amélioration notable des mesures de protection en matière de cybersécurité;
- la mise en place de correctifs pour améliorer la stabilité et la fiabilité du réseau;
- la mise en place de l'environnement fonduagique;
- la modernisation et l'harmonisation des composantes reliées à l'infrastructure du réseau;
- la poursuite de la transformation numérique et des méthodes de travail à la suite de l'implantation de la plateforme Microsoft 365.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.011) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 :

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (TOTAL DES HEURES / 1 826,3)
1. Personnel d'encadrement	30 264	–	30 264	17
2. Personnel professionnel	64 170	409	64 579	35
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	141 479	3 097	144 576	79
6. Agents de la paix	–	–	–	–
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	26 338	544	26 882	15
8. Étudiants et stagiaires	1 298	20	1 318	1
TOTAL 2022-2023	263 549	4 070	267 619	147
TOTAL 2021-2022			266 727	146

La cible maximale révisée de 267 619 heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

Contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 :

	NOMBRE	VALEUR
		\$
Contrats de services avec une personne physique*	2	65 370
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	40	3 803 646
TOTAL	42	3 869 016

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

** Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avant même l'adoption de la Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1), le Musée national des beaux-arts du Québec œuvrait déjà dans l'esprit de cette loi en sauvegardant et en partageant le patrimoine dont il a la responsabilité. Par ses fonctions de diffusion, de promotion et de conservation de l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, le Musée entend bien continuer d'enrichir la conscience qu'ont les générations présentes et futures de leur histoire collective.

À travers son Plan d'action de développement durable 2015-2020, révisé et prolongé pour la période 2022-2023, le Musée réitère son engagement à l'égard de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Ce plan se veut un prolongement de ses propres valeurs et s'inscrit en continuité avec la mission de développement durable que le Musée a toujours considérée comme sienne.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2022-2023

Objectif gouvernemental 1.1

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE	
1	Implanter un système nous permettant de quantifier les acquisitions responsables du Musée	Proportion des acquisitions responsables du Musée par rapport au total des acquisitions (nombre) Proportion des acquisitions responsables du Musée par rapport au total des acquisitions (dollars)	s. o.	En cours	Non atteinte (action débutée)
2	Améliorer les pratiques écoresponsables du Musée	Nombre de nouvelles mesures	Deux nouvelles mesures	Deux mesures réalisées	Atteinte (avant ou à la date prévue)
3	Organiser des événements de façon écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	Une nouvelle mesure	Une mesure réalisée	Atteinte (avant ou à la date prévue)
4	Poursuivre la migration infonuagique de concert avec Infrastructures technologiques Québec (ITQ)	Pourcentage de la migration effectuée	50 %	Migration effectuée à 25 %	Non atteinte (action débutée)

Objectif gouvernemental 1.2

5	Mettre en place un processus interne pour s'assurer de la prise en compte des 16 principes de développement durable pour les projets structurants du Musée	Pourcentage des projets structurants ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	s. o.	En cours	Non atteinte (action débutée)
---	--	---	-------	----------	-------------------------------

Objectif gouvernemental 4.3

6	Favoriser un accès grandissant à la programmation éducative et culturelle du Musée pour les personnes issues de milieux défavorisés et les personnes à besoins particuliers	Nombre de nouvelles mesures	Trois nouvelles mesures	Trois mesures réalisées	Atteinte (avant ou à la date prévue)
---	---	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	--------------------------------------

Objectif gouvernemental 5.1

7	Sensibiliser les employés du Musée aux saines habitudes de vie	Nombre de nouvelles mesures	Une nouvelle mesure	Une mesure réalisée	Atteinte (avant ou à la date prévue)
---	--	-----------------------------	---------------------	---------------------	--------------------------------------

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Musée national des beaux-arts du Québec est assujéti à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, c. D-11.1). Comme l'exige cette loi, le directeur général du Musée doit établir et diffuser une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et désigner un responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette procédure au sein de l'organisme. Le secrétaire général et conseiller juridique du Musée a été désigné pour assurer l'application de cette procédure, définie dans une politique que le conseil d'administration du Musée (le Conseil) a approuvée au cours de l'exercice financier 2018-2019 (résolution 19-1170, réunion du Conseil du 21 mars 2019, Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du MNBAQ). Aucune divulgation n'a été reçue en 2022-2023.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2022-2023	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	–		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues		–	
3. Le nombre de motifs à l'examen desquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22		–	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations reçues, excluant ceux à l'examen desquels il a été mis fin :			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		–	–
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		–	–
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui		–	–
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		–	–
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		–	–
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des actes répréhensibles mentionnés précédemment		–	–
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		–	
6. Le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations			–
7. Le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées (c'est-à-dire qui comportent au moins un motif jugé fondé) parmi les divulgations reçues	–		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	–	–	–

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Par conséquent, aucun cas n'a été traité et aucun suivi n'a été nécessaire. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée dans la section « Accès à l'information ».

GOVERNANCE

Le secrétaire général et conseiller juridique veille à la gouvernance du Musée et de son Conseil.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS ET LES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 7 de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, c. M-44), le nombre d'administrateurs du Musée peut varier entre 11 et 15. En date du 8 mars 2021, le Conseil a établi, par résolution, le nombre optimal d'administrateurs à 15. Au 31 mars 2023, le Conseil du Musée comptait 12 membres, y compris la présidente du Conseil et le directeur général du Musée.

Durant l'année financière 2022-2023, le Conseil a continué d'accompagner la direction générale du Musée dans sa gestion postpandémie. Il a par ailleurs guidé celle-ci dans le dossier relatif à l'établissement d'un nouvel espace consacré à Riopelle au Musée.

Le Conseil a tenu huit réunions au cours du dernier exercice. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- suivi le Plan stratégique 2018-2023 du Musée;
- adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment en matière d'octroi de contrats;
- approuvé l'acquisition par achat, par don ou par legs de pièces de collection;
- approuvé la prolongation du régime d'emprunts au 31 mars 2023;
- approuvé, sur recommandation du comité d'audit et de gestion des risques (CAGR), les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022;
- approuvé le contenu du *Rapport d'activités 2021-2022*;
- approuvé le nouveau Code d'éthique du personnel;
- confirmé la décision relative à la firme d'architectes choisie par concours pour le futur espace Riopelle;
- approuvé la scission du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGÉRH) en un comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ) et un comité des ressources humaines (CRH);
- approuvé l'institution d'un régime d'emprunts valide jusqu'au 31 octobre 2023;
- approuvé la fixation des tarifs du Musée pour 2023;
- approuvé, sur recommandation du CAGR, la version définitive du Budget 2022-2023, le Budget 2023-2024 ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2025-2028;
- approuvé une entente de collaboration avec la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec;
- approuvé le Plan triennal pour le maintien des actifs 2022-2025;
- entériné la nomination de personnes à des postes de direction (Direction de la conservation, direction du projet de l'espace Riopelle, Direction générale adjointe, Direction talents et culture);
- reconduit les administrateurs dans leurs rôles au sein des différents comités.

Le CAGR s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2022-2023. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- accompagné la direction générale dans sa réflexion sur la relance postpandémie dans le contexte de la réalisation du projet de l'espace Riopelle;
- accompagné la direction générale dans la préparation d'une entente de collaboration avec la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec;
- accompagné la direction générale dans l'exercice de gestion des risques;
- examiné les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et recommandé leur approbation au Conseil;
- effectué le suivi du Budget 2022-2023;
- effectué le suivi des placements et rencontré leur gestionnaire;
- examiné la version définitive du Budget 2022-2023, le Budget 2023-2024 ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2025-2028 et recommandé leur approbation au Conseil;
- approuvé le plan d'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Le CAGR a amorcé en 2019-2020 un exercice sur la gestion des risques. Cet exercice lui a permis d'être proactif face aux difficultés rencontrées pendant la pandémie de COVID-19 et la période postpandémie.

GOVERNANCE (SUITE)

Le CGÉRH s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2022-2023. La scission du CGÉRH s'est concrétisée par la tenue des premières réunions autonomes du CGÉ et du CRH en mars 2023. Dans l'accomplissement de leur mandat, ces comités ont notamment :

- accompagné la direction générale dans la rédaction d'un nouveau code d'éthique des employés;
- enclenché le processus de nomination à trois postes d'administrateurs du Conseil;
- poursuivi les travaux sur l'optimisation de la gouvernance du Conseil;
- accompagné le Conseil dans les démarches visant à respecter les modifications apportées à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.02), notamment en ce qui concerne la scission du CGÉRH;
- accompagné la direction générale dans certains processus de recrutement pour des postes de direction;
- terminé les travaux sur l'optimisation de la gouvernance entre le Musée et sa Fondation avec la signature d'une entente de collaboration;
- recommandé au Conseil la composition des comités pour l'exercice 2023-2024.

Conformément aux exigences légales applicables au Musée, une évaluation du fonctionnement du Conseil sera faite après la fin de l'exercice financier 2022-2023, sur la base des critères d'évaluation adoptés par le Conseil.

En date du 31 mars 2023, la composition du Conseil d'administration répond aux exigences de la Loi sur les musées nationaux, puisque les nominations tiennent compte du Profil de compétence et d'expérience adopté par le Conseil le 8 mars 2021 et sont représentatives de la société québécoise par la présence de personnes issues de communautés variées. Elle répond aussi aux exigences de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État puisque 42 % des membres sont des femmes, une est âgée de moins de 35 ans au moment de sa nomination et 92 % des membres sont indépendants au sens de cette loi.

Membres du Conseil

AU 31 MARS 2023

Présidente

Christiane Germain

Membre indépendante

Âge : 68

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat comme présidente, 3^e mandat comme administratrice

Durée du mandat : 5 ans

M^{me} Christiane Germain est coprésidente de Germain Hôtels, qui comporte les enseignes des Hôtels Le Germain, Alt et Escad. Au moment d'être nommée pour la première fois présidente du Conseil du Musée, le 9 décembre 2016, elle y siégeait déjà comme membre depuis le 20 mars 2013.

Elle siège également au conseil d'administration de Germain Hôtels.

Vice-président

Frédéric Gascon

Membre indépendant

Âge : 53

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Président du CGÉRH depuis le 18 juin 2020; puis président du CGÉ et du CRH depuis le 15 décembre 2022

M. Frédéric Gascon est président et chef de l'exploitation chez PayFacto, une entreprise spécialisée dans les solutions intégrées de paiement et les technologies de points de vente. Avant de se joindre à cette organisation, il a travaillé au sein de la pratique de transformation d'entreprises d'un grand cabinet-conseil. Il a auparavant assumé divers postes de direction pour des entreprises des secteurs technologique et manufacturier, tant au Canada qu'à l'étranger.

Hélène Dufresne

Membre indépendante

Âge : 64

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017; puis du CRH depuis le 15 décembre 2022

M^{me} Hélène Dufresne est cofondatrice et présidente de la Fondation Dufresne et Gauthier, qui soutient quelque 100 organismes dans les régions de Montréal, de Québec et de Charlevoix, de même qu'une dizaine d'autres en Mongolie. Elle a une expérience approfondie et variée en production événementielle et télévisuelle ainsi qu'en gestion philanthropique.

Elle siège également aux conseils d'administration d'Horizon Charlevoix et du théâtre Le Diamant, respectivement à titre de vice-présidente et d'administratrice.

Lara Emond

Membre indépendante

Âge : 34

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017; puis du CRH depuis le 15 décembre 2022

M^{me} Lara Emond est fondatrice de Nordet & Co, une firme qui accompagne les dirigeants d'organisations en croissance au Canada et à l'étranger en offrant des services de stratégie, de design et de marketing. Elle a également fondé Iris + Arlo, une marque de produits menstruels sains et durables. Elle est administratrice de sociétés certifiée du Collège des administrateurs de sociétés.

Elle siège aussi aux conseils d'administration de l'Institut québécois de planification financière et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Selena Lu

Membre indépendante

Âge : 39

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 11 décembre 2018; puis du CGÉ depuis le 15 décembre 2022

M^{me} Selena Lu est avocate et associée au sein du groupe Droit des affaires du cabinet Lavery depuis 2019. Elle se spécialise dans les fusions et acquisitions et accompagne fréquemment des entreprises internationales dans leur expansion en Amérique du Nord. Elle est administratrice de sociétés certifiée du Collège des administrateurs de sociétés depuis 2021.

Elle siège également au conseil d'administration du Collège des administrateurs de sociétés depuis 2017.

Daniel Mercure

Membre indépendant

Âge : 68

Nomination : 2 septembre 2020

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 17 décembre 2020

M. Daniel Mercure est professeur associé au Département de sociologie de l'Université Laval, membre de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada et professeur associé à l'Institut national de la recherche scientifique. Il est aussi président d'honneur de l'Association internationale des sociologues de langue française, fondateur et responsable du Comité international de sociologie du travail, gouverneur au Centre d'étude et de coopération internationale, ainsi que fondateur et directeur de la collection « Sociologie contemporaine » aux Presses de l'Université Laval et aux éditions Hermann. Il est l'auteur ou le coauteur d'une vingtaine d'ouvrages en sociologie du travail et des organisations.

Il a auparavant été membre du conseil d'administration du Musée de la civilisation pendant deux mandats.

GOVERNANCE (SUITE)

Directeur général

Jean-Luc Murray

Âge : 60

Nomination : 26 novembre 2021, 2^e mandat

Durée du mandat : 5 ans

M. Jean-Luc Murray a été nommé pour la première fois directeur général du Musée le 7 novembre 2018. Avant cette nomination, il était directeur de la programmation au Musée de la civilisation. Il a auparavant occupé la fonction de directeur de l'éducation et de la programmation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et des postes de directeur de l'éducation au Musée des beaux-arts de Montréal et au Musée McCord. Il a également assuré la direction du Musée de Charlevoix.

Richard Ouellet

Membre indépendant

Âge : 54

Nomination : 16 mars 2022

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉ depuis le 15 décembre 2022

M. Richard Ouellet est avocat et professeur titulaire de droit international économique à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il est aussi directeur du Centre d'études pluridisciplinaires en commerce et investissement internationaux et membre de l'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval. Il compte en outre parmi les formateurs de l'Institut de la diplomatie du gouvernement du Québec. M. Ouellet est l'auteur de nombreuses publications et communications sur la mondialisation économique et le libre-échange.

Il est également membre du conseil d'administration de l'Université Laval. Il a auparavant siégé aux conseils d'administration de l'École nationale d'administration publique et du Centre d'étude et de coopération internationale.

François Rochon

Membre indépendant

Âge : 54

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

M. François Rochon est ingénieur de formation. Après avoir réorienté sa carrière en finance, il a fondé, en 1998, Giverny Capital, une firme de gestion de portefeuille dont il est le président.

Il siège également aux conseils d'administration de la Fondation Giverny pour l'art contemporain, de la Fondation Giverny Capital et de l'Albright-Knox Art Gallery, à Buffalo, dans l'État de New York. Il est membre d'un des comités d'acquisition du Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que du Board of Trustees du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, à Washington.

Frantz Saintelley

Membre indépendant

Âge : 49

Nomination : 21 avril 2021

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 23 juin 2021

M. Frantz Saintelley est président et chef de l'exploitation de LeddarTech, un chef de file dans le domaine des solutions de détection environnementale pour les véhicules autonomes et les systèmes avancés d'aide à la conduite. Il est aussi cofondateur et président du conseil d'administration du Groupe 3737, l'un des plus importants centres d'innovation technologique et de démarrage d'entreprises au Canada, dont l'objectif est de favoriser l'éclosion de jeunes entreprises innovantes et la création d'emplois. M. Saintelley est un expert internationalement reconnu dans les secteurs des hautes technologies et de l'entrepreneuriat, avec plusieurs brevets, innovations et jeunes pousses à son actif.

Il est également chancelier et président du Conseil de l'Université de Montréal. Il siège en outre aux conseils d'administration de l'Automotive Parts Manufacturers' Association (APMA) et du Conseil de l'innovation du Québec.

Félix-André Têtu

Membre indépendant

Âge : 69

Nomination : 16 mars 2022

Durée du mandat : 4 ans

Représentant du Conseil aux comités consultatifs externes d'acquisition en art ancien et moderne et en art contemporain et actuel depuis le 13 avril 2022

Diplômé en médecine de l'Université Laval à l'âge de 21 ans et reçu spécialiste en chirurgie plastique et reconstructive à l'Université McGill cinq ans plus tard, le Dr Félix-André Têtu a exercé de 1980 à 2018 au pavillon du Saint-Sacrement du CHU de Québec, notamment à l'Unité des grands brûlés, dont il est l'un des cofondateurs, et en reconstruction postmastectomie, en collaboration avec le Centre des maladies du sein. Propriétaire d'un bloc opératoire privé, il y a pratiqué la chirurgie esthétique de 1986 à sa retraite, en 2018.

Président de la Société canadienne de chirurgie plastique et esthétique de 2012 à 2014, il siège depuis 2014 au conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix, où il a cofondé le Jardin harmonique de sculptures. Collectionneur passionné des artistes signataires de *Refus global*, il a été organisateur et coprésident de l'événement-bénéfice *Une soirée d'été dans Charlevoix* en 2018, 2019 et 2022 et président d'honneur de la Foire en art actuel de Québec en 2022.

Louise Turgeon

Membre indépendante

Âge : 64

Nomination : 16 mars 2022, 3^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Présidente du CAGR depuis le 24 septembre 2010

Membre du CGÉRH du 13 juin 2017 au 28 septembre 2022

M^{me} Louise Turgeon est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1982. Elle a travaillé près de 30 ans au Mouvement Desjardins, y occupant majoritairement des postes de cadre supérieure, entre autres dans le domaine bancaire et celui de l'assurance de personnes. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

Elle siège depuis plusieurs années à divers conseils d'administration, dont elle préside notamment les comités d'audit et de gestion des risques. En 2022-2023, elle était également membre des conseils d'administration d'UV Assurance et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

GOVERNANCE (SUITE)

Assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil, du CAGR et du CGÉRH (CGÉ-CRH)

	Conseil ¹	CAGR	CGÉRH (CGÉ-CRH) ²
Christiane Germain	8/8	2/4 ³	2/4 ³
Frédéric Gascon	8/8	–	5/5 ⁴
Julie Chamberlain ⁵	1/8	1/4	–
Hélène Dufresne	8/8	–	4/4
Lara Emond	6/8	–	2/4
Selena Lu	7/8	–	3/4
Daniel Mercure	8/8	4/4	–
Jean-Luc Murray	8/8	4/4 ⁶	5/5 ⁶
Richard Ouellet	8/8	–	1/4 ⁷
François Rochon	8/8	–	–
Frantz Saintelémy	8/8	3/4	–
Félix-André Têtu	8/8	–	–
Louise Turgeon	8/8	4/4	2/4 ⁸

1. Y compris les réunions hors calendrier ajoutées les 13 avril, 13 mai et 26 août 2022 et le 31 mars 2023.

2. Le CGÉRH a été scindé en deux comités (CGÉ et CRH) le 28 septembre 2022.

3. La présidente du Conseil n'est pas tenue de participer aux réunions des comités, mais elle y est invitée.

4. Préside le CGÉ et le CRH depuis le 15 décembre 2022.

5. A démissionné le 2 décembre 2022.

6. Le directeur général du Musée est invité aux réunions des comités.

7. Est devenu membre du CGÉ le 15 décembre 2022.

8. A terminé son mandat au CGÉRH le 28 septembre 2022.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération des administrateurs :

Les membres du Conseil, à l'exception du directeur général du Musée, ne sont pas rémunérés. Comme le prévoit la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, c. M-44), ceux-ci ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Rémunération des dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice clos le 31 mars 2023 :

Noms et fonctions des cinq dirigeants les mieux rémunérés	Rémunération de base versée*	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État	Autres avantages versés ou accordés	Rémunération globale pour l'année financière
Directeur général Jean-Luc Murray	234 125 \$	23 605 \$	1 501 \$	259 231 \$
Directeur de projet, espace Riopelle Jean-François Fusey	178 794 \$	19 483 \$	2 483 \$	200 760 \$
Directrice des expositions et des partenariats internationaux Annie Gauthier	159 757 \$	17 091 \$	792 \$	177 640 \$
Directeur des technologies de l'information Patrick Lefebvre	149 755 \$	16 665 \$	1 501 \$	167 921 \$
Directrice talents et culture France Levesque	141 559 \$	14 954 \$	2 225 \$	158 738 \$
Directeur de la conservation Guillaume Savard**	68 700 \$	7 573 \$	698 \$	76 971 \$

* La rémunération présentée est celle de l'année 2022-2023. Elle prend en considération le salaire de base ainsi que, le cas échéant, les primes, les sommes rétroactives et le versement des indemnités de vacances au départ. Aucun boni n'a été versé durant cette période.

** Est entré en fonction le 26 septembre 2022. Rémunération annualisée de 137 875 \$.

Le Vérificateur général du Québec audite les états financiers du Musée qui ne verse pas d'honoraires pour ce service.

Le Musée n'offre aucun programme de rémunération variable à ses dirigeants.

La rémunération du directeur général est régie par décret gouvernemental. Les autres dirigeants sont sujets à la rémunération prévue par le Conseil du trésor.

Le directeur général est couvert par le régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) au taux de cotisation patronale de 12,67 %. Les autres dirigeants sont sous le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) au taux de cotisation de 12,67 %.

Assurance collective

Les dirigeants du Musée bénéficient du régime d'assurance collective SSQ Vie du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de prime à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur sont incluses dans les « Autres avantages » présentés ci-dessus. Elles correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Divers renseignements sont publiés depuis plusieurs années dans la section « Accès à l'information » du site Web du Musée. Depuis le 15 mai 2015, un grand nombre de documents y sont en outre diffusés et mis à jour périodiquement, en conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Parmi les documents et les renseignements dont ce règlement exige la diffusion, mentionnons notamment les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information, les informations relatives aux titulaires d'emplois supérieurs (frais de déplacement, dépenses de fonction et salaire annuel), les baux d'espaces occupés par le Musée, les frais de déplacement de l'ensemble des employés du Musée dans le cadre de leurs fonctions, les frais de formation, les contrats de formation, les contrats de publicité et de promotion, ainsi que les contrats de télécommunication mobile et les informations relatives aux appareils de télécommunication mobile.

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de 1 771 consultations.

Au cours de l'exercice financier, le Musée a traité cinq demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). Quatre de ces demandes ont été acceptées en totalité et une a été acceptée en partie. Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information reçues ont été diffusés sur le site Web du Musée dans les délais prescrits.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
0 à 20 jours	5	-	-
21 à 30 jours	-	-	-
31 jours et plus	-	-	-
Total	5	-	-

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
Acceptée en totalité	4	-	-
Acceptée partiellement	1 (articles invoqués : 53, 54, 59)	-	-
Refusée en totalité	-	-	-
Autres	-	-	-
Total	5	-	-
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables			-
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information			-

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, le Musée national des beaux-arts du Québec applique une politique linguistique diffusée sur l'Intranet du Musée, adoptée le 18 juin 2020, et non modifiée depuis, qui respecte les principes généraux de la politique gouvernementale.

Comptant plus de 50 employés, le Musée s'appuie sur un comité permanent qui a échangé en continu pour diffuser et mettre en œuvre cette politique, et pour sensibiliser le personnel à l'utilisation de la langue française au Musée. Une approche de suivi en continu de cette approche a été adoptée dans le dernier exercice. Une formation sur la rédaction épicienne a par ailleurs été offerte.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés*;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés*.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
				\$	\$			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION								
Visites d'expositions	Par comparaison	2022-12-15	Refixation annuelle	1 430 991	17 970 554	8 %	10 %	-2 %
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	Coût	2022-12-15	Refixation annuelle	45 730	508 109	9 %	9 %	0 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2022-12-15	Refixation annuelle	196 877	3 481 598	6 %	4 %	2 %
Stationnement	Par comparaison	2022-12-15	Refixation annuelle	248 372	75 916	327 %	324 %	3 %
Boutique et publications	Coût	2022-12-15	Refixation annuelle	569 484	2 352 248	24 %	31 %	-7 %
Location d'espaces et services connexes	Coût	2022-04-01	Refixation annuelle	245 726	1 556 640	16 %	7 %	9 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	167 757	806 755	21 %	6 %	15 %
				2 904 937	26 751 820			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION AUPRÈS D'ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				121 720	1 268 443			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION								
Subventions du gouvernement du Québec				22 447 831				
Autres subventions et contributions				2 980 734				
Commandites				167 076				
Dons de pièces de collection				2 211 909				
Revenus de placements				466 554				
Autres revenus				37 255				
Opérations non monétaires				61 117				
SOUS-TOTAL				28 372 476	-			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES								
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice					6 422 831			
Opérations non monétaires					61 117			
SOUS-TOTAL				-	6 483 948			
TOTAL				31 399 133	34 504 211			

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt de documents (bibliothèque)

Commande de reproductions photographiques de pièces de collection pour lesquelles un fichier numérique existe déjà

* Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé

Le niveau de financement visé pour 2022-2023 a été fixé au niveau atteint en 2021-2022. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses. Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

En 2022-2023, les niveaux de financement de tous les produits provenant de la tarification ont atteint ou dépassé leur cible, à l'exception de celui des visites d'expositions et de celui de la boutique et des publications. Ceci s'explique principalement par la reprise graduelle des activités. La fermeture de trois pavillons du Musée pendant une partie de l'année a toutefois influé sur l'achalandage et, par le fait même, sur les revenus de la boutique. Le niveau de financement global issu de la tarification est ainsi passé de 12 % en 2021-2022 à 11 % en 2022-2023. Parallèlement, le niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec est passé de 79 % à 77 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de façon à atteindre l'équilibre budgétaire.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec (le « MNBAQ ») sont nommés par le gouvernement en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, c. M-44) et qu'en conséquence, ceux-ci sont des administrateurs publics assujettis aux principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) (le « *Règlement sur l'éthique* »);

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement sur l'éthique*, les membres du conseil d'administration de chaque organisme et entreprise du gouvernement doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par ce règlement;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du MNBAQ doit élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration (le « code d'éthique des administrateurs ») et que celui-ci doit être approuvé par le conseil d'administration du MNBAQ (le « conseil d'administration »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

1. Le présent code d'éthique des administrateurs a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration du MNBAQ, de favoriser la transparence dans la gestion du MNBAQ et de responsabiliser les administrateurs du MNBAQ dans leur rôle de gouvernance.
2. Le présent code d'éthique des administrateurs s'applique aux membres du conseil d'administration.
3. Toute matière non prévue au présent code d'éthique des administrateurs pourra être traitée conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique*. En cas de divergence entre les règles et les principes prévus à la *Loi sur les musées nationaux*, au *Règlement sur l'éthique* et au présent code d'éthique des administrateurs, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

4. Un administrateur du MNBAQ est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur les musées nationaux*, par le *Règlement sur l'éthique* et par le présent code d'éthique des administrateurs.

Au moment de son entrée en fonction, tout administrateur du MNBAQ prend connaissance du présent code d'éthique des administrateurs et du *Règlement sur l'éthique*. À cette occasion, l'administrateur signe la déclaration dont copie est jointe en annexe au présent code d'éthique des administrateurs pour en faire partie intégrante.

L'administrateur du MNBAQ agit selon l'esprit de ces principes et de ces règles et doit organiser ses affaires personnelles et professionnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions. En cas de doute, l'administrateur doit se référer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, un administrateur du MNBAQ doit contribuer à la réalisation de la mission du MNBAQ et à la bonne administration de ses biens en agissant dans le respect du droit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

6. Un administrateur du MNBAQ doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MNBAQ avec les siens.
7. Un administrateur du MNBAQ ne peut utiliser, indûment ou sans autorisation préalable, les biens ou les ressources matérielles, informationnelles ou humaines du MNBAQ à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MNBAQ.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)

8. Un administrateur du MNBAQ doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur du MNBAQ.

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur du MNBAQ et à la réalisation de la mission du MNBAQ, ou à l'occasion de laquelle un administrateur du MNBAQ utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

9. Le directeur général du MNBAQ ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.

Tout autre administrateur du MNBAQ qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration ou, dans le cas de ce dernier, au directeur général et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur du MNBAQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du MNBAQ par lesquelles il serait aussi visé.

10. Un administrateur du MNBAQ doit divulguer formellement tout conflit d'intérêts réel ou apparent qu'il pourrait avoir dans le cadre d'un processus d'acquisition ou d'aliénation par le MNBAQ d'une œuvre, d'un objet ou d'un document, conformément au règlement intérieur du MNBAQ sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne.

11. Un administrateur du MNBAQ doit, en toutes circonstances, agir avec discrétion et préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

12. Un administrateur du MNBAQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. Il ne peut pas non plus accorder une faveur ou un avantage indu à un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou au MNBAQ.

13. Un administrateur du MNBAQ ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le MNBAQ, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

14. Un administrateur du MNBAQ qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci.

Il ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le MNBAQ.

Il est interdit à un administrateur du MNBAQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le MNBAQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

15. Un administrateur du MNBAQ doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.

16. Le président du conseil d'administration et le directeur général du MNBAQ doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

17. Un administrateur du MNBAQ appelé ou invité à représenter publiquement le MNBAQ doit en informer au préalable le directeur général du MNBAQ et ne peut d'aucune manière lier autrement le MNBAQ. Tout engagement ou représentation d'un administrateur du MNBAQ au nom du MNBAQ doit être fait dans l'intérêt du MNBAQ et dans le respect de sa mission.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

18. Aux fins du présent code d'éthique des administrateurs, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, et ce, conformément à l'article 37 du *Règlement sur l'éthique*.
19. L'administrateur du MNBAQ à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, dans le cas du directeur général du MNBAQ, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
20. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part à l'administrateur du MNBAQ des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
21. Sur conclusion qu'un administrateur du MNBAQ a contrevenu aux règles d'éthique et de déontologie prévues à la *Loi sur les musées nationaux* ou au *Règlement sur l'éthique* ou au présent code d'éthique des administrateurs, cet administrateur peut se voir imposer une sanction par le secrétaire général du Conseil exécutif (réprimande ou suspension maximale de trois (3) mois) ou voir son mandat révoqué par le gouvernement.

Dans le cas où le directeur général fait l'objet d'une révocation, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement le suspendre sans rémunération pour une période d'au plus trente (30) jours.
22. Toute sanction imposée à un administrateur du MNBAQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

23. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code d'éthique des administrateurs.
24. Au terme de chaque exercice financier, un administrateur du MNBAQ doit fournir au secrétaire du conseil d'administration une déclaration de ses intérêts et divulguer, le cas échéant, toute situation pouvant remettre en question son statut d'administrateur indépendant. Il doit de plus indiquer toute autre fonction occupée dans un autre organisme ou entreprise au terme de l'exercice financier visé. Il peut également être appelé à cette occasion à fournir d'autres informations, dont notamment les renseignements requis par le MNBAQ pour la préparation des états financiers.

Le secrétaire du conseil d'administration fait rapport au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines de toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts ou remettre en cause le caractère d'indépendance d'un administrateur du MNBAQ.
25. Le présent code d'éthique des administrateurs fait l'objet d'un réexamen par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du conseil d'administration minimalement tous les cinq (5) ans. Le réexamen du code d'éthique des administrateurs et, le cas échéant, les modifications qui y sont apportées sont soumis au conseil d'administration pour approbation.

**MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC**

179, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H1
www.mnbaq.org

Direction du projet

Marc Lajoie

Édition

Daoud Najm

Rédaction

Marie-Hélène Audet
Kasia Basta
Eve-Lyne Beaudry
Anne-Marie Bouchard
Émilie L. Cayer
Daniel Drouin
Nancy Gagné
Catherine Gaumond
Annie Gauthier
André Gilbert
Héloïse Kermarrec
Marc Lajoie
Bernard Lamarche
France Levesque
Jean-Luc Murray
Daoud Najm
Joanie Pelletier
Marie-Hélène Raymond
Guillaume Savard
Nathalie Thibault

Révision linguistique
et correction d'épreuves

Marie Parent

Documents photographiques
et droits d'auteur

Julie Bouffard

Lizette Carine Pedraza-Cala

Photographies

MNBAQ / Louis Hébert (p. 23a, 47b, 55)

MNBAQ / Idra Labrie (couverture, p. 2,
18-19, 20b, 21a, 22, 23b, 48ab, 49, 69)

MNBAQ / Denis Legendre (p. 6, 29-34, 36,
47a, 48c, 74)

Freddy Arciniegas (p. 73d)

Audet Photo (p. 67)

Stéphane Bourgeois et Catherine Tétreault
(p. 8, 20a)

Les Architectes FABG (p. 11-12)

Anahita Norouzi (p. 73a)

Jana Sterback (p. 34)

Eve Tagny (p. 73c)

Tess Toby (p. 73b)

Sara A. Tremblay (p. 73e)

Pour la « Liste des acquisitions »

MNBAQ / Denis Legendre, à l'exception de :

MNBAQ / Louis Hébert (p. 38e, 39b)

MNBAQ / Idra Labrie (p. 39c)

Conception graphique

Figure (Jeremy Hall)

Impression

Deschamps Impression

© Musée national des beaux-arts
du Québec, 2023

Le Musée national des beaux-arts du
Québec est une société d'État subventionnée
par le ministère de la Culture et des
Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction,
même partielle, est interdite sans une
autorisation écrite de l'éditeur.

Pour les œuvres

© Succession Louis Archambault
(p. 41 (reproduction 3D))

© Ninon Gauthier : ayant droit de Marcel
Barbeau (p. 38c)

© BGL (p. 55 (détail))

© Nick Cave (p. 19)

© Nicole Eisenman (p. 19)

© Evergon (couverture, p. 20-21, 39bc)

© Stanley Février (p. 56 (détail))

© Débora Flor (p. 23a (détail))

© Succession Claude Gauvreau (p. 38b)

© Succession Jean Paul Lemieux (p. 38af)

© Succession Serge Lemoyne (p. 38b, 39g)

© Chloë Lum et Yannick Desranleau
(Droits d'auteur Arts visuels-CARCC) (p. 35)

© Succession Lucyl Martel (p. 38g)

© Succession Kathleen Moir Morris (p. 31)

© Claes Oldenburg (p. 18b)

© Alain Paiement (p. 39d)

© Succession Alfred Pellan (Droits d'auteur
Arts visuels-CARCC) (p. 40)

© Julian Schnabel (p. 18a)

© Jana Sterbak (p. 34)

© Françoise Sullivan (Droits d'auteur Arts
visuels-CARCC) (p. 33)

© Karen Tam (p. 36)

© Henry Taylor (p. 19)

© Claude Tousignant (p. 39a)

© Chih-Chien Wang (p. 39e)

© 2023 The Andy Warhol Foundation for
the Visual Arts, Inc. / Licensed by Artists
Rights Society (ARS), New York (p. 18a)

© Janet Werner (p. 55 (détail))

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

ISSN 1708-6094 (imprimé)

ISSN 1708-6108 (en ligne)

ISBN 978-2-550-95459-0 (imprimé)

ISBN 978-2-550-95460-6 (en ligne)

Ce livre est imprimé sur du papier composé
de fibres 100 % recyclées postconsommation.



M
N

B
A
Q

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 